

Enquête annuelle 2024 du réseau Les Générateurs



Introduction

Lancé début 2022, Les Générateurs est un réseau de conseillers co-financé par l'ADEME et des Régions. Présents en France métropolitaine et dans les Outre-mer, les conseillers accompagnent les collectivités sur la phase d'émergence de projets éoliens et photovoltaïques.

En charge de l'animation nationale, les associations [HESPUL](#) et [AMORCE](#) réalisent chaque année une enquête afin d'analyser les actions des conseillers sur le terrain.

Cette enquête comprend à la fois des volets qualitatifs et quantitatifs. En 2024, elle se divise en 4 parties :

- **Un questionnaire diffusé auprès de communes et intercommunalités (cibles du réseau)** pour évaluer le niveau de connaissance et de satisfaction par rapport aux missions des conseillers Générateurs.
- **Des entretiens effectués auprès de collectivités de différentes régions** pour étudier la perception des cibles du réseau vis-à-vis des Générateurs.
- **Une analyse quantitative sur la base des données remontées par les conseillers via un outil de collecte de données** pour identifier les typologies de missions, comptabiliser le nombre d'actions de sensibilisation/d'accompagnements par région, par filière énergétique... et comparer ces données avec les tendances nationales.
- **Une analyse comparative** entre les résultats des précédentes enquêtes afin de mesurer l'évolution du réseau depuis son lancement en 2022.

L'enquête 2022 est à retrouver à ce [lien](#).

L'enquête 2023 est à retrouver à ce [lien](#).

L'ensemble des conseillers sont à retrouver sur le site internet national du réseau à ce [lien](#).

Table des matières

Introduction	2
1. Volet qualitatif.....	4
1.1. Auprès des collectivités	4
1.1.1. Méthodologie	4
1.1.2. Résultats de l'étude	5
1.1.3. Quelques recommandations	26
1.2. Auprès des acteurs territoriaux	27
1.2.1. Méthodologie	27
1.2.2. Précisions sur les cibles et échantillon	27
1.2.3. Résultats des entretiens	28
1.2.4. Les points à retenir	34
2. Volet quantitatif.....	37
2.1. Méthodologie	37
2.2. Résultats de l'étude.....	39
2.2.1. Animation territoriale – Échelle nationale	39
2.2.2. Dossiers techniques - Échelle nationale	42
2.2.3. Conclusions et recommandations à l'échelle nationale (animation territoriale et dossier technique)	48
2.2.4. Comparaison dynamiques statistiques nationales et dynamiques Générateurs.....	50
2.2.5. Fiches régionales	53
2.2.6. Bibliographie.....	80
3. Bilan des enquêtes annuelles	81
3.1. Bilan de l'enquête qualitative	81
3.1.1. Méthodologie	81
3.1.2. Analyse des résultats	82
3.1.3. Conclusion et pistes d'amélioration du bilan de l'enquête qualitative	96
3.2. Bilan de l'enquête quantitative.....	98
3.2.1. Méthodologie et limites	98
3.2.2. Analyse des résultats – Animation territoriale.....	99
3.2.3. Analyse des résultats – Dossier technique.....	103
3.2.4. Conclusion et pistes d'amélioration	110
ANNEXE 1 : Questionnaire auprès des collectivités	
ANNEXE 2 : Guide d'entretien	

1. Volet qualitatif

1.1. Au près des collectivités

1.1.1. Méthodologie

Échantillon interrogé dans le cadre de l'enquête

L'échantillon a été construit via 2 bases de données :

- Une base de données ADEME contenant 12 000 contacts travaillant au sein de communes/EPCI (cibles des conseillers)
- La base de données Générateurs contenant 1500 collectivités

Après tri des bases de données, le questionnaire a été envoyé à **8 204 collectivités**.

Construction du questionnaire

Le questionnaire a été élaboré dans le but de recueillir et d'analyser les réponses issues de trois profils distincts de collectivités :

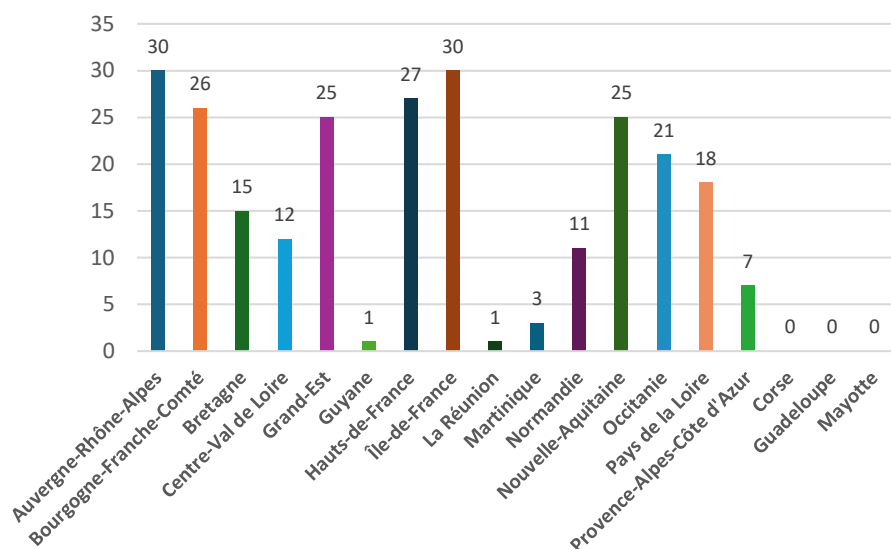
- **GROUPE 1** : Les collectivités ne connaissant pas le réseau ;
- **GROUPE 2** : Les collectivités connaissant le réseau mais n'ayant pas bénéficié d'un accompagnement par un conseiller Les Générateurs ;
- **GROUPE 3** : Les collectivités connaissant le réseau et ayant bénéficié d'un accompagnement par un conseiller Les Générateurs (focus sur l'année 2024).

L'enquête s'est déroulée du 19/12/2024 au 20/01/2025. Le taux de retour au questionnaire est relativement faible, de l'ordre de 3%, pour un total de réponses exploitables de 252 réponses. Ce volume permet de tirer des enseignements intéressants de l'image du réseau Générateurs auprès de ses cibles.

1.1.2. Résultats de l'étude

Profil des 252 collectivités ayant répondu au questionnaire

Dans quelle région est située la collectivité ?

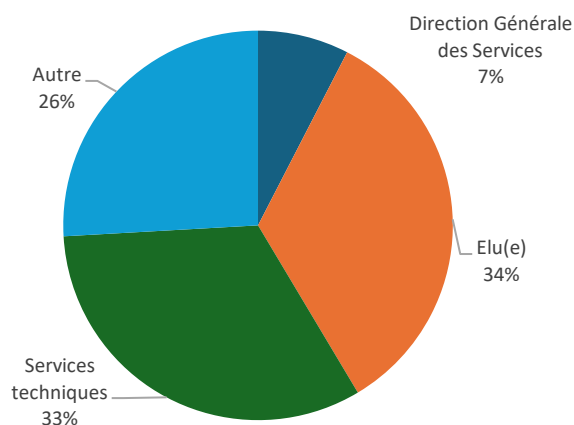


Quelle fonction occupez-vous au sein de la collectivité ?

Parmi les 252 personnes ayant répondu au questionnaire :

- Un tiers sont des élus et un autre tiers sont issus de services techniques de collectivités ;
- Les DGS représentent 8 % des répondants ;
- Environ un quart ont répondu « autre ». On distingue les profils suivants qui reviennent à plusieurs reprises :
 - Coordination ou responsable de projets sur la thématique énergie
 - Chargé de mission (transition écologique/ énergétique, urbanisme, aménagement du territoire, planification)

Répartition de la fonction occupée par les répondants



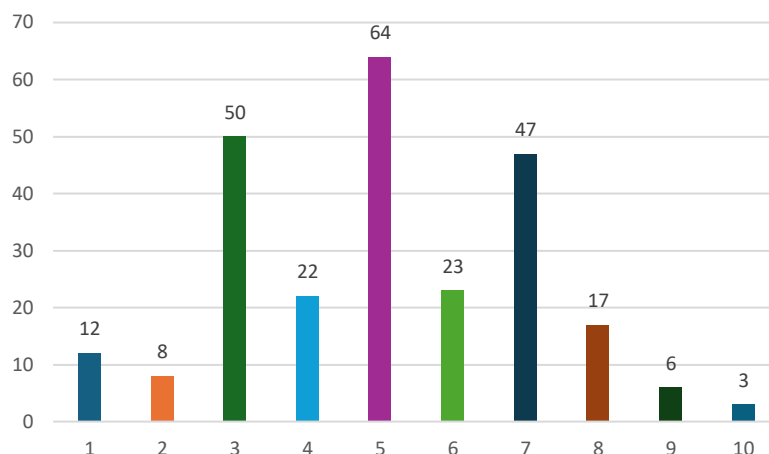
Quel est le niveau d'expertise de votre collectivité dans le développement des énergies renouvelables (EnR) ?

[1 étant la moins bonne note et 10 la meilleure.]

Les collectivités estiment qu'elles ont une connaissance moyenne dans les énergies renouvelables (5,1/10).

Il est intéressant de noter que la fonction occupée (cf. question précédente) par le répondant influe peu sur le niveau d'expertise :

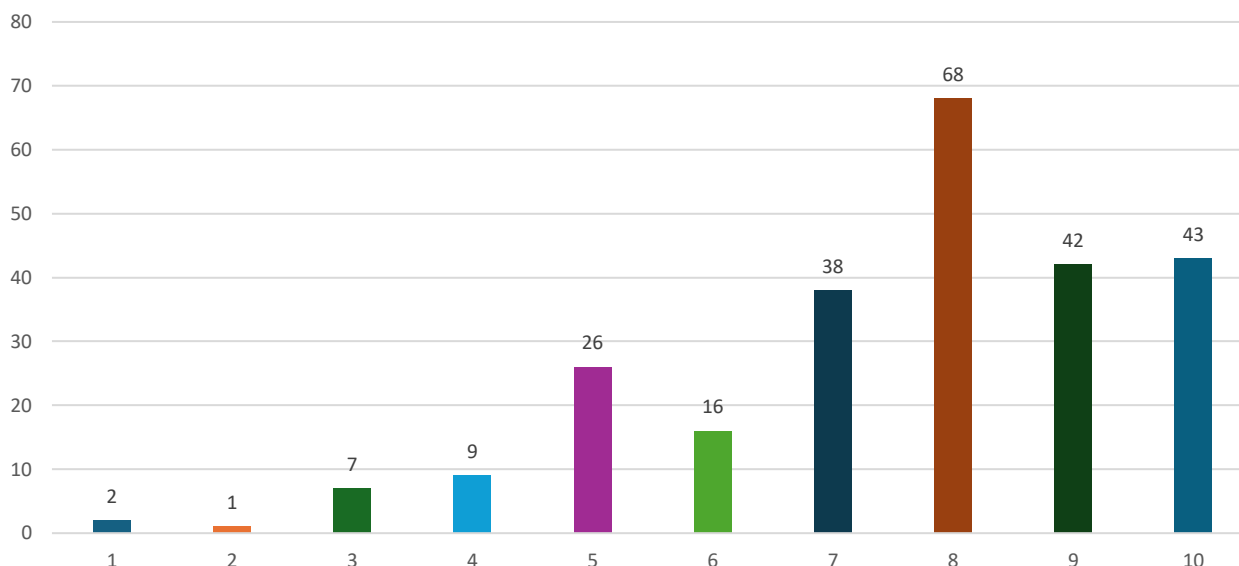
- DGS et Élus : 4,7
- Services techniques : 5,4
- Autre : 5,2



Quel est le degré de motivation de votre collectivité dans le développement des énergies renouvelables (EnR)?

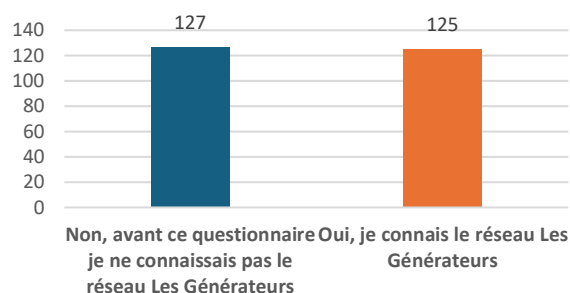
[1 étant la moins bonne note et 10 la meilleure.]

Les collectivités s'estiment plutôt très motivées pour développer des énergies renouvelables sur leur territoire (7,6/10).



Connaissez-vous le réseau Les Générateurs ?

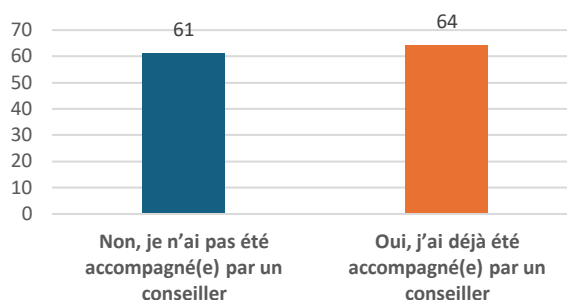
Le réseau Les Générateurs est connu par la moitié du panel des collectivités interrogées.



Avez-vous déjà été accompagné(e) par un conseiller du réseau Les Générateurs ?

Parmi les 125 collectivités qui connaissent le réseau Les Générateurs :

- 61 n'ont pas été accompagnées par un conseiller (49%).
- 64 ont déjà été accompagnées par un conseiller (51%).



Les points à retenir

Les collectivités interviewées estiment qu'elles ont une connaissance moyenne dans les énergies renouvelables (5,1/10), et elles sont plutôt très motivées pour développer des énergies renouvelables sur leur territoire (7,6/10).

51% des collectivités connaissent le réseau, ce qui illustre que :

- les conseillers commencent à être bien identifiés sur le terrain ;
- il est essentiel de maintenir voire de renforcer les actions de communication (en particulier sur les régions dans lequel le réseau est implanté).

GROUPE 1 : Collectivités ne connaissant pas le réseau (127 répondants)

Informations préalables

Dans cette section, les réponses proviennent exclusivement des collectivités **qui ne connaissent pas le réseau**, soit 127 répondants.

Cette section vise à évaluer les ressources internes disponibles dans les collectivités pour développer des projets d'énergies renouvelables et d'identifier des synergies potentielles avec le réseau Les Générateurs.

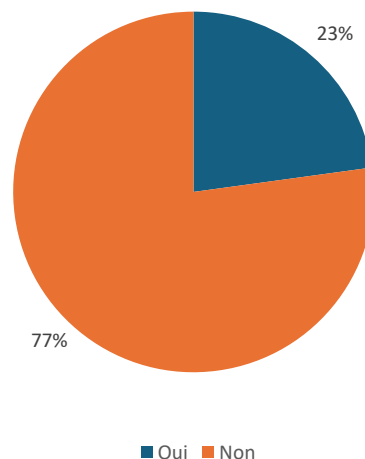
Bénéficiez-vous de l'ingénierie nécessaire au sein de votre structure pour développer un projet éolien ou photovoltaïque ?

Parmi les collectivités enquêtées qui ne connaissent pas le réseau, **77% (98)** ont répondu qu'elles **ne bénéficient pas de l'ingénierie en interne pour développer un projet EnR**.

Ce résultat confirme :

- la question précédente sur l'auto-évaluation des répondants sur leur niveau d'expertise sur les EnR (5,1/10) ;
- une [enquête d'Intercommunalités de France](#) réalisée en 2020 qui a identifié le manque d'ingénierie en interne comme l'un des principaux freins d'une collectivité pour se lancer dans un projet EnR.

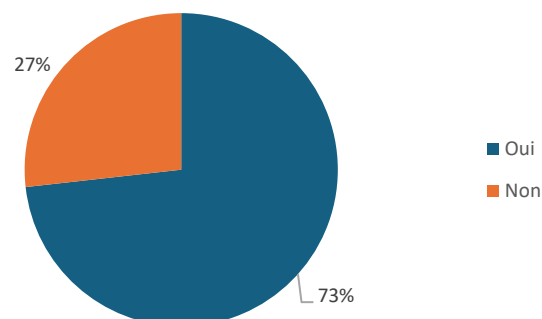
Le réseau Les Générateurs est né en réponse au manque d'ingénierie interne, souvent déploré par les collectivités, pour développer leurs projets EnR.



Avec les informations rappelées ci-dessus, seriez-vous intéressé(e) par un accompagnement d'un conseiller ?

Un encadré avec les principales missions des conseillers et un lien vers le [site national](#) du réseau étaient indiqués en début de section.

- **73%** (93) des répondants se sont montrés intéressés par un accompagnement d'un conseiller Les Générateurs.

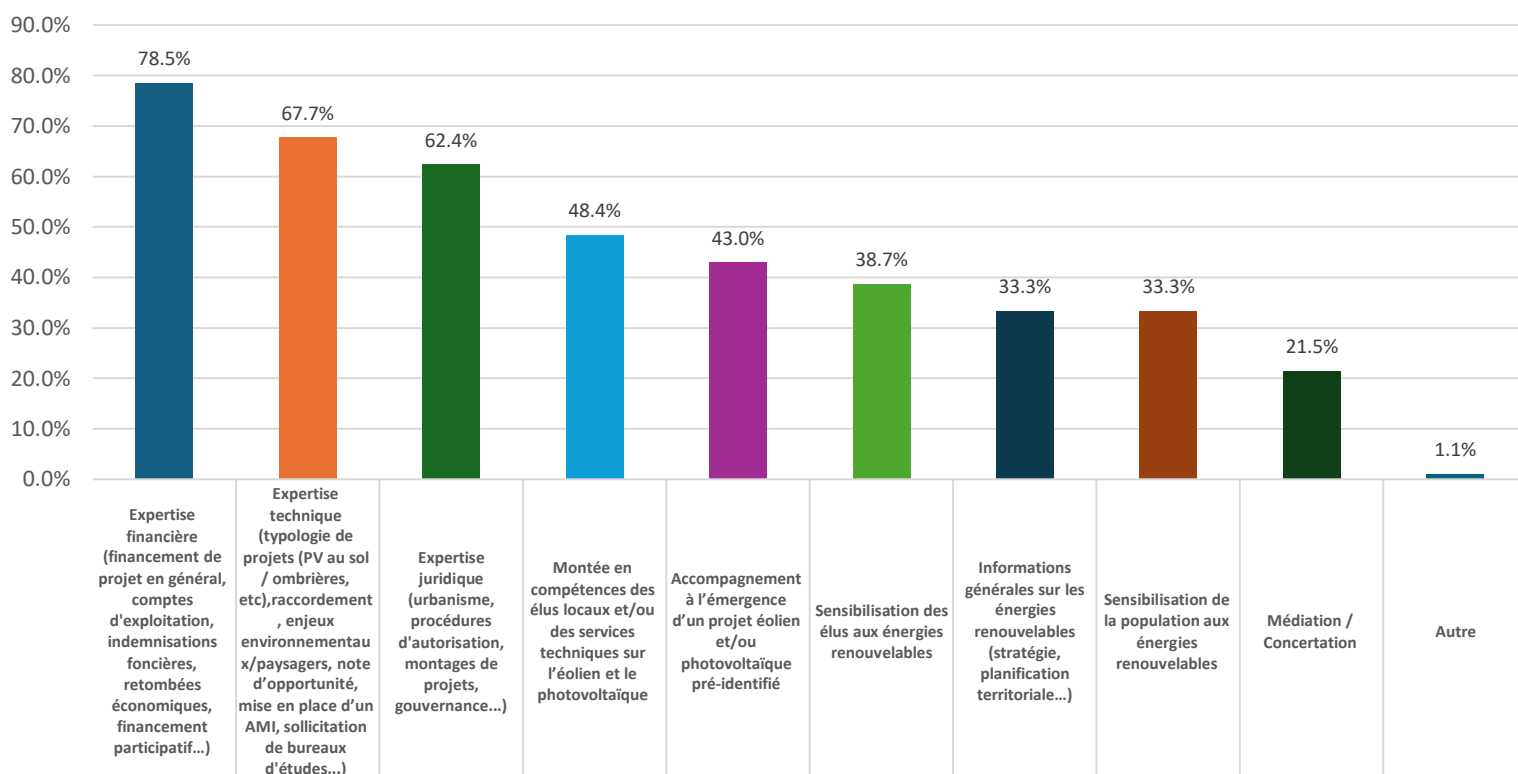


En vous appuyant sur la liste ci-dessous, veuillez sélectionner les types de missions Générateurs pour lesquelles vous seriez le plus intéressé(e)

Parmi les compétences des Générateurs, celles suscitant le plus d'intérêt sont :

- l'expertise financière à 78,5 % ;
- l'expertise technique à 67,7 % ;
- l'expertise juridique à 62,4 %.

Il est également important de savoir que les collectivités ne connaissant pas le réseau ont un niveau d'expertise en énergies renouvelables inférieur à celles qui connaissent le réseau (note moyenne de 4,6).

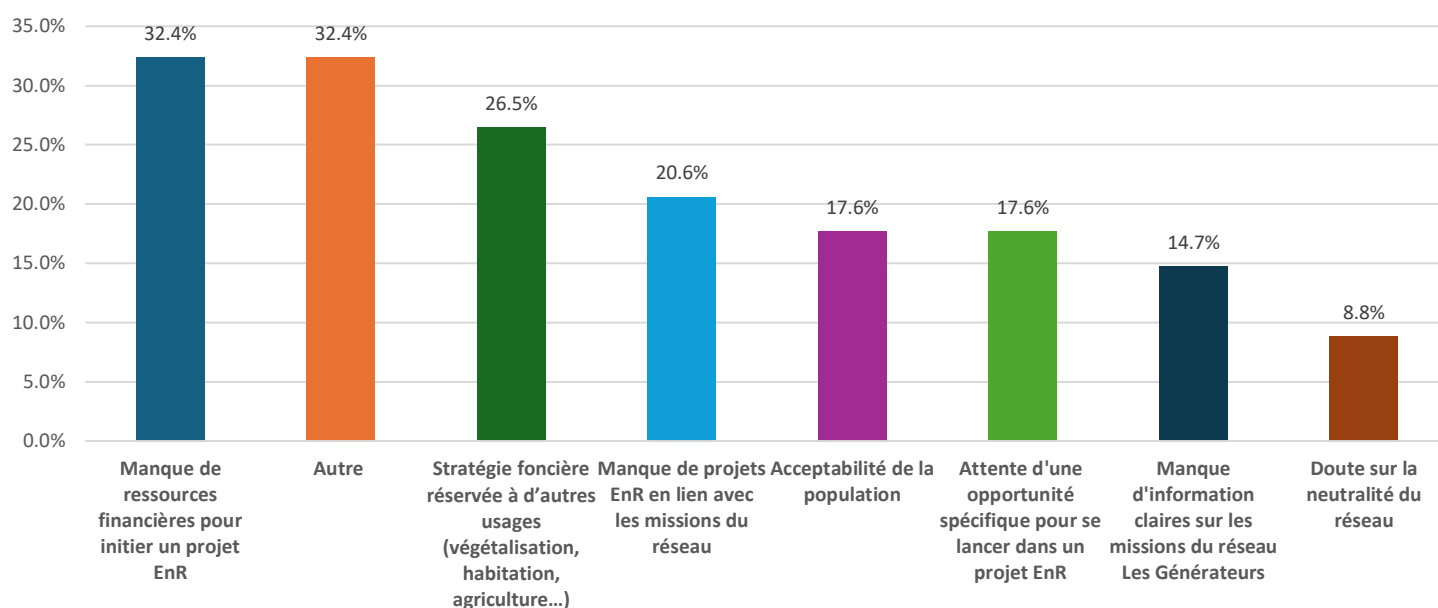


Pour quelle(s) principale(s) raison(s) ne seriez-vous pas incité(e) à solliciter un accompagnement du réseau Les Générateurs ?

32,4 % des collectivités ont indiqué ne pas être intéressées par l'accompagnement d'un conseiller Générateurs en raison d'un manque de ressources financières pour initier un projet EnR.

En même proportion, l'option « Autre » trouve comme principales justifications :

- les répondants sont déjà accompagnés par une autre structure (syndicats d'énergies, services techniques de collectivités, association, Parc Naturel Régional, etc.) ;
- un manque de volonté politique.



Les points à retenir

73 % des collectivités interrogées indiquent ne pas disposer des compétences techniques nécessaires pour entreprendre un projet éolien ou photovoltaïque et ont exprimé un intérêt pour être accompagné par un conseiller.

Les compétences les plus recherchées par les collectivités auprès des Générateurs sont les expertises techniques, juridique et financière.

Il est intéressant de noter qu'un nombre significatif de collectivités interrogées ont choisi de ne pas solliciter l'aide des conseillers en raison d'un manque de ressources financières pour initier un projet EnR.

GROUPE 2 : Collectivités connaissant le réseau mais n'ayant pas bénéficié d'un accompagnement par un conseiller Les Générateurs (61 répondants)

Informations préalables

Dans cette section, les réponses proviennent exclusivement des répondants qui connaissent le réseau et **qui n'ont pas bénéficié** d'un accompagnement par un conseiller, soit 61 répondants.

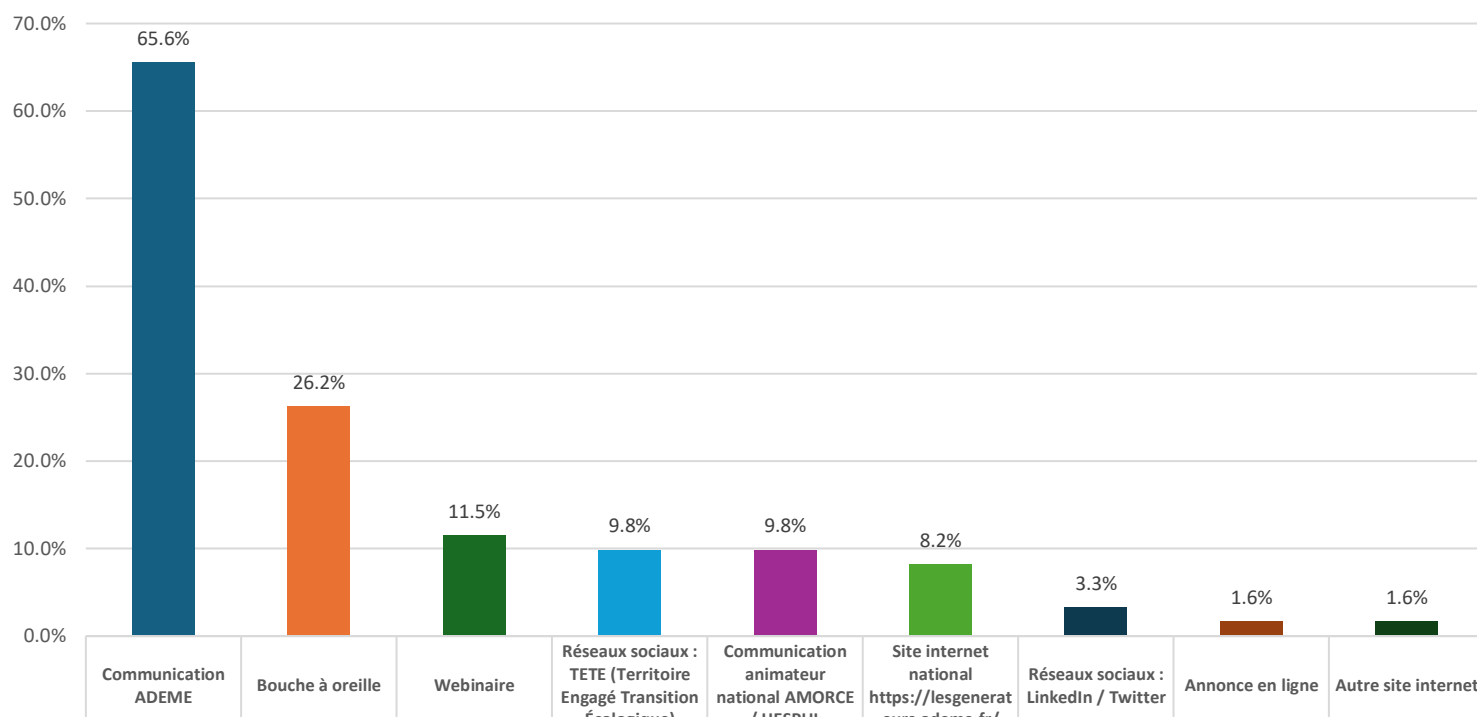
Cette section vise à comprendre pourquoi les collectivités n'ont pas sollicité le réseau à ce jour et les missions des conseillers qui pourraient susciter l'intérêt des répondants.

Comment avez-vous eu connaissance du réseau Les Générateurs ?

Les communications ADEME sont celles qui semblent avoir le plus d'impact puisque 65,6 % des répondants ont indiqué connaître Les Générateurs par ce canal.

Les répondants ont découvert le réseau Les Générateurs par divers canaux, le bouche-à-oreille se plaçant néanmoins en 2^{ème} position parmi les sources d'information avec 26,2 %. Cette variété témoigne de l'importance d'une **stratégie de communication multi canaux**.

Dans la catégorie « Autre » plusieurs réponses indiquent les structures locales rattachées au réseau (CD2E, syndicats d'énergie, autres collectivités etc.)

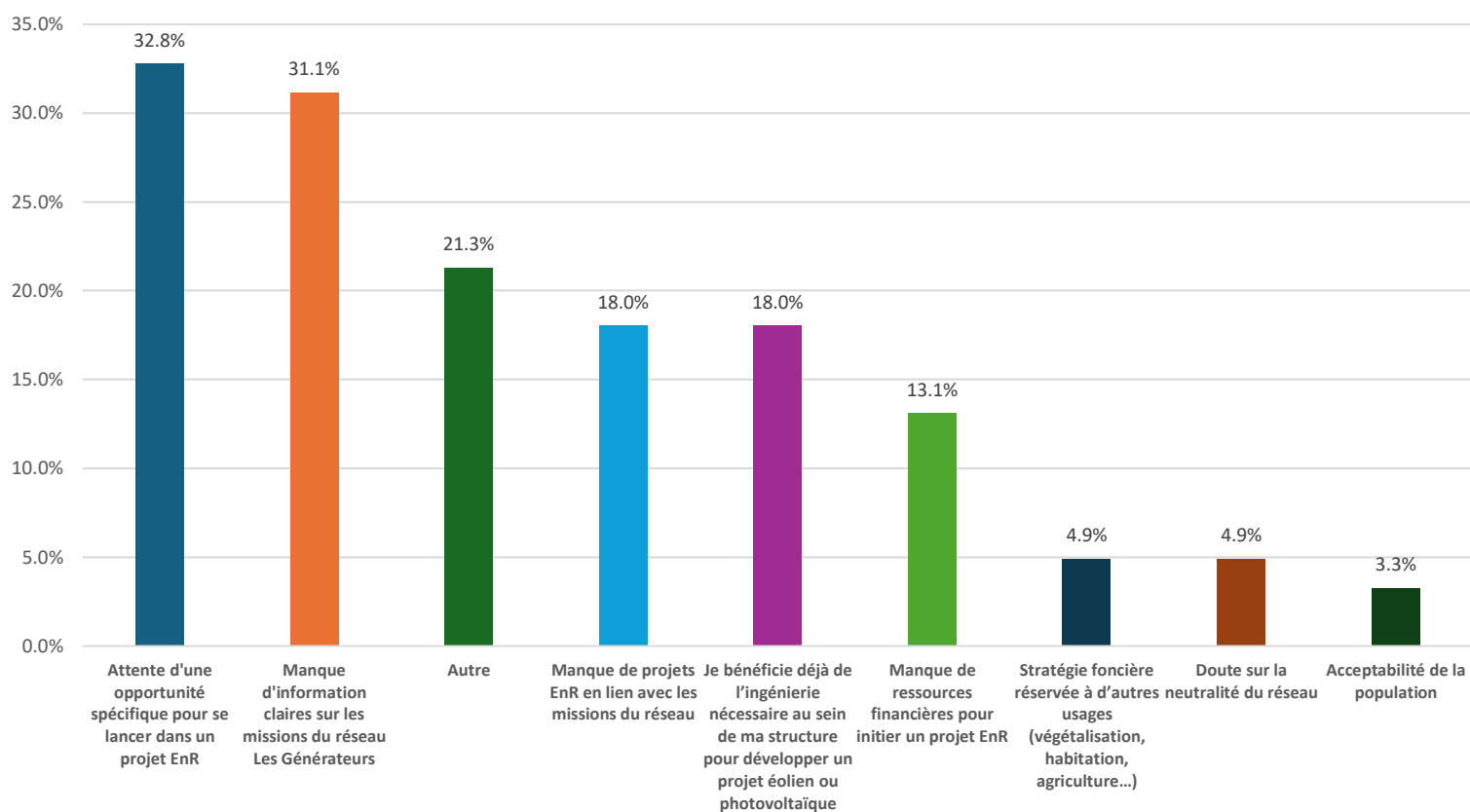


Pour quelle(s) principale(s) raison(s) n'avez-vous pas sollicité Les Générateurs jusqu'à présent ?

2 raisons prédominantes pour expliquer le fait qu'une collectivité ne sollicite pas le réseau :

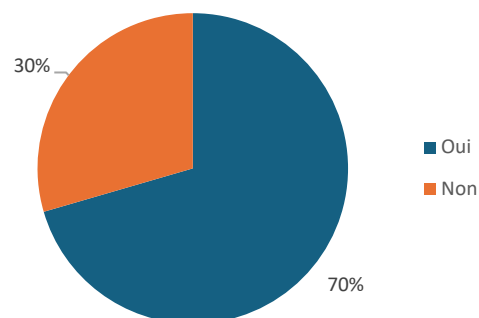
- Le manque d'opportunités pour se lancer dans un projet EnR sur le territoire (32,8%). La sensibilisation faisant partie des missions des conseillers, il est important pour le réseau de susciter l'ambition des collectivités quant à de nouveaux projets EnR.
- Un besoin de clarification sur les missions du réseau (31,1 %). Ce résultat souligne l'importance de poursuivre voire renforcer les efforts de communication afin de mieux faire connaître les objectifs, les actions et la plus-value du réseau, de manière claire et lisible pour l'ensemble des acteurs.

Spécialisation des Conseillers : Les conseillers se concentrent exclusivement sur les projets éoliens et photovoltaïques. Cette spécialisation pourrait justifier pourquoi 18 % des répondants ont choisi l'option « Manque de projets EnR correspondant aux missions du réseau ».



Seriez-vous aujourd'hui intéressé(e) par un accompagnement d'un conseiller ?

Environ 70 % des répondants qui connaissent le réseau seraient intéressés par un accompagnement d'un conseiller Les Générateurs.



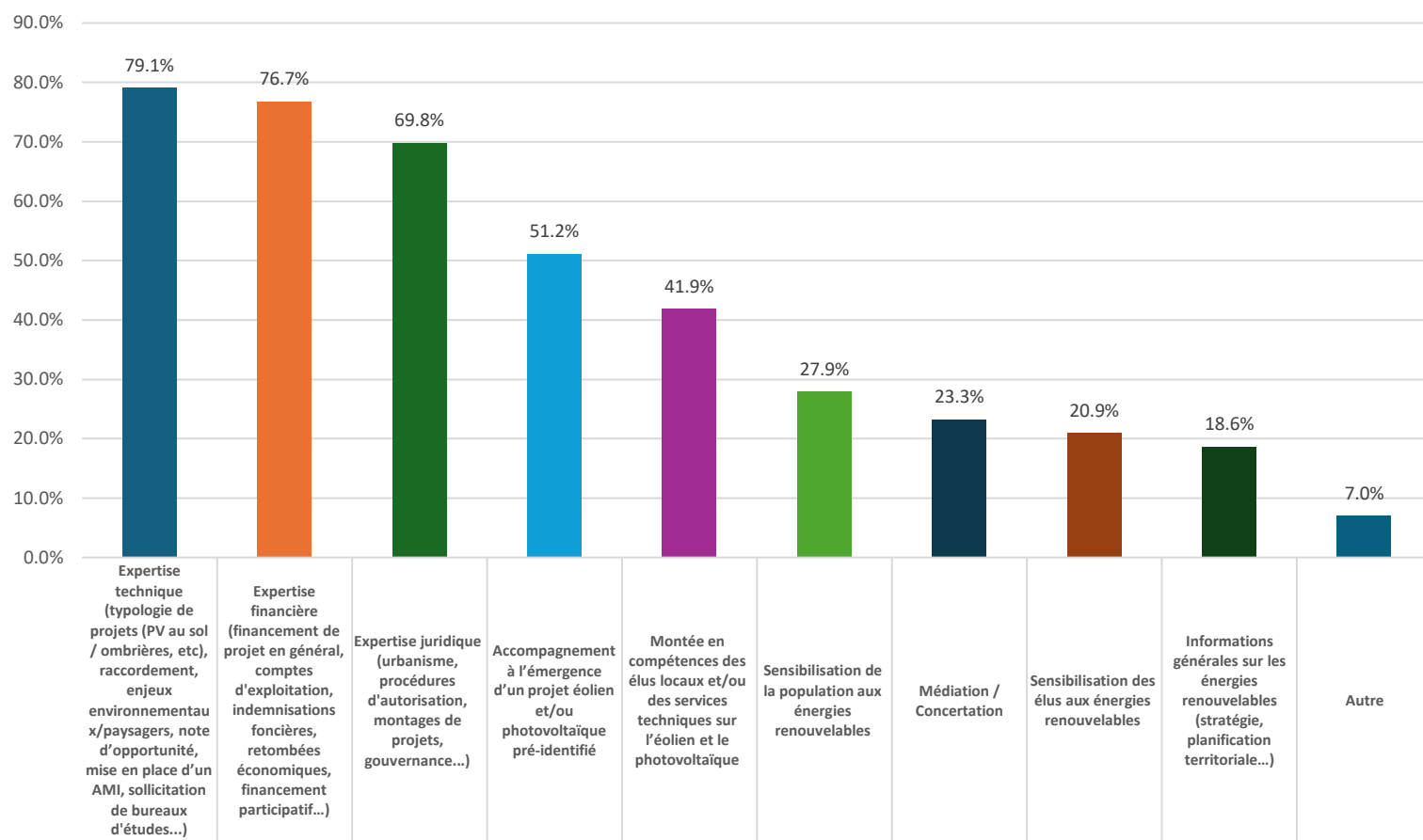
En vous appuyant sur la liste ci-dessous, veuillez sélectionner les types de missions Générateurs par lesquelles vous seriez le plus intéressé(e)

Parmi les missions des Générateurs, celles suscitant le plus d'intérêt sont :

- l'expertise technique à 79,1 % ;
- l'expertise financière à 76,7 % ;
- l'expertise juridique à 69,8 %.

Bien que les 3 missions suscitant le plus d'intérêt soient similaires au **groupe 1**, ceux qui connaissent le réseau montrent un intérêt significativement plus marqué pour ces missions, avec une différence moyenne de + 5,7 % par rapport à ceux qui ne le connaissent pas.

Cette distinction suggère que la connaissance du réseau influence la perception des besoins prioritaires : les répondants du **groupe 1** recherchent avant tout un accompagnement financier, tandis que les connaisseurs accordent plus d'importance aux aspects techniques et méthodologiques des projets



Les points à retenir

70 % des collectivités interrogées connaissant le réseau mais n'ayant pas encore bénéficié d'un accompagnement, ont exprimé un intérêt pour être suivies par un conseiller dans le futur.

Les compétences les plus recherchées par les collectivités auprès des Générateurs sont l'expertise technique, juridique et financière. Ces compétences sont assez similaires entre le **groupe 1** et **groupe 2**, avec une appétence encore plus poussée sur les sujets techniques pour le **groupe 2**.

Les collectivités qui ont choisi de ne pas solliciter l'aide des conseillers l'ont fait en raison d'un manque d'information sur les missions du réseau et/ou d'un manque d'opportunités de projets sur leur territoire. À noter que sur le [site internet des Générateurs](#), il est possible de retrouver les missions détaillées du réseau ainsi que des exemples d'actions de sensibilisation et d'accompagnements.

GROUPE 3 : Collectivités connaissant le réseau Les Générateurs et ayant bénéficié d'un accompagnement sur 2023 (64 répondants)

Informations préalables

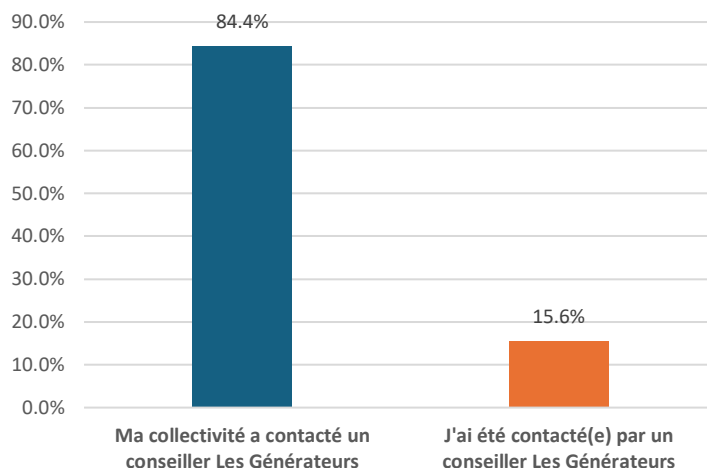
Dans cette section, les réponses proviennent exclusivement des répondants qui **connaissent le réseau et qui ont bénéficié d'un accompagnement** par un conseiller, soit 64 répondants. Cette section vise à :

- identifier le cadre dans lequel sont nés les échanges entre la collectivité et le réseau Les Générateurs ;
- préciser le contenu de l'accompagnement proposé ;
- analyser le bilan général de l'accompagnement.

Avez-vous sollicité le réseau Les Générateurs ou bien avez-vous été contacté(e) par un conseiller du réseau Les Générateurs ?

Pour les accompagnements, c'est en grande majorité les collectivités qui contactent Les Générateurs : 84,4 %. Cette information souligne le succès des efforts réalisés pour accroître la visibilité du réseau :

- le [site internet](#) ;
- la [Newsletter](#) ;
- le [LinkedIn](#) ;
- la chaîne [Youtube](#) Les Générateurs.

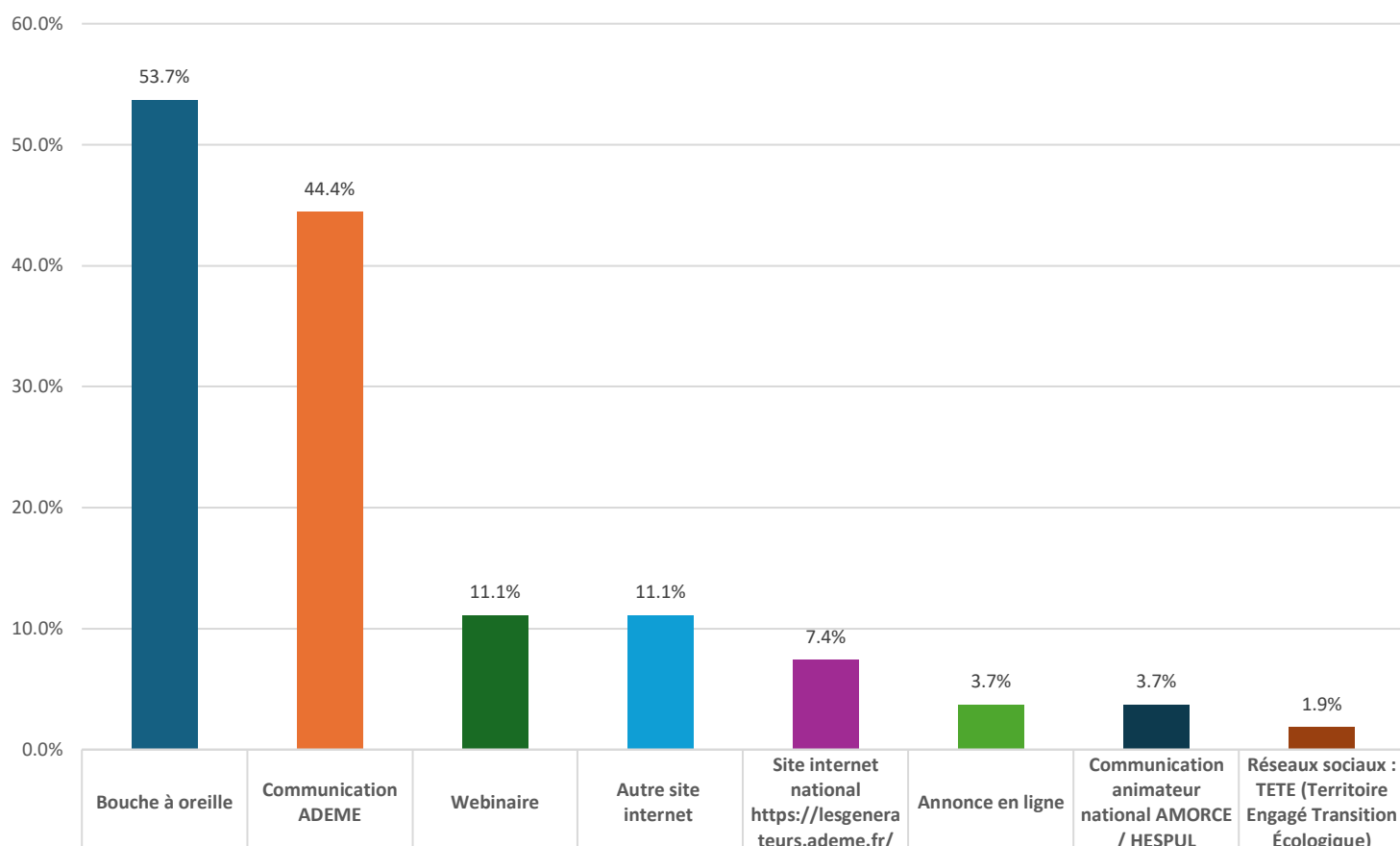


Comment avez-vous eu connaissance du réseau Les Générateurs ?

Comme pour le **groupe 2**, le bouche à oreille et les communications ADEME sont celles qui semblent avoir le plus d'impact avec respectivement 53,7% et 44,4 % des répondants qui ont indiqué connaître Les Générateurs par ces canaux.

Les collectivités ont également entendu parler du réseau par :

- des webinaires et des sites internet régionaux (11,1 %) ;
- le [site internet](https://lesgenereateurs.ademe.fr/) national Les Générateurs (7,4 %).

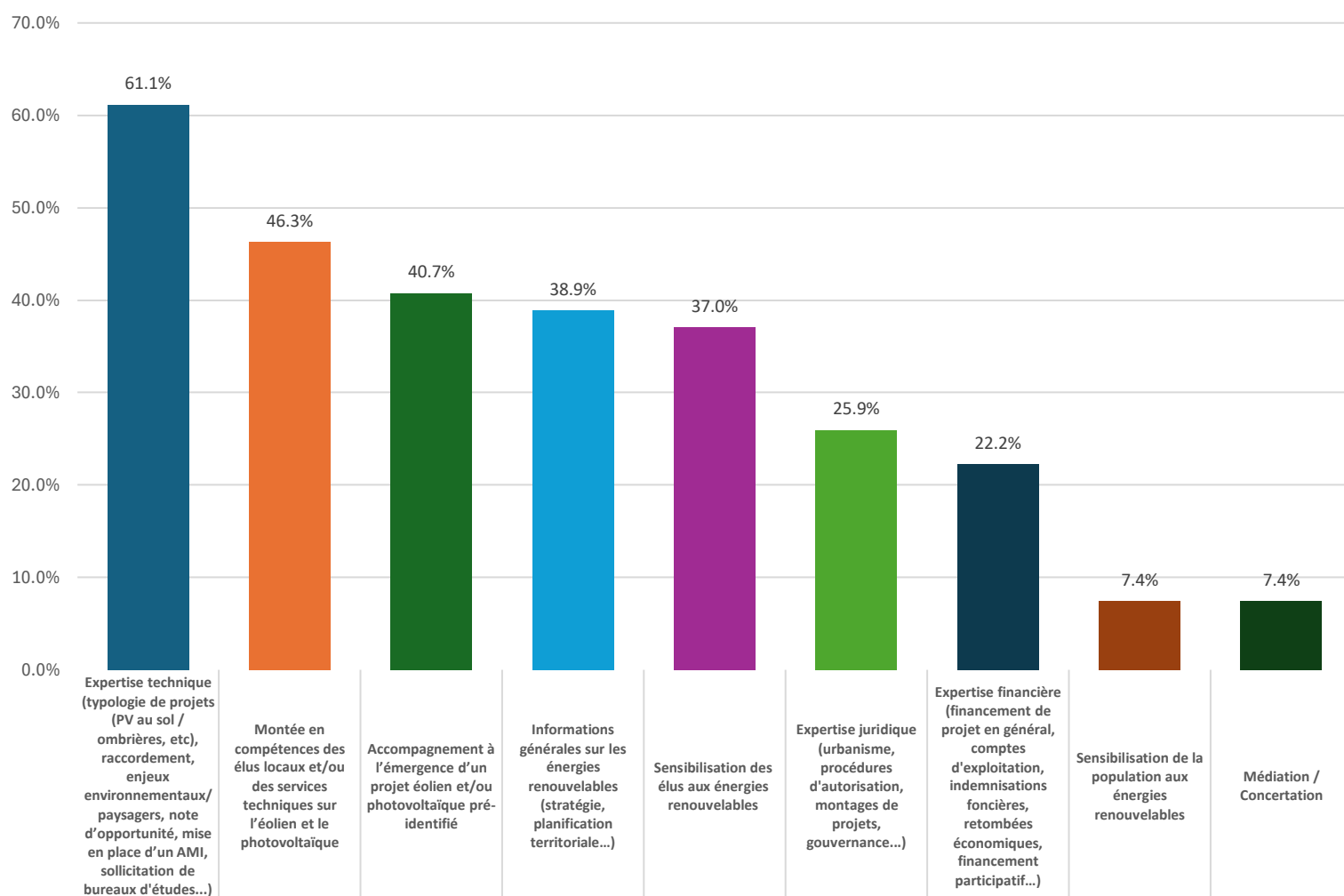


Pour quelle(s) raison(s) avez-vous pris contact avec le réseau Les Générateurs ?

Ce classement est légèrement différent que pour **groupe 1** et **groupe 2**. Ici les collectivités ont sollicité le réseau pour :

- de l'expertise technique (61,1 %) ;
- de la montée en compétences sur l'éolien ou le photovoltaïque (46,3 %) ;
- de l'accompagnement à l'émergence d'un projet (40,7 %).

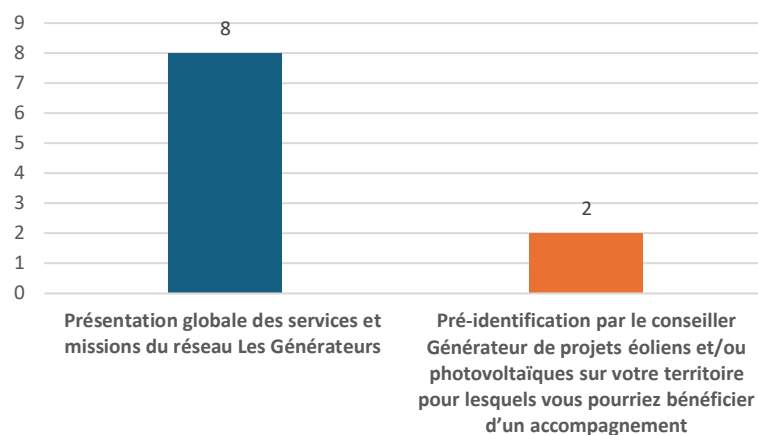
Le groupe 3, constitué de collectivités ayant déjà bénéficié d'un accompagnement, semble mettre en avant des motivations plus spécifiques et opérationnelles : ces réponses peuvent traduire une évolution des besoins, passant d'un intérêt théorique à une demande concrète d'accompagnement adapté aux étapes avancées du projet.



Pour quelle(s) raison(s) avez-vous été contacté(e) par le réseau Les Générateurs ?

Parmi les collectivités interrogées :

- 8 ont été contactées pour une présentation des services et des missions du réseau Les Générateurs.
- 2 ont été contactées car le conseiller a pré-identifié un projet éolien et/ou photovoltaïque sur le territoire.



Cette réponse démontre l'importance de poursuivre et de renforcer l'activité de prospection pour aller chercher des collectivités :

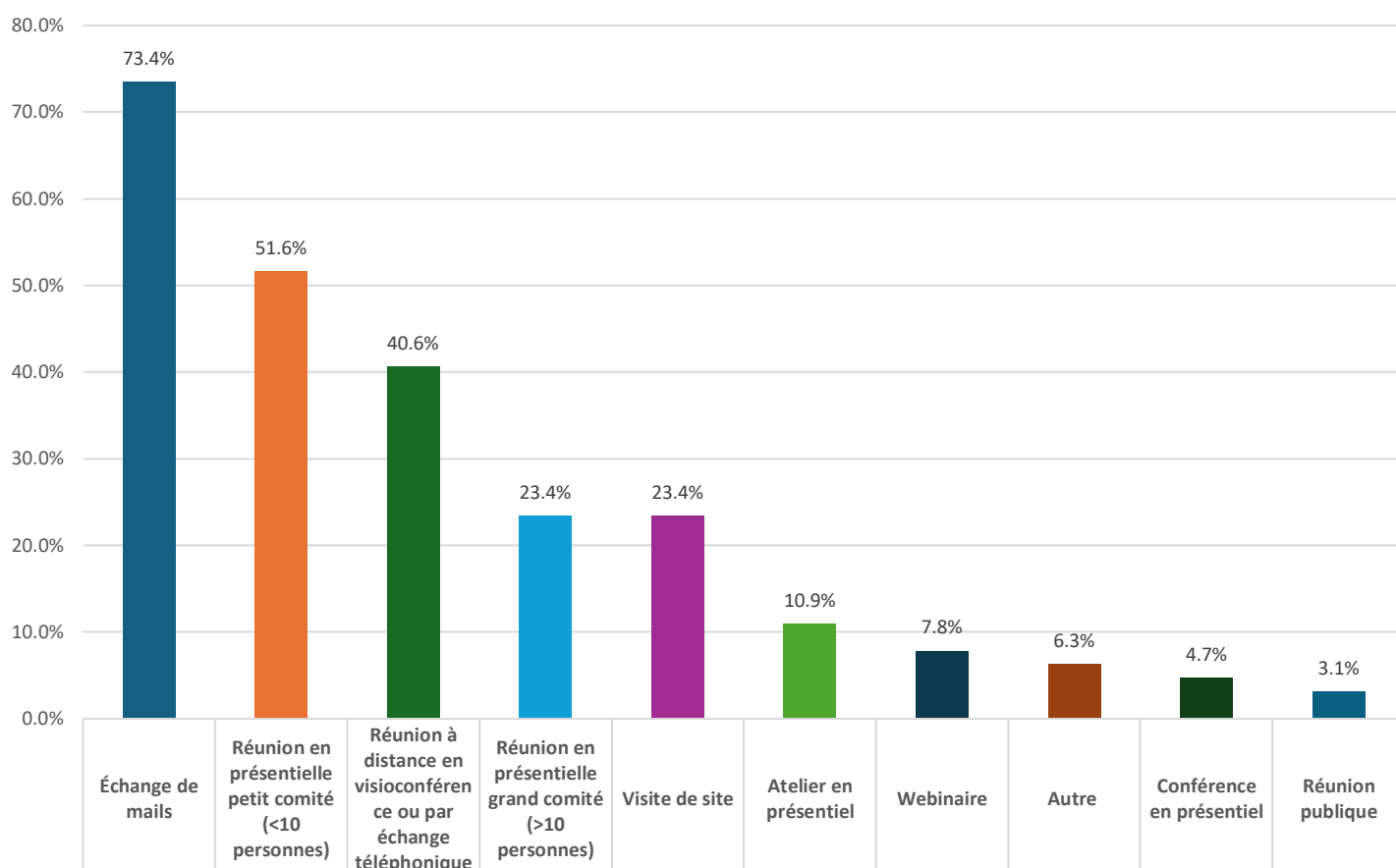
- qui ne seraient pas encore impliquées sur les sujets EnR mais pour lesquelles une sensibilisation serait propice à déclencher l'intérêt ;
- qui n'auraient pas eu le réflexe de contacter le réseau lorsqu'une opportunité est pré-identifiée (sollicitées par un opérateur privé, projet initié par les collectivités elles-mêmes ou les acteurs locaux...).

Quels ont été les formats d'intervention du réseau Les Générateurs ?

Après les premiers échanges par mail, **les conseillers se rendent régulièrement auprès des collectivités et de leurs services techniques pour approfondir les discussions.** Parmi les répondants de ce groupe :

- 51,6 % ont participé à des réunions en présentiel en petit comité (moins de 10 personnes), tandis que 23,4 % ont assisté à des réunions en grand comité (plus de 10 personnes). Près d'un quart des collectivités font ainsi confiance aux conseillers des Générateurs pour intervenir lors de réunions publiques
- Les conseillers interviennent également pour des actions de sensibilisation et de montée en compétence. 23,4 % des répondants ont ainsi bénéficié de visites de sites, et 10,9 % ont participé à des ateliers en présentiel

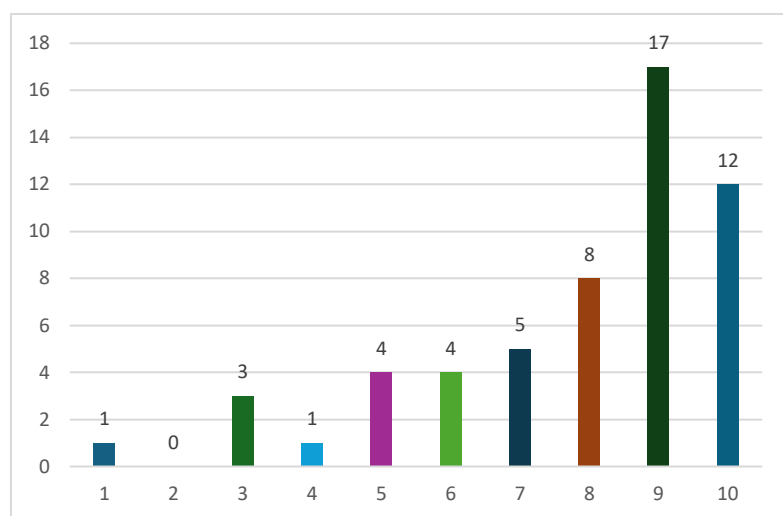
Une question complémentaire portait sur l'adéquation du format d'intervention. **97 % des répondants ont estimé que le format d'intervention était adapté à leurs besoins.**



La section ci-dessous présente les résultats des affirmations soumises aux répondants, avec la répartition des notes associée. Chaque affirmation a été évaluée sur une échelle de 1 à 10, offrant un aperçu de la perception des collectivités quant à l'accompagnement des Générateurs.

Notez de 1 à 10 l'affirmation suivante :

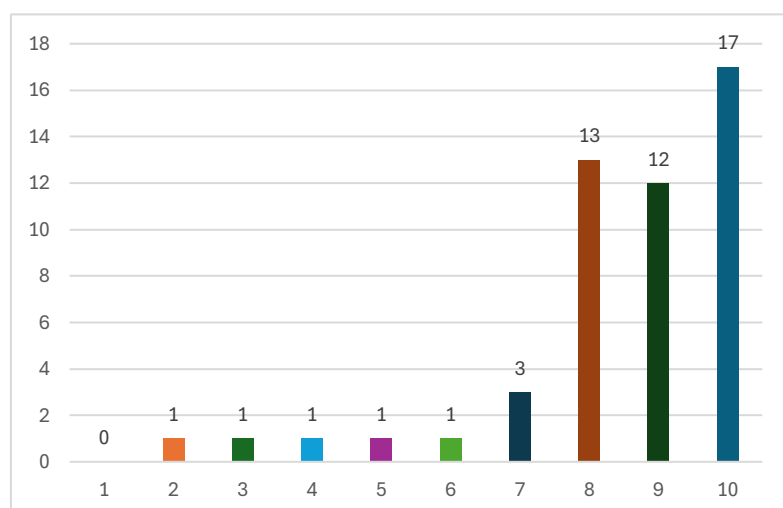
- **Le réseau Les Générateurs a connaissance des problématiques de votre territoire**



Les répondants ont attribué une **note moyenne de 7,8/10**.

Cette note élevée s'explique par le fait que les conseillers sont déjà rattachés à des structures implantées localement depuis un certain temps (ALEC/AREC, associations, syndicats d'énergie, etc.)

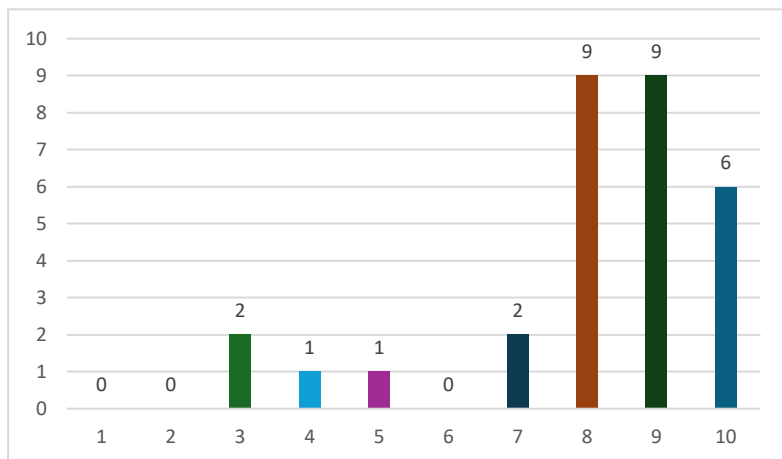
- **Le réseau Les Générateurs a répondu à vos attentes en lien avec la sensibilisation aux énergies renouvelables**



Les répondants ont attribué et une **note moyenne de 8,5**.

Cette note élevée s'explique par les nombreuses actions de sensibilisation du réseau adaptées aux collectivités, tant en présentiel, telles que des visites de sites ou des participations à des réunions, qu'en distanciel, au travers de webinaires.

- **Le réseau Les Générateurs a répondu à vos attentes concernant la concertation autour d'un projet d'énergies renouvelables**

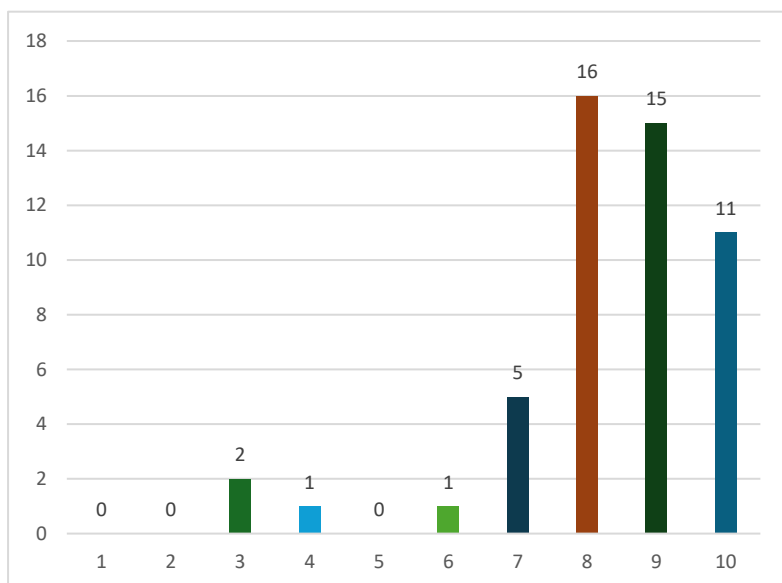


Les répondants ont attribué une **note moyenne de 8,1/10**.

La note s'explique par :

- le format d'intervention que 97 % des collectivités ont estimé adapté à leurs besoins
- la neutralité et l'impartialité des conseillers dans leur accompagnement. Cette qualité ressort également dans la suite de l'enquête (voir la partie 1.2)

- **Le réseau Les Générateurs a permis une montée en compétences des élus locaux et/ou des services techniques sur les sujets des énergies renouvelables**



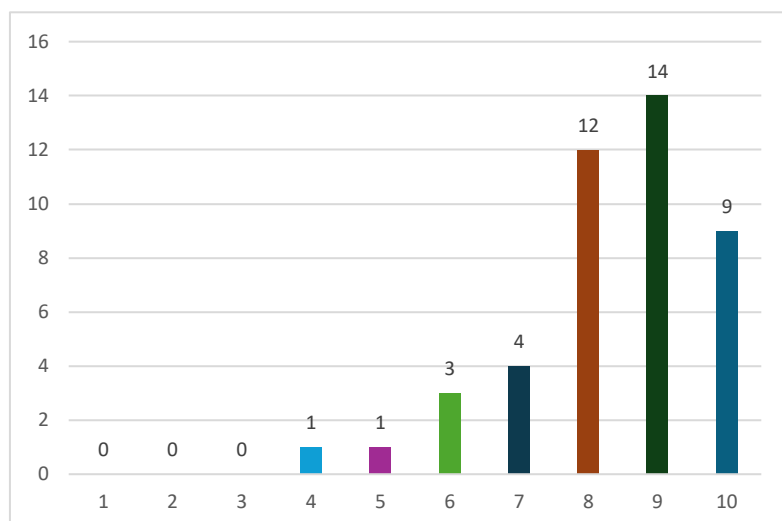
Les répondants ont attribué une **note moyenne de 8,3**.

Cette bonne note s'explique par :

- le parcours de formation que les conseillers ont suivi en intégrant leur mission et les ressources/outils disponibles au sein du réseau
- La transmission d'expertises adaptées au besoin des collectivités : juridiques, techniques ou financières



■ **Le réseau Les Générateurs a répondu à vos attentes en lien avec les problématiques techniques* de vos projets**



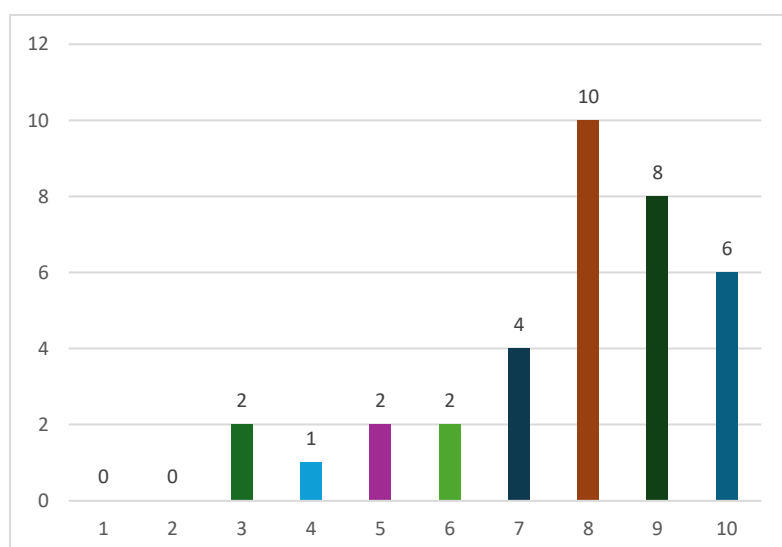
Les répondants ont attribué une **note moyenne de 8,3**.

L'expertise technique des conseillers fait partie des compétences les plus recherchées par les collectivités. Cette compétence se retrouve à la fois dans les webinaires de sensibilisation et dans les accompagnements pour des projets EnR pré-identifiés. Des exemples sont à consulter sur le [site internet Les Générateurs](#).

* typologie de projets (PV au sol/ ombrières, etc.), raccordement, enjeux environnementaux/paysagers, note

d'opportunité, mise en place d'un AMI, sollicitation de bureaux d'études...

■ **Le réseau Les Générateurs a répondu à vos attentes en lien avec les problématiques juridiques* de vos projets**

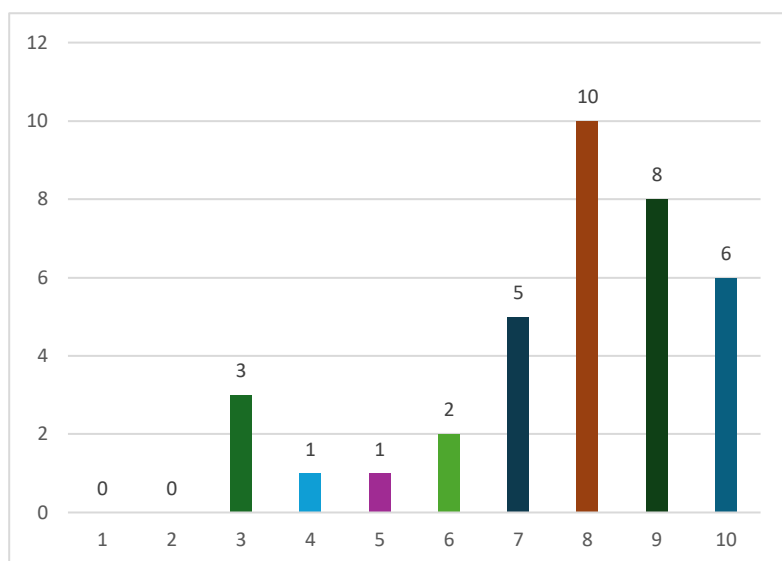


Les répondants ont attribué une **note moyenne de 7,8**.

Ces notes peuvent refléter des attentes spécifiques des collectivités dépassant le cadre d'intervention des Générateurs, limité aux premières étapes des projets, ou entrer en conflit avec leur devoir de neutralité et d'impartialité (les répondants ayant attribué une mauvaise note n'ont pas justifié leur choix).

* Urbanisme, procédures d'autorisation, montages de projets, gouvernance...

■ **Le réseau Les Générateurs a répondu à vos attentes en lien avec les problématiques financières* de vos projets**



Les répondants ont attribué une **note moyenne de 7,7/10**.

Le constat pour cette affirmation est similaire à la précédente :

- Les enjeux financiers de certains projets EnR nécessitent un avis neutre et indépendant des conseillers. Les Générateurs ont d'ailleurs ratifié une charte s'engageant à respecter ce devoir de neutralité
- Les conseillers exposent aux collectivités les différents niveaux d'implication possibles dans un projet

EnR pour ces dernières, allant du simple respect des obligations réglementaires à une prise en main complète du développement des EnR sur son territoire. Ils accompagnent ensuite la collectivité dans la définition et la mise en œuvre de son choix.

Bien que 37,5 % des répondants aient attribué une note entre 8 et 10, cette question enregistre la note moyenne la plus basse.

** financement de projet en général, comptes d'exploitation, indemnisations foncières, retombées économiques, financement participatif...*

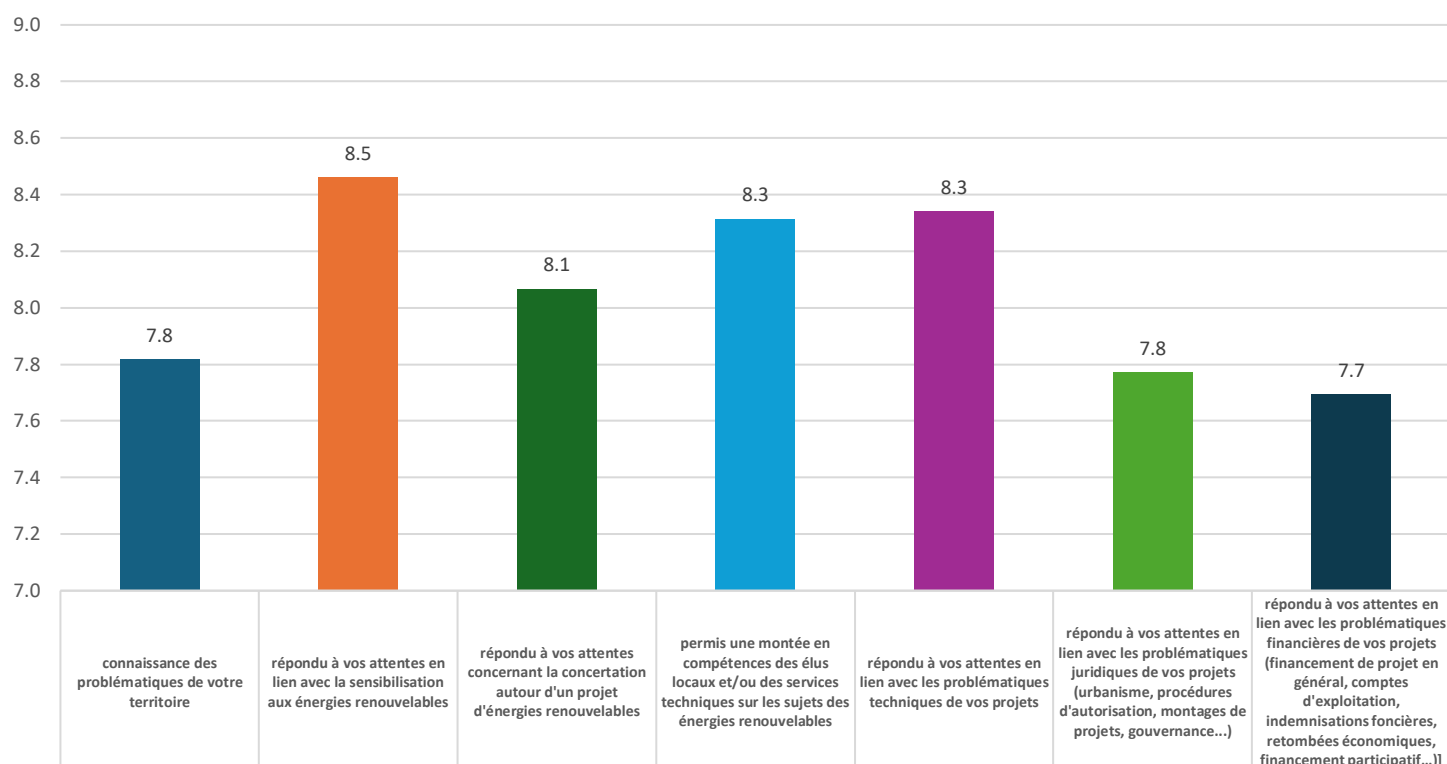


Synthèse des notes *aux affirmations* :

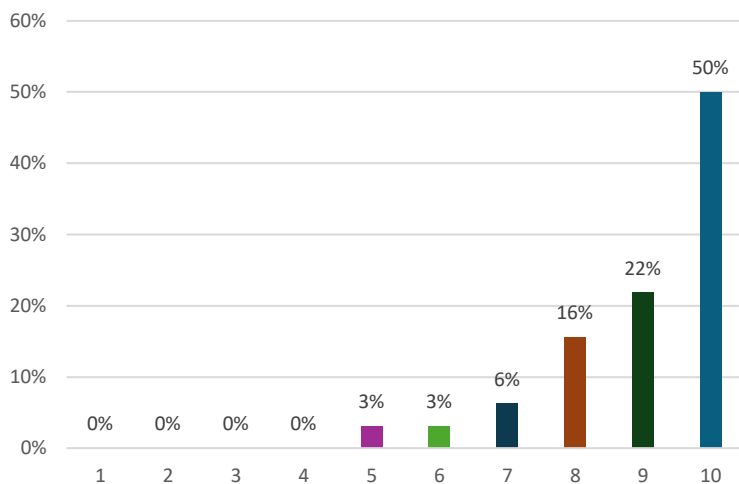
La note moyenne pour l'ensemble des questions sur l'accompagnement est de **8,1/10**. Cette note élevée reflète la pertinence et l'impact des actions des conseillers Générateurs sur le terrain.

L'accompagnement le plus apprécié est la **sensibilisation aux énergies renouvelables** avec une note moyenne de **8,5/10**.

Inversement, l'accompagnement qui reçoit la note moyenne la plus basse (**7,7/10**) est celui sur **les problématiques financières**. Bien qu'il était un bon résultat, cela confirme qu'il convient de poursuivre/renforcer la formation des conseillers sur cette thématique.



Recommanderiez-vous l'accompagnement du réseau Les Générateurs à une autre collectivité ?



Plus de 87 % des collectivités ont attribué une note de 8 et plus à cette question.

Sur les 64 collectivités qui ont bénéficié d'un accompagnement déjà **35 ont déjà recommandé le réseau** Les Générateurs et **17 sont prêts à témoigner** de l'accompagnement dont ils ont bénéficié !

Les points à retenir

84 % des collectivités accompagnées ont sollicité d'elles-mêmes le réseau, ce qui traduit à la fois une montée en visibilité de celui-ci (via le bouche-à-oreille, les actions de communication, les webinaires, etc.) et une dynamique proactive du réseau pour se faire connaître.

Les principales raisons de sollicitation du **groupe 3** concernent l'expertise technique (61 %), la montée en compétences des élus et services (46 %) et l'accompagnement à l'émergence d'un projet (41 %), montrant une demande concrète et opérationnelle. La montée en compétences des élus et services est davantage demandée en comparaison des **groupes 1** et **groupes 2**. Cela suggère que l'accompagnement sur un projet concret fait émerger cette attente, en réponse à la complexité des projets abordés (cf. partie 1.2).

Les collectivités accompagnées attribuent une note moyenne globale de 8,1/10 à l'accompagnement des Générateurs. L'expertise en sensibilisation (8,5), technique (8,3) et montée en compétences (8,3) figurent parmi les critères les mieux notés.

Plus de 87 % des collectivités accompagnées recommanderaient le réseau à une autre collectivité, et plus d'une sur deux l'a déjà fait ou se déclare prête à témoigner.

1.1.3. Quelques recommandations

Améliorer la visibilité et la compréhension des missions du réseau.

- Le [site internet national](#) Les Générateurs constitue la porte d'entrée principale pour découvrir le rôle, les missions, les actualités et les événements du réseau. Il centralise l'ensemble des informations utiles et permet aux collectivités de prendre contact facilement avec leur conseiller via l'onglet « [mon conseiller en région](#) ». Ce site peut être relayé par l'ensemble des acteurs impliqués dans le réseau — conseillers Générateurs, partenaires financeurs, collectivités accompagnées, structure des conseillers ou animation nationale — afin de renforcer la visibilité autour des Générateurs.
- Lorsqu'un retour d'expérience est partagé, il est important de présenter explicitement leurs accompagnements sous l'étiquette « Générateurs ». Cela permettra aux collectivités de mieux identifier le réseau comme acteur principal de l'accompagnement, plutôt que la structure du conseiller.

Favoriser l'engouement des projets EnR :

- Toute collectivité souhaitant valoriser un projet accompagné par un conseiller peut le faire en se rapprochant soit du conseiller en question soit de [l'animation nationale](#). L'animation se rapprochera des collectivités ayant bénéficié d'un accompagnement, en particulier les 35 collectivités qui ont déjà recommandé le réseau et les 17 prêtes à témoigner (**groupe 3**).
- Continuer et encourager la création d'outils Générateurs pour favoriser l'acceptabilité des projets EnR, comme les « vrais et faux » par exemples.

Renforcer les compétences des conseillers sur les thématiques financières :

- L'ensemble des conseillers Les Générateurs ont suivi un parcours de formation complet visant à leur fournir une base commune sur les aspects financiers, techniques et réglementaires liés aux projets EnR. Il apparaît toutefois nécessaire de renforcer la formation sur les aspects financiers des projets EnR, domaine où les attentes des collectivités sont fortes et où la note moyenne des accompagnements reste la plus basse pour le **groupe 3** (7,7/10).
- Encourager le développement et le partage d'outils pédagogiques et des ressources pratiques sur le financement participatif et les retombées économiques.

Valoriser les répondants de l'enquête annuelle :

- Au-delà des enseignements clés issus de l'analyse des résultats, l'enquête permet également d'identifier des collectivités susceptibles de bénéficier d'un futur accompagnement ou de témoigner de l'accompagnement déjà réalisé. Dans cette perspective, l'animation nationale du réseau prévoit de :
 - se rapprocher des répondants où l'ingénierie interne fait défaut, en capitalisant sur les 73 % de collectivités ayant exprimé un besoin d'accompagnement (**groupe 1**) ;
 - encourager les collectivités accompagnées à promouvoir le réseau Les Générateurs, qui constitue le principal vecteur de notoriété : 53,7 % (**groupe 2**) des collectivités déclarent avoir découvert le réseau grâce à cet accompagnement.

Clarifier les missions du réseau :

- Améliorer la lisibilité des missions des Générateurs sur les différents supports de communication afin de réduire le pourcentage de collectivités qui n'ont pas sollicité le réseau faute d'informations claires (31 % des répondants du **groupe 2**). À cet effet, le [site internet national](#) et la [chaîne Youtube](#) du réseau constituent des outils pertinents pour découvrir leurs actions.
- Mettre à disposition des fiches explicatives par typologie de missions (technique, juridique, financière) pour aider les collectivités à mieux identifier l'appui qu'elles peuvent recevoir. La mise en place de fiches explicatives ou d'un support présentant les missions du réseau sera annoncé sur la [NewsLetter Générateurs](#).

1.2. Auprès des acteurs territoriaux

1.2.1. Méthodologie

Dans le cadre de l'enquête annuelle, cinq entretiens ont été menés auprès des publics cibles du réseau afin d'évaluer la perception et l'impact du soutien apporté. Ces entretiens ont été réalisés par l'animation nationale, sur la base d'un guide d'entretien préalablement élaboré (cf. Annexe).

Les entretiens ont été conduits auprès d'un panel composé de quatre élus et d'un agent de collectivité des régions Bretagne, Pays de la Loire, La Réunion, Grand Est et Occitanie.

Les objectifs des entretiens étaient rappelés en début d'échange :

- Comprendre la perception des élus vis-à-vis du réseau Les Générateurs.
- Identifier les impacts et réussites du réseau dans les projets locaux.
- Recueillir des recommandations pour améliorer l'accompagnement et la visibilité du réseau.
- Prévoir les suites de l'accompagnement

Trois axes ont été développés durant les entretiens (cf. Annexe) :

- le contexte local au niveau énergétique ;
- la perception des répondants vis-à-vis du réseau Les Générateurs et les expériences vécues avec les conseillers ;
- les perspectives d'accompagnements.

1.2.2. Précisions sur les cibles et échantillon

L'enquête a été menée auprès d'élus et un agent de collectivité qui sont impliqués dans des projets d'énergies renouvelables et accompagnés par le réseau Les Générateurs. L'échantillon comprend quatre élus locaux (maires, adjoints et conseiller) et un technicien :

- Sébastien BOUDET, Conseiller délégué de Martigné-Ferchaud – Bretagne
- François BRÉE, 2e Adjoint de Gennes-Val-de-Loire – Pays de la Loire
- Michel MAYA, Maire de Tramayes – Bourgogne-Franche-Comté
- Giovanni PAYET-ROGELJA, Chargé de mission Transition Écologique de Saint-Paul – La Réunion
- Julien WOJCIESZAK, 1er Adjoint à la Transition Écologique de Vimy – Hauts-de-France

Les personnes interrogées ont été sélectionnées afin d'assurer une représentation équilibrée des filières sur lesquelles travaillent les conseillers Les Générateurs. Ainsi, trois entretiens ont été menés sur le photovoltaïque et deux sur l'éolien.

1.2.3. Résultats des entretiens

Les résultats sont présentés par typologies de projets accompagnés par les conseillers (selon le code couleur suivant : **photovoltaïque** et **éolien**) et par axes développés.

Présentation du contexte local énergétique

Saint-Paul	Vimy	Gennes-Val-de-Loire
Connaissance du réseau Le conseiller Générateurs a pris contact avec l'interviewé lors d'une présentation du réseau. Contexte énergétique local Aucun bâtiment public n'est encore équipé de panneaux solaires. Saint-Paul est l'une des plus grandes communes de France en superficie avec un relief varié (zone littorale jusqu'à 2500 m d'altitude, photovoltaïque efficace uniquement jusqu'à 700-750 m d'altitude et problèmes de couverture nuageuse limitant la production solaire au-delà). Freins et difficultés pour développer des projets EnR - Manque d'ingénierie technique en interne pour piloter efficacement les projets. - Coût élevé des installations photovoltaïques, en raison de l'importation des équipements. - Lenteur des procédures administratives, notamment en lien avec les appels d'offres et la commande publique.	Connaissance du réseau L' élu a découvert Les Générateurs en 2022 lors de réflexions sur un projet photovoltaïque communal. Il a sollicité l'agglomération et participé à l'une des premières réunions organisées par le réseau. Contexte énergétique local Volonté d'avancer sur de petits projets, mais prudence des élus quant aux grandes infrastructures. Un cadastre solaire a été réalisé, mais son exploitation reste limitée. Freins et difficultés pour développer des projets EnR - Manque de consensus politique autour des énergies renouvelables. - Besoin de montée en compétences techniques au sein des collectivités. - Contraintes administratives et manque de soutien politique pour déclarer des zones d'accélération.	Connaissance du réseau L' élu s'intéressait déjà aux questions énergétiques avant son élection. Après une première tentative infructueuse de lancement d'un AMI photovoltaïque, la commune a découvert Les Générateurs via le SIEMML et sollicité leur appui pour structurer un second AMI. Contexte énergétique local Un projet est en cours sur un terrain municipal, avec une volonté d'exploiter le photovoltaïque tout en respectant les contraintes patrimoniales du territoire. Freins et difficultés pour développer des projets EnR - Contraintes réglementaires et urbanistiques très strictes (classement UNESCO et exigences des Architectes des Bâtiments de France). - Manque de compétences internes pour structurer les procédures administratives et gérer les documents réglementaires.

Perception et expériences avec le réseau Les Générateurs

Saint-Paul	Vimy	Gennes-Val-de-Loire
Accompagnement reçu Réalisation de deux notes d'opportunité pour du photovoltaïque sur les équipements publics de la collectivité : une première note a porté sur les écoles et gymnases, tandis que la seconde porte sur les parkings et plateaux sportifs non couverts. Impacts positifs - Confirmation du potentiel photovoltaïque, notamment sur le littoral, ouvrant des perspectives pour de futurs projets. - Identification des contraintes techniques : certains bâtiments initialement envisagés se sont révélés inadaptés à l'installation de panneaux solaires. Obstacles rencontrés malgré l'accompagnement Aucun frein rencontré au sein de la collectivité ni dans les échanges avec Les Générateurs. Au contraire, l'initiative suscite un fort intérêt interne.	Accompagnement reçu Soutien technique sur un projet photovoltaïque au sol (3 MW sur une ancienne décharge inerte), avec un appui important pour la rédaction de l'AMI et la sélection des prestataires. Impacts positifs - Un montage juridique innovant avec une autoconsommation collective de la centrale photovoltaïque profitable à la commune et ses habitants. - Orientation stratégique pour intégrer les considérations environnementales, sociales et économiques dans les priorités du projet. - Une méthodologie rigoureuse qui a permis d'aller au-delà des attentes initiales. Obstacles rencontrés malgré l'accompagnement Hésitations internes au sein des élus et des services municipaux, notamment sur la sélection des prestataires et la répartition des bénéfices du projet.	Accompagnement reçu Soutien dans la rédaction d'un second AMI photovoltaïque au sol et intégration d'une dimension d'autoconsommation collective. Impacts positifs - Rédaction d'un AMI plus clair et structurant, attirant des développeurs mieux adaptés aux spécificités et attentes de la collectivité. - Gain de temps et éviction des erreurs administratives. - Montée en compétences des élus et des équipes municipales. - Sensibilisation accrue des parties prenantes locales aux enjeux de la transition énergétique. Obstacles rencontrés malgré l'accompagnement - Manque de visibilité du réseau auprès des petites collectivités, qui gagneraient à mieux connaître Les Générateurs. - Ressources humaines limitées au sein de la commune, rendant difficile le suivi détaillé des projets. - Mobilisation des parties prenantes parfois complexe, nécessitant des efforts pour impliquer tous les acteurs concernés.

Les perspectives de l'accompagnement Générateurs

Saint-Paul	Vimy	Gennes-Val-de-Loire
Attentes futures Continuer l'accompagnement sur les projets identifiés avec un soutien pour la formalisation et l'analyse d'un cahier des charges. Aller plus loin avec un accompagnement spécifique sur des projets impliquant plusieurs collectivités. Types de collaboration et partenariat à renforcer - Encourager le partage d'expériences avec d'autres collectivités et acteurs publics locaux (SPL). - Développer des collaborations avec des opérateurs photovoltaïques (en veillant à conserver l'impartialité des conseillers) afin monter en compétence. Forces du réseau Les Générateurs - Disponibilité et réactivité. - Qualité des réponses techniques. - Neutralité et impartialité : pas d'orientation vers une solution unique ou un prestataire spécifique, laissant aux collectivités le choix du modèle qui leur convient.	Attentes futures Accompagnement pour intégrer davantage de projets, avec le développement d'un autre projet photovoltaïque en complément des initiatives en cours. Types de collaboration et partenariat à renforcer Collaboration renforcée avec des associations locales telles que l'ALEC et d'autres structures régionales pour garantir une bonne visibilité du réseau, notamment auprès d'élus qui souhaiteraient développer des projets similaires. Forces du réseau Les Générateurs - Disponibilité, expertise technique et connaissance du territoire. - Neutralité et objectivité dans les conseils, facilitant la prise de décision.	Attentes futures Un accompagnement renforcé pour les élus et techniciens municipaux afin d'aider d'autres petites communes à initier leurs projets, et besoin que le réseau gagne en visibilité pour permettre à davantage de collectivités de connaître ses services. Types de collaboration et partenariat à renforcer Le réseau Les Générateurs pourrait faire le lien avec des associations locales pour sensibiliser la population et avec des développeurs engagés dans des projets éthiques et locaux. Forces du réseau Les Générateurs - Précision et rigueur dans l'accompagnement. - Expertise technique et mise en relation avec des acteurs qualifiés.

Présentation du contexte local énergétique

Tramayes	Martigné-Ferchaud
Connaissance du réseau Familiarisé avec le réseau Les Générateurs avant son lancement officiel via divers réseaux liés à l'énergie (AMORCE, CLER, TEPOS, etc.), l' élu percevait la nécessité d'un accompagnement technique et juridique pour son futur projet éolien. Contexte énergétique local La commune est particulièrement engagée dans la transition énergétique avec une démarche TEPOS depuis 2011, le développement d'EnR et une réduction de sa consommation énergétique. La loi APER¹ a relancé les sujets énergétiques avec une participation citoyenne accentuée. Freins et difficultés pour développer des projets EnR - Présence de zones Natura 2000 nécessitant des études d'impact importantes pour minimiser les effets sur la biodiversité et les migrations animales. - Restriction imposée par l'aviation civile et militaire en raison de la proximité de couloirs aériens. - Opposition locale matérialisée par la création d'une association anti-éolien. - Nécessité de convaincre les habitants et de gérer les craintes liées à l'impact paysager.	Connaissance du réseau L' élu a découvert Les Générateurs via le SDE 35, acteur clé des projets EnR locaux. Bien qu'informé de l'existence du réseau, il associe l'accompagnement davantage au SDE 35. Contexte énergétique local L'intercommunalité a défini des zones d'accélération (ZAEnR) prévues dans le cadre de la loi APER. Le territoire bénéficie d'un mix énergétique diversifié, le territoire accueille déjà plusieurs parcs éoliens et d'autres projets émergents, mais la densité des parcs éoliens commence à soulever des questions. Récemment il y a eu un effort supplémentaire pour intégrer les citoyens dans les décisions. Freins et difficultés pour développer des projets EnR - Certains habitants perçoivent les éoliennes comme inesthétiques et perturbantes pour le paysage. - L'opacité des montages financiers des projets éoliens (fonds de pension étrangers, rachats et fusions) alimente une perception négative au sein de la population, donnant l'impression que la transformation du paysage bénéficie principalement à des acteurs économiques éloignés du territoire, ce qui peut renforcer les résistances locales. - Préoccupation sur l'impact écologique, notamment sur la santé animale. - À ce jour pas de mouvement anti-éolien.

¹ [Loi d'Accélération de la Production des Énergies Renouvelables](#) promulgué le 10 mars 2023.

Perception et expériences avec le réseau Les Générateurs

Tramayes	Martigné-Ferchaud
Accompagnement reçu Conseils juridiques et techniques sur les études éoliennes, incluant la réglementation et les démarches administratives, ainsi qu'un soutien sur la sécurisation foncière, les partenariats et l'analyse des impacts environnementaux. Impacts positifs - Meilleure maîtrise du projet par la commune : révision de la répartition initiale de la gouvernance de la société de projet du projet éolien, avec un passage significatif en faveur de la collectivité. Cette répartition reflétait la volonté de la commune de s'impliquer davantage dans le projet. - Amélioration de l'adhésion locale grâce au passage à une plus implication de la collectivité dans la société du projet éolien. Obstacles rencontrés malgré l'accompagnement - Aucun obstacle majeur identifié à ce stade, l'accompagnement étant encore au stade d'émergence. - Création d'une association anti-éolien. - La multiplication des parcs soulève des enjeux de co-visibilité et un risque de saturation visuelle, nécessitant une meilleure coordination intercommunale pour anticiper les impacts paysagers.	Accompagnement reçu Appui du conseiller sur le développement éolien et la définition des ZAEnR, avec clarification des démarches face aux sollicitations de développeurs. Impacts positifs - Présentation des modes d'implication possibles, permettant à la commune de transformer un projet essentiellement privé en un projet avec 40 % de participation citoyenne et communale grâce à une gouvernance partagée. - Amélioration de l'appropriation en impliquant davantage la collectivité et les citoyens dans la prise de décision via le modèle de gouvernance partagée. Obstacles rencontrés malgré l'accompagnement - L' élu n'a pas rencontré d'obstacles majeurs dans l'accompagnement reçu, qui est encore en cours. Cependant, un point d'amélioration identifié concerne la cohérence entre les projets éoliens dans les communes voisines. Il existe des préoccupations sur la multiplication des éoliennes, ce qui peut provoquer des tensions parmi les riverains.

Les perspectives de l'accompagnement Générateurs

Tramayes	Martigné-Ferchaud
Attentes futures Le futur accompagnement pourrait consister à fournir un accompagnement spécifique sur la gestion des projets collaboratifs, impliquant plusieurs collectivités ou structures locales. Types de collaboration et partenariat à renforcer - Consolider les liens avec les associations spécialisées (AMORCE, Énergie Partagée) afin d'informer les élus sur les ressources disponibles et de créer des synergies avec les collectivités. - Encourager les partenariats avec des acteurs privés (développeurs, fabricants de technologies EnR) pour dynamiser les projets locaux et offrir davantage d'opportunités aux collectivités. Forces du réseau Les Générateurs - Neutralité et absence de conflits d'intérêts, garantissant une approche impartiale adaptée aux collectivités. - Bonnes connaissances sur les cadres juridiques et réglementaires des projets éoliens. - Accompagnement personnalisé selon les enjeux spécifiques du territoire. - Proximité et disponibilité, facilitant un suivi régulier et réactif des projets.	Attentes futures La collectivité souhaite que Les Générateurs poursuivent leur accompagnement pour sécuriser le projet éolien en cours dont la finalisation est prévue sous 2 à 3 ans. Accompagner la commune dans le premier repowering du département. Type de collaboration et partenariat à renforcer - Renforcer l'implication des structures locales dans le financement et l'accompagnement des projets. - Intégrer davantage d'acteurs locaux pour améliorer la transparence et la qualité des études d'impact. Forces du réseau Les Générateurs - Expertise technique pointue sur l'éolien, avec une bonne maîtrise des modalités d'implication d'une collectivité dans un projet éolien. - Le réseau facilite la compréhension des retombées économiques pour le territoire.

1.2.4. Les points à retenir

Les points à retenir – contexte énergétique local

Connaissance du réseau

L'ensemble des élus et agents interrogés (sur le photovoltaïque comme sur l'éolien) avait déjà entamé des réflexions sur des projets énergétiques avant de solliciter le réseau Les Générateurs, ils avaient donc déjà une certaine acculturation.

Contexte énergétique local

Les territoires étudiés affichent des ambitions énergétiques variées, influencées par leur histoire, leur géographie et leur cadre réglementaire. Certains disposent d'un fort potentiel **photovoltaïque**, notamment en raison d'un ensoleillement important ou de la disponibilité de toitures publiques et fonciers adaptés. L'**éolien** est souvent envisagé dans des démarches intercommunales, avec une réflexion sur les ZAEnR (engagée dans le cadre de la loi APER) et des tentatives d'implication citoyenne permettant améliorer l'acceptabilité.

L'ensemble de l'échantillon était relativement sensibilisé aux enjeux de la transition énergétique.

Freins et difficultés pour développer des projets EnR

Manque de compétences techniques et administratives en interne, ralentissant l'avancée et le suivi des projets. Contraintes réglementaires et patrimoniales compliquant les possibilités d'implantation de panneaux **photovoltaïques** et limitant le développement de projets **éoliens**.

Freins sociaux et environnementaux spécifiques à l'**éolien**, avec des préoccupations liées à l'impact paysager, la biodiversité, la multiplication des parcs éoliens et les montages financiers dont les populations déplorent leur opacité donnant l'impression que les bénéfices échappent au territoire malgré des transformations visuelles significatives pour ce dernier.

Les points à retenir – Perception et expériences avec le réseau Les Générateurs

Accompagnement reçu

Structuration de projets **photovoltaïques** avec analyse du potentiel solaire, rédaction d'AMI, appui sur le montage juridique et accompagnement des collectivités avec les développeurs.

Encadrement des projets **éoliens** avec un accompagnement sur les aspects fonciers, la gouvernance, la concertation locale et la répartition des bénéfices.

Impacts positifs

Accompagnement des collectivités dans leurs souhaits vis-à-vis des projets **photovoltaïques** (rédaction AMI, montage juridique et confirmation de potentiels solaires identifiés) avec une expertise permettant un gain de temps pour les élus et leurs services.

Meilleure maîtrise des projets **éoliens** grâce à une prise de part dans la gouvernance de la société permettant une amélioration de l'adhésion locale par les élus et citoyens.

Obstacles rencontrés malgré l'accompagnement

Difficulté de mobiliser les parties prenantes (élus, citoyens et acteurs locaux) pour s'engager dans un projet **photovoltaïque** d'envergure à la fois par manque de motivation mais également par manque de ressources humaines.

Pour l'**éolien**, les principales difficultés sont à la fois réglementaires (Natura 2000 et radar militaire) et sociales avec une perception négative du projet par certains citoyens, liée, entre autres, à la multiplication des parcs sur le territoire en question.

Les points à retenir – Les perspectives de l’accompagnement Générateurs

Attentes futures

L’ensemble des personnes interrogées ont exprimé leur souhait de poursuivre l’accompagnement fait par les conseillers Générateurs pour leurs projets en cours, voire de l’élargir à d’autres projets EnR.

Type de collaboration et partenariat à renforcer

Renforcement des liens avec les acteurs de l’écosystème énergétique : association, agence locale, réseaux spécialisés dans les EnR (AMORCE, Cler, Énergie Partagée, etc.) et des développeurs. Le but de ces collaborations est d’améliorer la transparence des projets, de renforcer la connaissance des projets **éoliens** comme **photovoltaïques** et d’accroître la visibilité du réseau. Point sur lequel les personnes interrogées s’accordent à dire qu’il pourrait être davantage mis en avant.

Force du réseau Les Générateurs

Les principales forces du réseau Les Générateurs, exprimées par les personnes enquêtées, sont : leur expertise, leur neutralité et objectivité, leur disponibilité, leur proximité avec le territoire, ainsi que la précision de leurs conseils.

2. Volet quantitatif

2.1. Méthodologie

Bases de données

Les données quantitatives sont issues d'un outil de collecte de données mis en place par l'animation nationale du réseau Les Générateurs : [Mixeur](#).

Mixeur est un outil de suivi utilisé par l'ensemble des réseaux régionaux afin d'harmoniser la remontée de données et appuyer les conseillers dans leurs accompagnements.

Pour la présente enquête, les données prises en compte concernent **les accompagnements menés sur l'année 2024**.



Précisions sur l'étude

Le volet quantitatif de l'enquête annuelle comprend :

- 1) Une analyse des actions des conseillers en termes d'animation territoriale* à l'échelle nationale
- 2) Une analyse des dossiers techniques accompagnés* à l'échelle nationale
- 3) Une comparaison entre les tendances nationales (données issues du SDES) et statistiques Générateurs
- 4) Des résultats détaillés par région (fiches régionales ci-après)

Définitions

Au niveau de l'outil de collecte de données, il est prévu deux catégories spécifiques d'accompagnement :

1. **Animation territoriale** : suivi de l'ensemble des actions de sensibilisation et d'information de premier niveau sur le photovoltaïque et l'éolien (conférences, intervention générique en conseil municipal, participation à des comités de suivi de DREAL, visite de site, premier contact, etc.).
2. **Dossier technique** : suivi d'un projet photovoltaïque ou éolien pré-identifié (notes d'opportunité, montage de projet, mobilisation du territoire, discussions sur le foncier...).

À noter : la phase des projets accompagnée est la phase d'émergence. Le conseiller Générateur ne se substitue pas à une mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage ou à un prestataire privé réalisant une étude technique, économique ou juridique.

Dans ces catégories il est important d'avoir en tête les notions ci-dessous :

La notion d'**action** qui est rattachée aux catégories « **Animation territoriale** » **et** « **Dossier technique** » qui est utilisée pour caractériser l'accompagnement. **Des actions peuvent également être déclinées en sous-actions** :

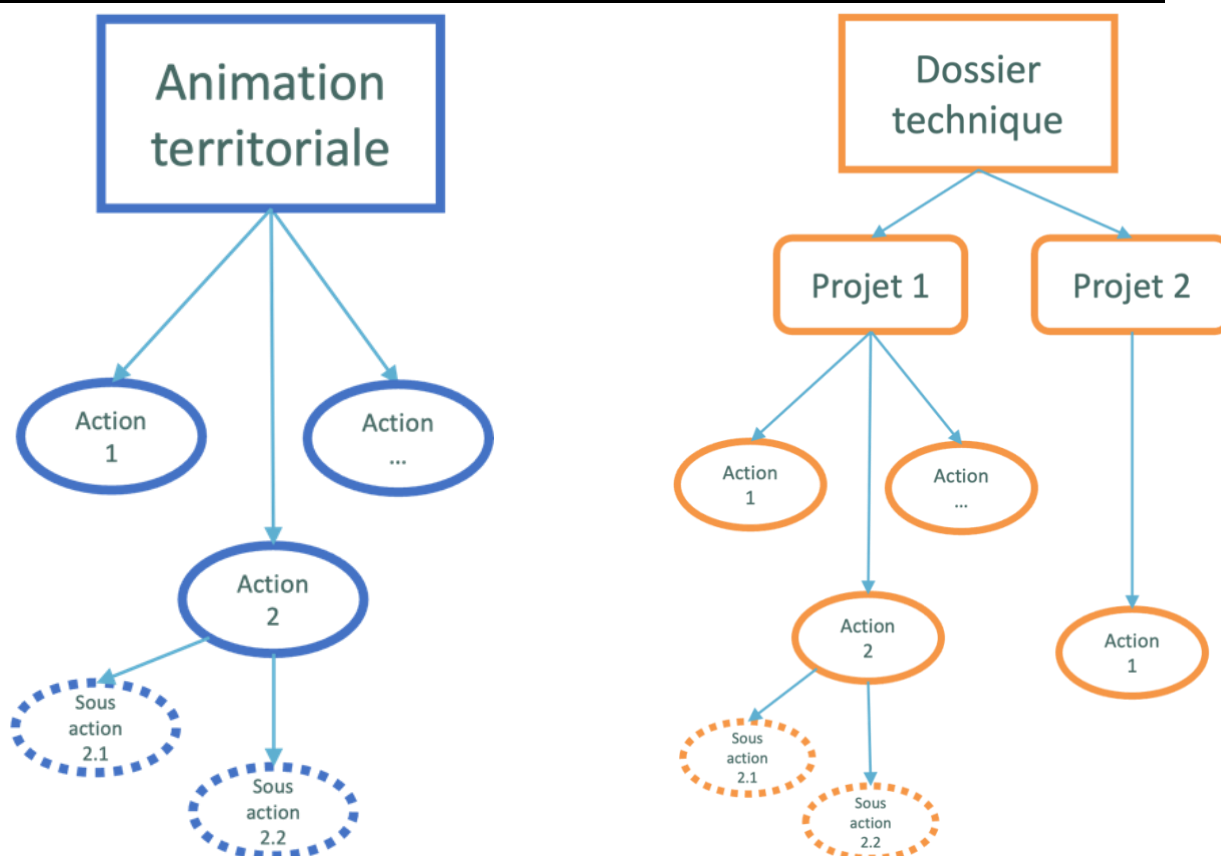
- Exemples d'actions et de sous-actions pour un accompagnement de type « Animation territoriale » :
 - **Action** : premier contact, visite de site, rendez-vous / réunions / échanges
 - **Sous-action** : information générale, informations techniques, etc.
- Exemple pour un accompagnement de type « Dossier technique » :

- **Action** : aide pour le montage de projet, étude d'opportunité, rendez-vous / réunions / échanges
- **Sous-action** : information générale, informations techniques, etc.

La notion de **projet** est uniquement rattachée à la catégorie « **Dossier technique** ». Elle est utilisée pour des projets concrets que les conseillers accompagnent sur les territoires.

- Exemple : éolien terrestre, PV sol, PV ombrière, etc.

Schéma des catégorisations et définitions des accompagnements dans l'outil de collecte de données



Au niveau des fiches régionales, les terminologies employées pour certaines **actions** et **sous-actions** sont similaires entre les deux grandes catégories d'accompagnement « **Animation territoriale** » et « **Dossier technique** ».

Pour les distinguer, il convient de se reporter aux explications suivantes :

- **Les actions et sous-actions d'animation territoriale** correspondent à des accompagnements dont l'objet est de sensibiliser une ou plusieurs personnes sur la thématique des énergies renouvelables, en se concentrant davantage sur l'éolien et le photovoltaïque.
 - **Exemple 1 : L'action premier contact** signifie qu'un conseiller a établi un premier contact avec la collectivité pour lui fournir des informations visant à le sensibiliser aux EnR. Les sous-actions qui en découlent peuvent être générales ou techniques.
 - **Exemple 2 : L'action rendez-vous/réunion/échange** signifie que le conseiller a poursuivi ses échanges (en présentiel, par mail, par téléphone, etc.) avec l' élu ou les services techniques

pour lui communiquer des informations plus précises sur le fonctionnement des EnR ou encore leur importance dans le mix électrique. Les sous-actions qui en découlent peuvent être générales ou techniques.

- **Les actions et sous-actions liées à un dossier technique** correspondent à des accompagnements sur un projet photovoltaïque ou éolien spécifique.
 - **Exemple 1 : L'action premier contact** signifie qu'un conseiller a établi un premier contact avec la collectivité pour lui fournir des informations sur un projet photovoltaïque ou éolien pré-identifié au niveau de son territoire. Les sous-actions qui en découlent peuvent être générales ou techniques.
 - **Exemple 2 : L'action rendez-vous/réunion/échange** signifie que le conseiller a poursuivi ses échanges (en présentiel, par mail, par téléphone, etc.) avec l' élu ou les services techniques pour lui communiquer des informations sur un projet photovoltaïque ou éolien pré-identifié au niveau de son territoire. Les sous-actions qui en découlent peuvent être générales ou techniques.

Toujours au niveau des fiches régionales, et parmi les typologies de projets accompagnés rattachés aux **dossiers techniques** (éolien terrestre, PV sol, PV Agri, etc.), certaines notions sont à préciser :

- **Autres actions** : cette dénomination est utilisée lorsqu'une typologie n'est pas mentionnée dans la liste déroulante configurée au sein de l'outil de collecte de données Mixeur. Le conseiller peut alors donner des précisions dans le « champ » prévu à cet effet.
- **Multifilière** : cette dénomination est utilisée pour la description de plusieurs typologies de projet ou d'une grappe de projets. Exemples : accompagnement pour la planification ou la solarisation de patrimoines, gestion de grappes photovoltaïques, analyse du potentiel énergétique de plusieurs bâtiments communaux, appui pour de l'identification de zones d'accélération, etc.
- **Visite de sites** : cette dénomination est utilisée pour désigner l'organisation de visites sur des parcs photovoltaïques ou éoliens existants, contribuant ainsi à sensibiliser les collectivités aux enjeux des EnR.
- **Non renseigné** : cette dénomination est utilisée lorsque la typologie de projet n'est pas renseignée dans Mixeur, généralement en raison d'un défaut de saisie pour une grande majorité des projets.

2.2. Résultats de l'étude

2.2.1. Animation territoriale – Échelle nationale

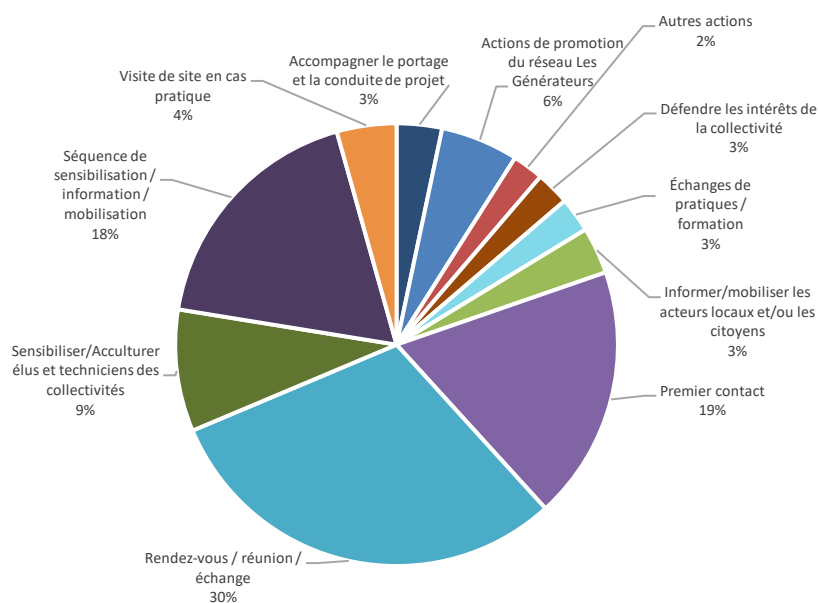
Actions d'animation territoriale

- A l'échelle nationale, 496 collectivités ont bénéficié d'un accompagnement pour de l'animation territoriale en 2024, pour un total de 1056 actions recensées.
- Ces actions d'animation territoriale incluent toutes les démarches visant à :
 - Sensibiliser les élus aux EnR ;
 - Susciter un intérêt pour les EnR ;
 - Présenter le réseau et ses missions ;
 - Faire des visites de sites éoliens et/ou photovoltaïques ;
 - Intervenir en tant qu'expert pour répondre aux questions générales d'élus ou de citoyens lors de réunions ;
 - Défendre les intérêts exprimés par la collectivité auprès des conseillers lors des réunions liées au projet.

À noter : la palette d'actions que les conseillers peuvent renseigner dans Mixeur s'est élargie depuis 2023, passant de 6 à 11 actions différentes (cf. partie 3.2.1).

Animation territoriale : typologies d'actions

Répartition des 1056 actions d'animation territoriale par typologie



Sur 1056 actions de sensibilisation, **près d'un tiers (321) sont des rendez-vous / réunions / échanges** destinés à donner un premier niveau d'informations aux élus et à leurs services techniques.

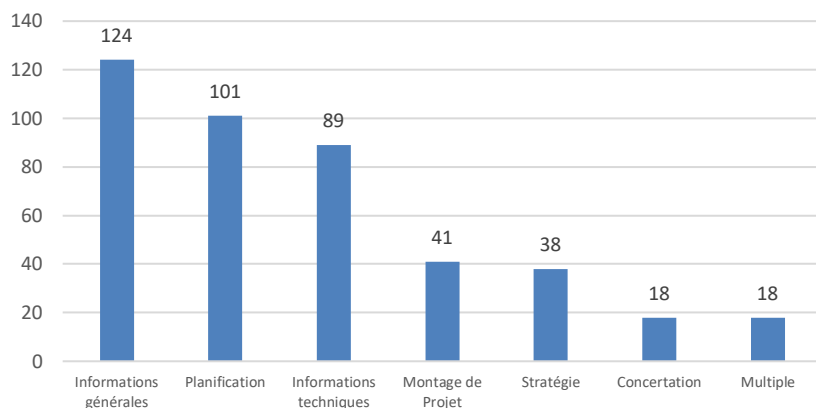
196 sont des premiers contacts, avec un élu ou son service technique. Parmi ceux-ci, 29 présentiel.

Les Générateurs ont organisé **46 visites de sites en 2024**.

À noter : il est possible de consulter l'agenda du réseau pour connaître les prochains événements sur le site internet national à ce [lien](#)

Focus sur les sous-actions de l'action « Rendez-vous / réunion / échange »

Répartition Rendez-vous / réunion / échange



Les 321 actions Rendez-vous / réunions / échanges ont consisté à :

- Donner des informations générales (124) ;
- Donner des informations techniques (101) ;
- Informer sur la stratégie (89).

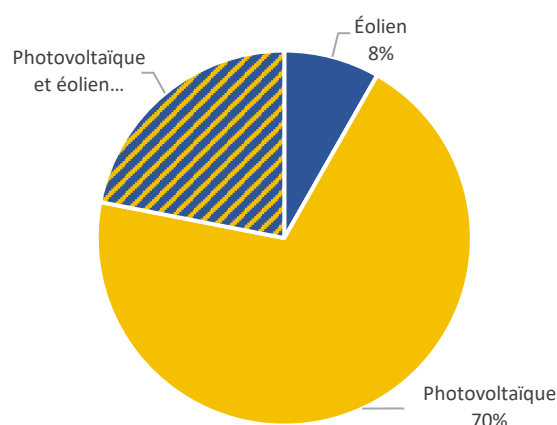
À noter : plusieurs sous-actions peuvent être sélectionnées en même temps.

Les Générateurs peuvent accompagner les collectivités sur des aspects stratégiques. Les conseillers apportent

leur soutien aux élus et/ou techniciens pour élaborer une stratégie de développement des énergies renouvelables sur leur territoire. Cette réflexion stratégique peut ensuite conduire à des discussions sur le mode de portage du projet.

Animation territoriale : filières abordées

Typologie de filière pour les actions d'animation renseignées (666)



Sur les 1056 actions d'animations, 666 sont renseignées avec des informations sur la filière :

- 70% concernent la filière photovoltaïque ;
- 22% traitent du photovoltaïque et éolien ;
- 8 % uniquement de l'éolien.

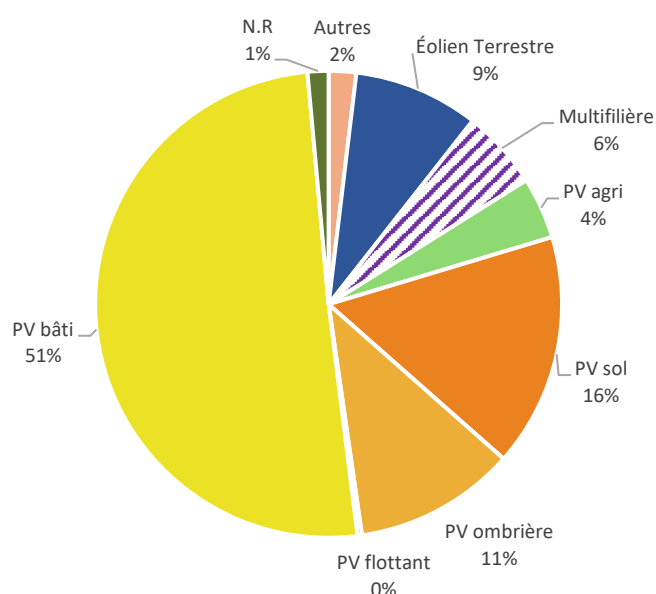
Les actions d'animation non renseignées sont :

- des actions issues de la catégorie animation territoriale (voir la partie 2.1.1 pour comprendre la terminologie « animation territoriale ») pour lesquelles aucune précision n'a été apportée sur l'outil de collecte de données Mixeur ;
- des actions d'identification de sites EnR potentiels par les conseillers ;
- des actions pour de l'appui à la décision et/ou de l'informations sur les EnR pour lesquelles aucune filière n'a été précisée.
- Etc.

2.2.2. Dossiers techniques - Échelle nationale

Dossiers techniques – Chiffres clés

Répartition des 1312 projets accompagnés par typologie de filière



1045 collectivités ont bénéficié d'un accompagnement en 2024 sur un projet éolien et/ou photovoltaïque pré-identifié, toutes régions confondues, ce qui représente **1312 projets au total**.

A l'échelle nationale et en nombre de projets, les conseillers ont accompagné :

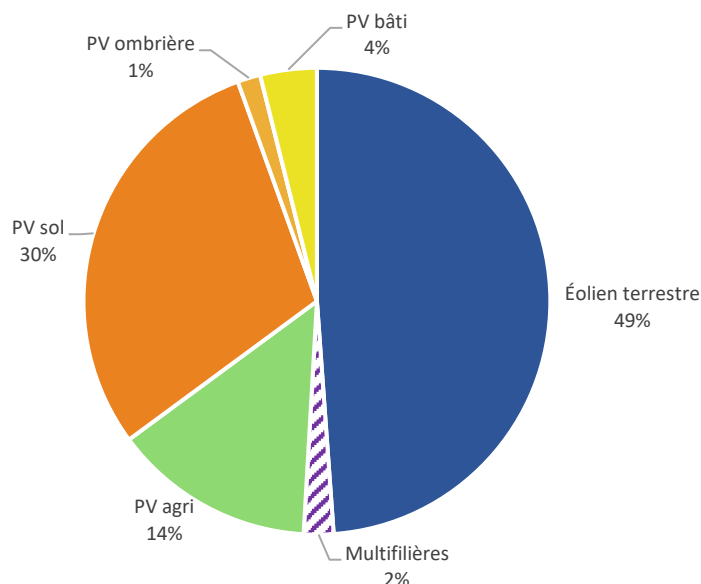
- des projets PV sur bâti (51%) ;
- des projets PV sol (16%) ;
- des projets PV ombrière (11%) ;
- des projets éoliens (9 %)

Ces quatre typologies de filières couvrent près de 90% des projets accompagnés.

Dossiers techniques - estimation de la puissance par filière EnR

Répartition de la puissance estimée (total : 1675

MW)



Parmi les 1312 projets : **625 projets sont renseignés avec une estimation de la puissance installée envisagée, pour un total de 1675 MW.**

À noter : seule une première estimation peut être fournie en phase d'émergence et cette estimation n'est possible que pour certains projets selon son stade d'avancement. Des études de faisabilité et dimensionnement seront à réaliser par des prestataires privés suite à l'accompagnement Générateurs pour affiner la capacité du projet.

Les projets de PV bâti représentent 51 % du nombre de projets accompagnés mais 4 % de la puissance installée estimée. À l'inverse, l'éolien et le PV agri représentent respectivement 9 % et

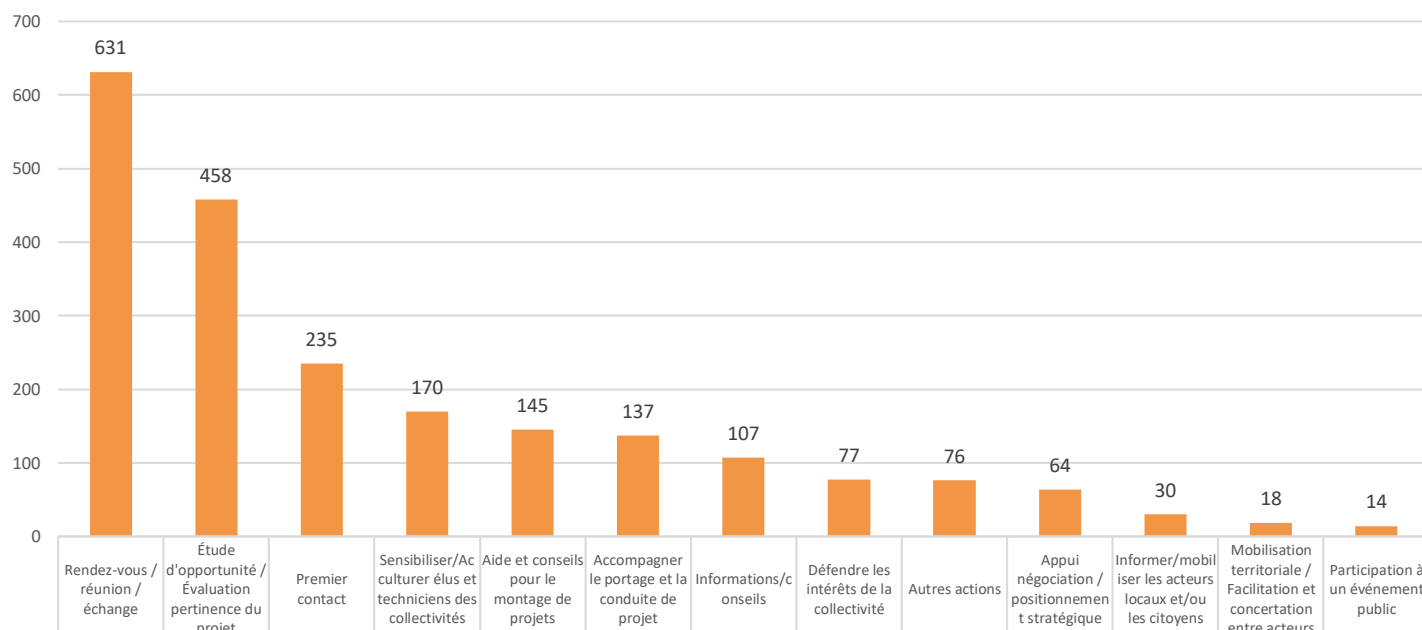
4 % du nombre de projets accompagnés pour 14 % et 49 % de la puissance installée estimée. En excluant les projets multifilières, et en ne conservant que les puissances estimées pour l'éolien et les différentes catégories de photovoltaïque (bâti, ombrière, sol et agrivoltaïsme), la répartition entre ces deux filières est équilibrée : 50 % pour l'éolien et 50 % pour le photovoltaïque.

La moyenne de puissance estimée pour un projet par filière est de

- 16,4 MW pour l'éolien terrestre ;
- 7,6 MW pour le photovoltaïque agrivoltaïque ;
- 4,8 MW pour le photovoltaïque au sol ;
- 0,3 MW pour le photovoltaïque en ombrière ;
- 0,3 MW pour le photovoltaïque en bâti ;

Types d'actions réalisées

Répartition des actions techniques menées par les Générateurs pour les dossiers techniques



Pour rappel, un projet peut engendrer plusieurs des actions présentes sur le graphique. De plus, chaque action peut être composée d'une ou plusieurs sous-actions (information générale, information technique, etc.)

Les **1312 projets** accompagnés par les Générateurs ont engendré **2162 actions**.

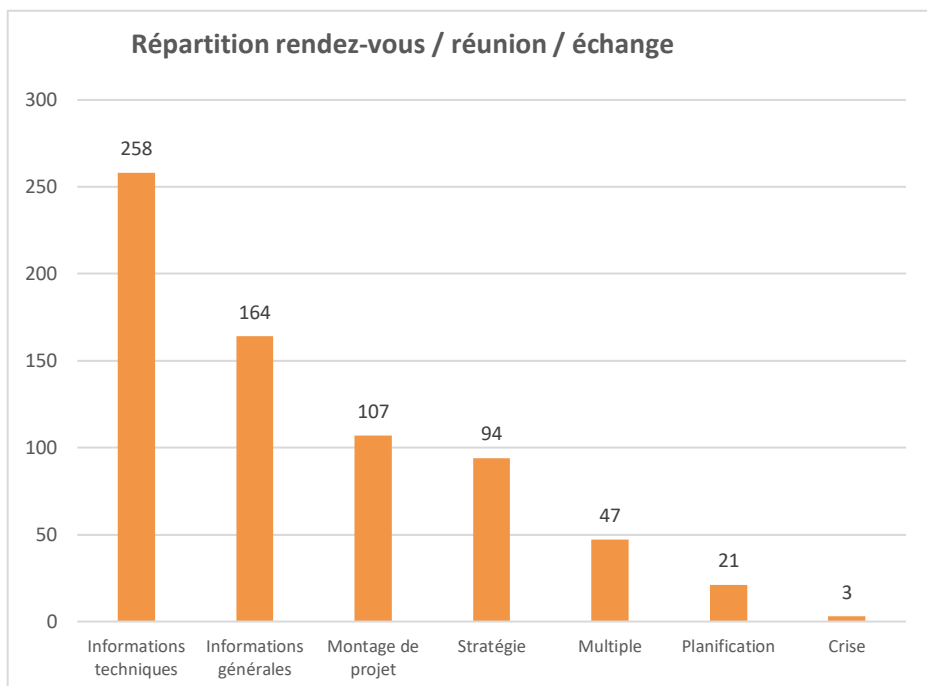
Les *Rendez-vous / réunions / échanges* constituent le type d'action le plus plébiscité (631 actions).

Les *études d'opportunités* se classent en deuxième position (458 actions).

À noter : certains conseillers ne font pas ce type d'action en raison des dispositions prévues dans leur convention régionale avec l'ADEME.

Les conseillers ont réalisé 145 actions *d'aide pour le montage de projet*. Ces dernières consistent à informer les collectivités sur leurs différentes possibilités d'implication dans les projets EnR : depuis les obligations réglementaires jusqu'à la maîtrise totale de la gouvernance et du financement.

Focus sur les sous-actions de l'action « Rendez-vous / réunion / échange »



Les 631 actions *Rendez-vous / réunions / échanges* ont consisté à :

- donner des informations techniques (258) ;
- donner des informations générales (164) ;
- informer sur le montage de projet (107) ;

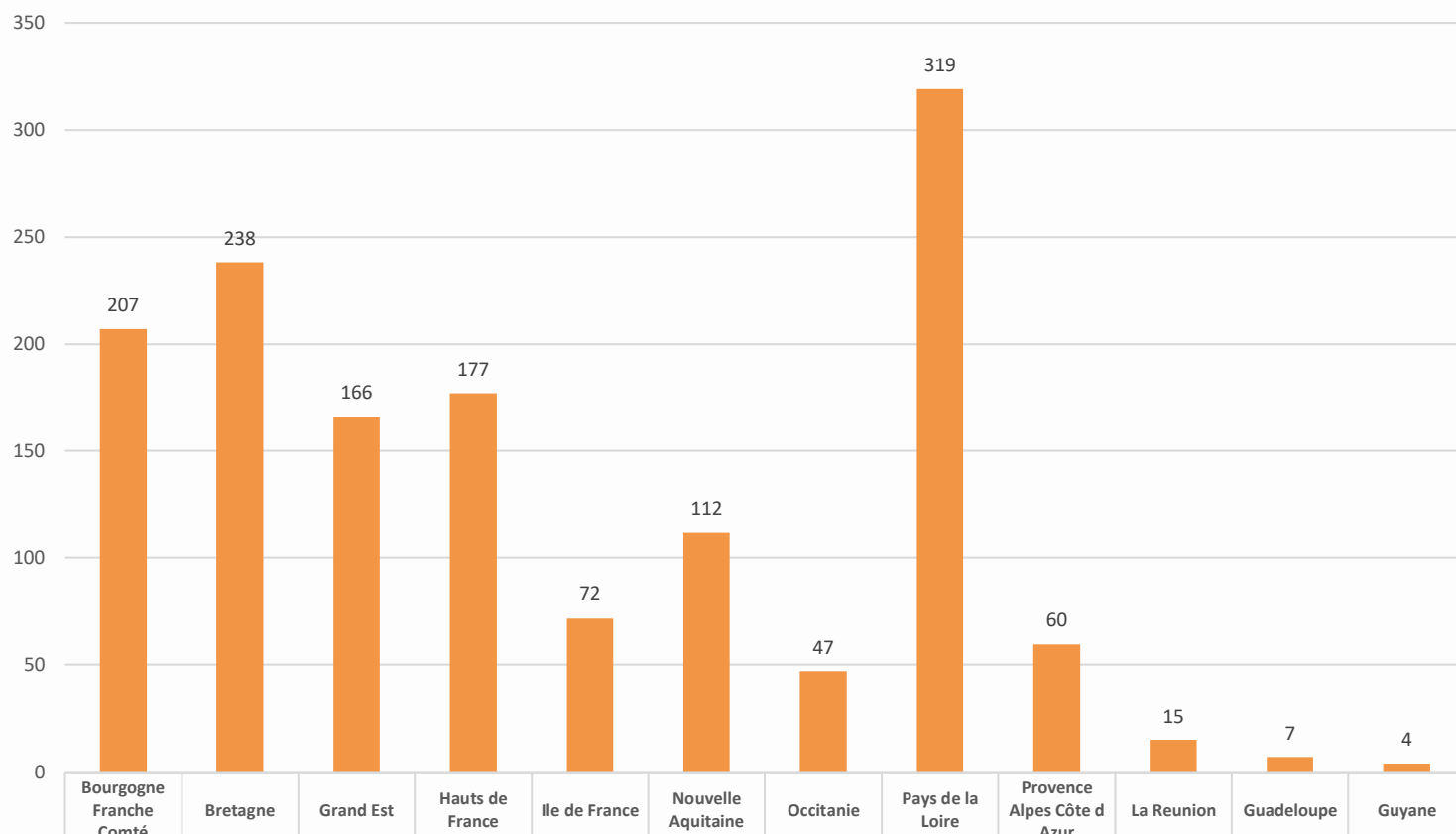
À noter : plusieurs sous-actions peuvent être sélectionnées pour une même action.

Les collectivités peuvent s'impliquer à divers niveaux dans les projets éoliens et photovoltaïques, allant du simple

respect des obligations réglementaires à la maîtrise complète de la gouvernance et du financement. Les montages financiers et juridiques varient en fonction de ce degré d'implication. Les conseillers Générateurs sont en mesure de présenter les avantages et inconvénients associés aux différentes approches, tout en respectant la volonté de la collectivité. Il est possible de retrouver une présentation de ces niveaux d'implications sur le chaîne [Youtube Générateurs](#), voir la playlist « *Rôle de la collectivité et retours d'expérience de montage de projets d'énergies renouvelables* ».

Nombre de collectivités accompagnées par région

Nombre de collectivités qui ont bénéficié d'un accompagnement « Les Générateurs » par région

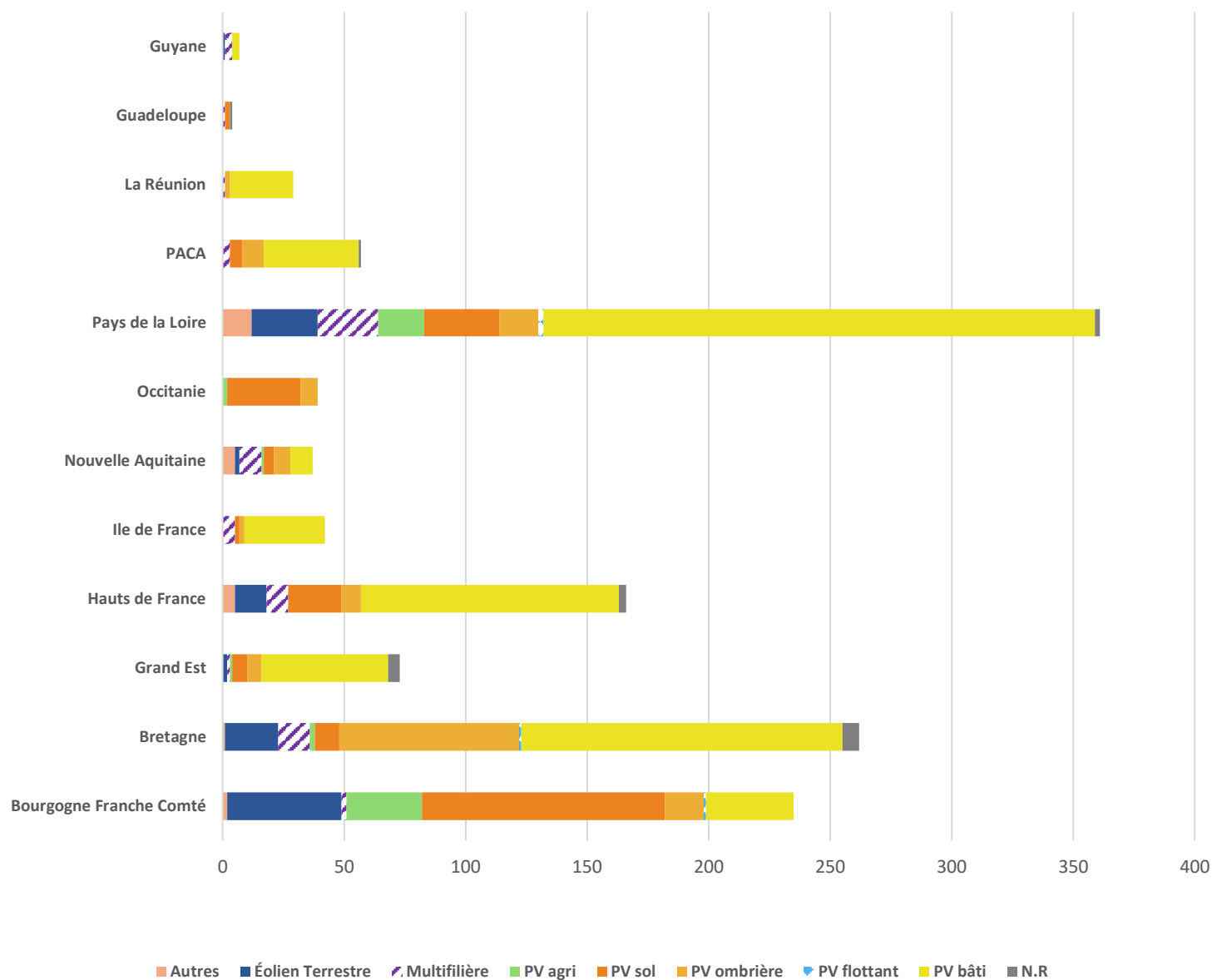


Les disparités entre les régions peuvent notamment être liées :

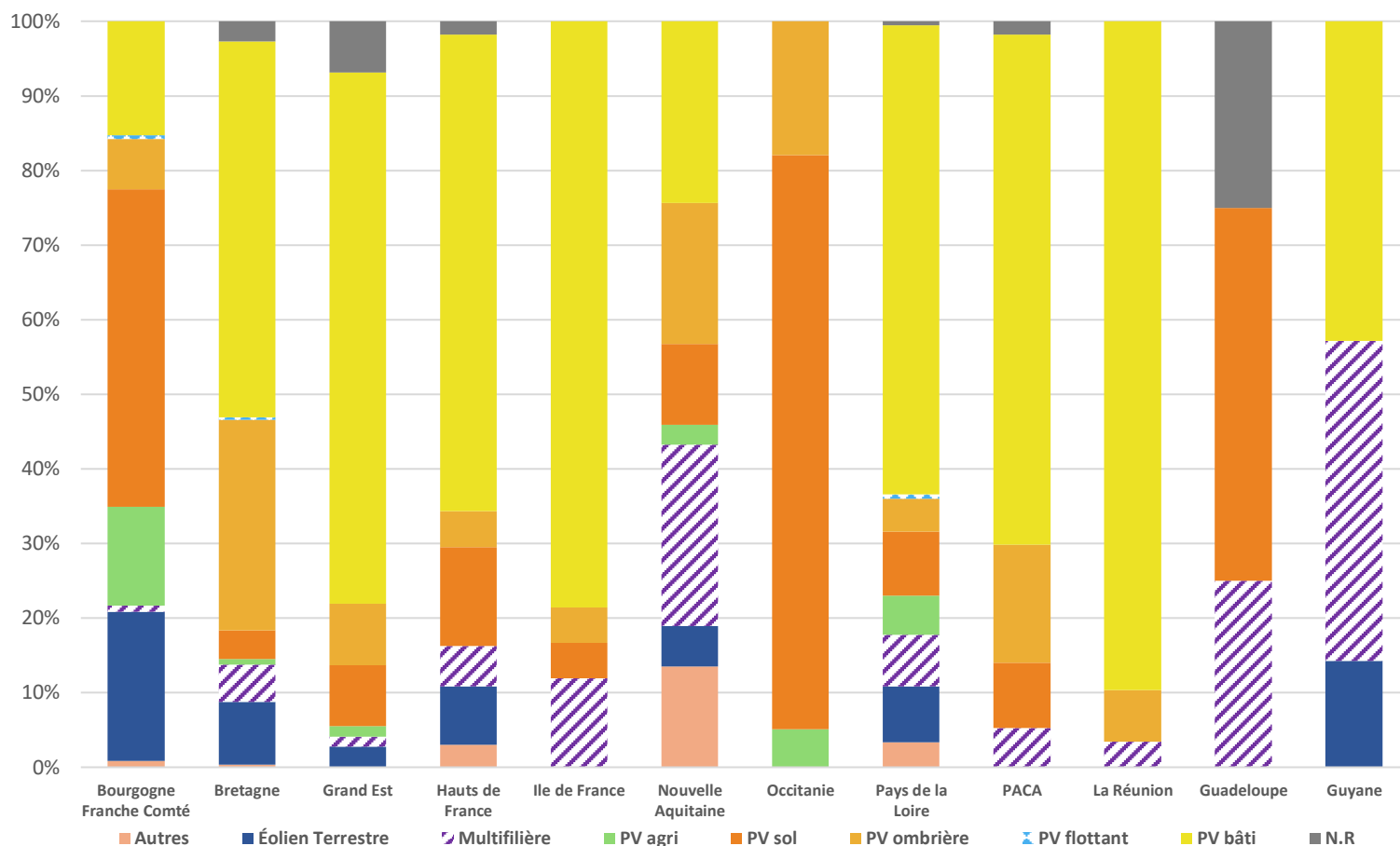
- À l'envergure des projets (les plus gros projets nécessitent plus de temps d'accompagnement) et donc à la typologie (éolien, PV sol...)
- Au nombre de conseillers par région (par exemple, un seul conseiller est présent par région dans les DROM).
- Contexte social et économique des territoires (cf. [enquête 2023](#) du réseau et les entretiens auprès des DREAL)



Nombre de projets et typologie par région



Pourcentage de projets et typologie par région



2.2.3. Conclusions et recommandations à l'échelle nationale (animation territoriale et dossier technique)

Au total, 1423 collectivités² ont été accompagnées en 2024 par le réseau Les Générateurs. Ce chiffre comptabilise les collectivités accompagnées soit pour de l'animation territoriale, soit pour un dossier technique (projet éolien et/ou photovoltaïque pré-identifié), soit pour les deux.

496 collectivités ont été accompagnées pour de l'animation territoriale pour un total de 1056 actions. Près de la moitié de ces actions sont des *Rendez-vous / réunions / échanges* et environ un quart sont des *premiers contacts*.

² Dans le cadre de ce chiffrage, chaque collectivité est comptabilisée une seule fois, même si elle a bénéficié à la fois d'un accompagnement pour de l'animation territoriale et pour un dossier technique.

Parmi les actions d'animation territoriale qui consistent à donner des renseignements sur les filières : le photovoltaïque est le thème le plus abordé (70 %), vient ensuite le duo photovoltaïque & éolien (22%) puis l'éolien terrestre (11%).

1045 collectivités ont été accompagnées sur un ou plusieurs projets pré-identifiés en 2024 dans 12 régions pour un total de **1312 projets**. Bien que la Martinique soit couverte par le dispositif, les collectivités de cette région n'ont pas bénéficié d'accompagnements sur des projets spécifiques en 2024, le recrutement d'un conseiller étant en cours.

Pour les dossiers techniques, en termes de nombre, le photovoltaïque (bâti, sol, ombrière, flottant et agrivoltaïsme) représente 82 % des projets accompagnés, tandis que l'éolien compte pour 9 % projets (les autres projets sont répartis entre : multifilières 6 %, Autres 2% ou ne sont pas renseignées 1 %). En termes de puissance potentielle, l'ensemble des sous-filières photovoltaïques représentent 51 %, et l'éolien 49 %.

Recommandations

Renforcer l'animation territoriale pour accroître la visibilité du réseau

- Encourager une meilleure répartition des actions d'animation territoriale en veillant à cibler les régions où le réseau est encore peu identifié car arrivé récemment.
- Diversifier les formats de sensibilisation (webinaires, conférences, visites de sites) pour toucher un public plus large, notamment sur l'éolien terrestre qui représente seulement 8 % des actions renseignées.
- Mieux valoriser les retours d'expérience et témoignages de collectivités déjà accompagnées pour démontrer l'intérêt du réseau.

Consolider l'accompagnement technique des collectivités

- Harmoniser la prise en compte des projets entre les régions, en tenant compte des différences d'accompagnement (exemple : certaines conventions régionales limitent l'accompagnement sur les études d'opportunité, d'autres aux gros projets photovoltaïques).
- Encourager l'accompagnement sur des projets à fort potentiel énergétique (ex. : éolien et photovoltaïque au sol), qui concentrent la majorité de la puissance installée estimée.
- 4 régions couvertes, n'affichent pas d'accompagnement sur l'éolien, dont 2 sur les DROM. Cette situation peut s'expliquer, entre autres, par des contraintes naturelles (relief montagneux, zones boisées, etc.) et réglementaires (présence de radars militaires). Cependant, par rapport aux résultats de l'enquête 2023, on constate une plus forte implication du réseau sur les dossiers techniques pour la filière éolienne. Voir la dernière partie 3.2.3.

2.2.4. Comparaison dynamiques statistiques nationales et dynamiques Générateurs

Informations préalables

Les projets accompagnés par Les Générateurs sont des projets en phase d'émergence (avant la phase de développement avancé) et donc non installés. Ils ont été comparés à **l'échelle nationale** avec l'ensemble des projets en instruction (source : SDES).

L'approche comparative présentée ci-après permet de mettre en perspective la répartition des efforts du réseau Les Générateurs avec la globalité des projets EnR instruits en France. Bien que cette comparaison ne suive pas les mêmes méthodologies, elle permet d'appréhender les ordres de grandeur entre les statistiques nationales et celles issues de l'enquête Générateurs pour l'année 2024.

Dans plusieurs régions, les conseillers Les Générateurs accompagnent majoritairement des projets de grande ampleur (PV au sol, éolien), plus complexes et chronophages. À l'échelle nationale, la majorité des projets en instruction sont des installations de petites puissances – équivalente au PV sur bâti – souvent plus petites et suivies par d'autres acteurs. Cette différence de typologie peut introduire un biais dans l'analyse comparative entre les données nationales et celles du réseau et tend à minimiser l'impact du réseau.

Enfin, il est à garder en tête que cette analyse est complexe à l'échelle régionale par manque d'informations précises à ce niveau (le SDES ne fournit pas par exemple le détail des projets en instruction par région).

Recommandations pour l'interprétation

Les statistiques nationales et celles de l'enquête Générateurs 2024 peuvent différer pour plusieurs raisons :

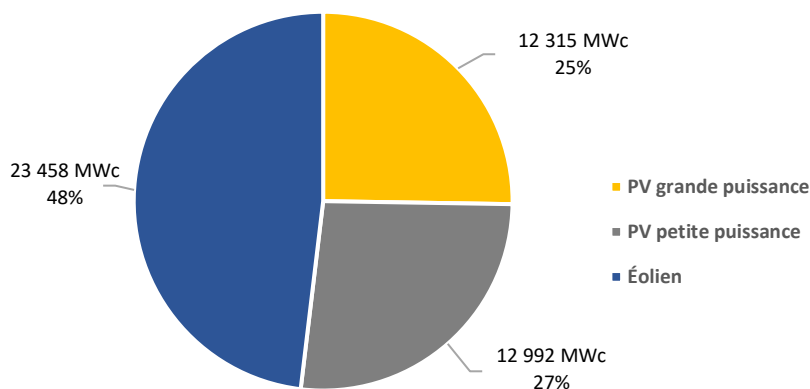
- **Puissances annoncées par les Générateurs** : elles ne peuvent être qu'estimées en phase d'émergence et n'ont pas été fournies pour tous les projets (625 projets renseignés sur 1312 projets accompagnés, cf page 42). Il peut en effet être compliqué voire impossible d'annoncer un premier chiffre selon le stade de réflexion sur le territoire.
- **Catégories PV grande et petite puissance** : La puissance n'étant pas fournie pour la majorité des projets, nous avons considéré par la suite que les projets PV au sol, agrivoltaïque et flottants sont des projets PV de grande puissance, et que les projets en ombrière et sur bâti sont des projets PV de petite puissance.
- **Ressources humaines** : en 2024, le réseau Les Générateurs compte environ 62 conseillers (cf, partie 3.2.1). En 2021, les filières photovoltaïques et éoliennes françaises comptabilisent respectivement 15 610 ETP et 13 490 ETP ([source ADEME, 2023](#)). Cette mise en perspective met en évidence l'écart d'échelle entre le réseau Les Générateurs et le développement global des EnR en France. Elle permet de mieux appréhender la logique d'intervention ciblée du réseau (centrée sur les collectivités et les projets d'envergures) ainsi que les précautions à prendre dans l'interprétation des données comparatives.
- **Champ des données** : en 2024, le réseau Les Générateurs ne couvraient pas trois régions : Auvergne-Rhône-Alpes, Normandie et Corse. Depuis, le réseau s'est implanté en Normandie. En revanche, les données du SDES sont collectées à l'échelle nationale et représentent donc l'ensemble du territoire Français.

Les données des Générateurs analysées ici ne concernent que les projets accompagnés sur l'année en cours, tandis que les données du SDES sur les projets en cours d'instruction concernent des projets parfois initiés depuis plusieurs années. Afin de faire une comparaison la plus homogène possible, nous avons utilisé la méthodologie suivante afin d'estimer la quantité de nouveaux projets au cours de l'année 2024 :

Nouveaux projets en instruction 2024 = Stock projets en instruction T4 2024 - Stock projets en instruction T4 2023 + Projets installés durant l'année 2024

Statistiques nationales : état des lieux

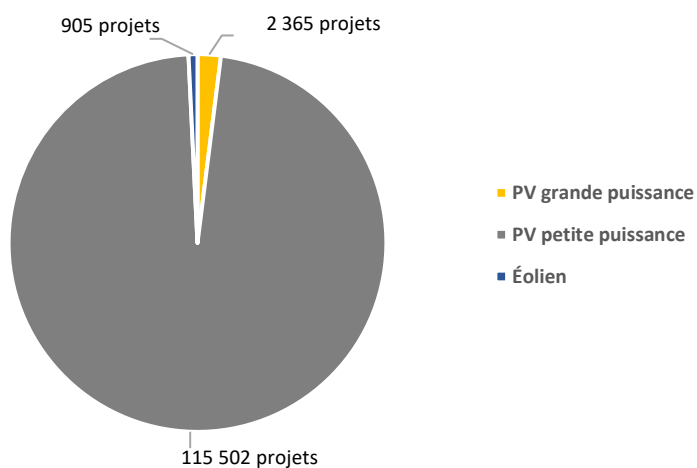
Puissance installée en France au 31/12/2024



Source
: SDES

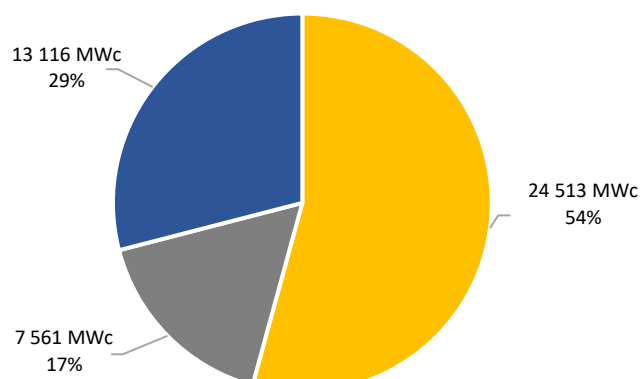
Statistiques nationales : projets en cours d'instruction

Nombre de projets en cours d'instruction en France au 31/12/2024



Source : SDES

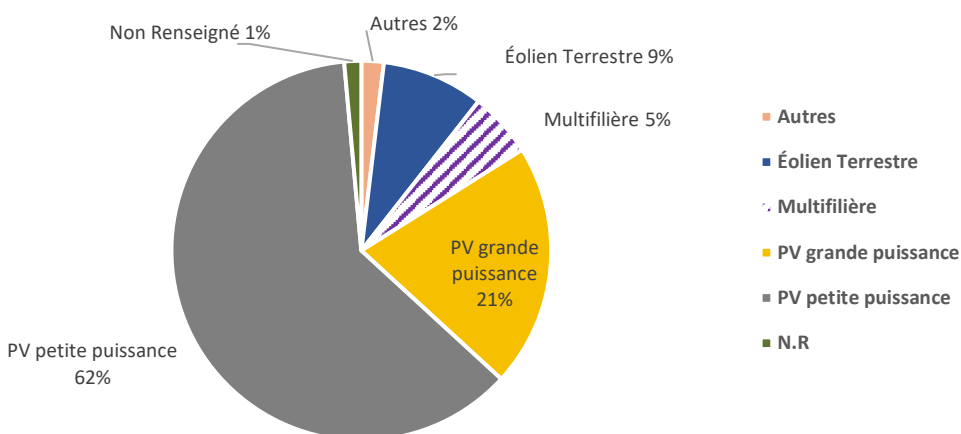
Puissance en cours d'instruction en France au 31/12/2024



Source : SDES

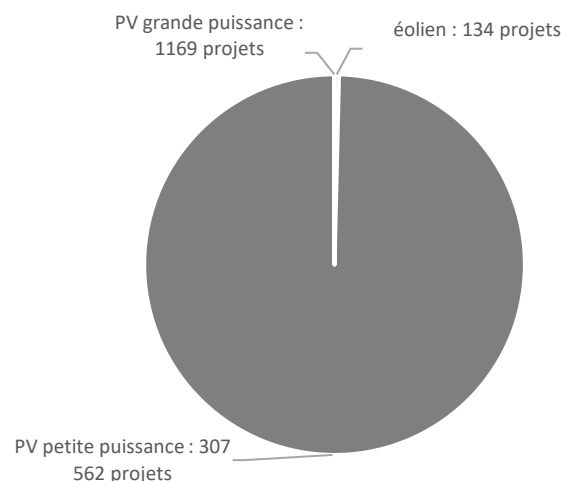
Mise en perspective Générateurs / statistiques nationales

Répartition du nombre de projets accompagnés par les générateurs durant l'année 2024 (Total : 1312)



Source : Enquête annuelle Les Générateurs 2024

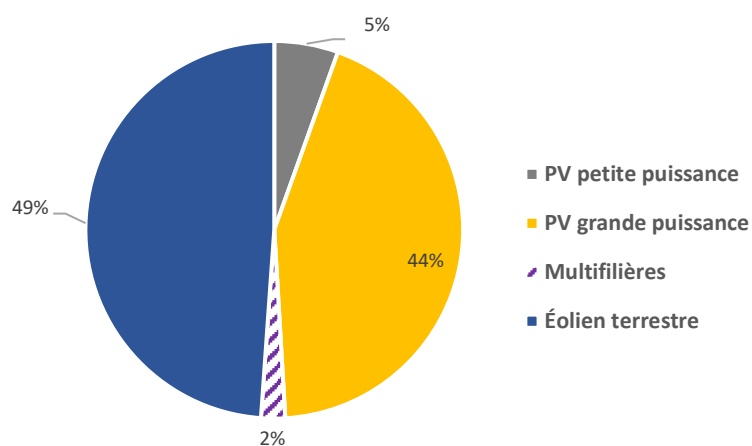
Estimation des nouveaux projets en cours d'instruction en France en 2024



Source : SDES

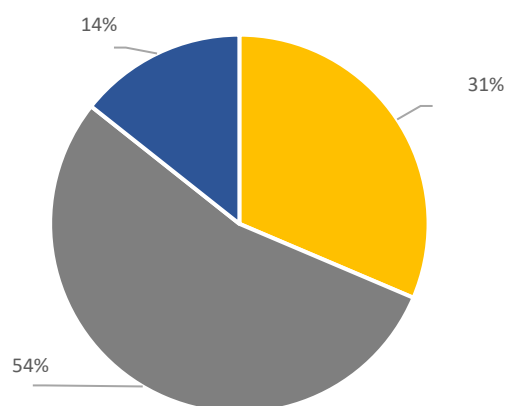
Mise en perspective Générateurs / statistiques nationales

Répartition de la puissance estimée des projets accompagnés par les générateurs en 2024 (Total : 1673 MW)



Source : Enquête annuelle Les Générateurs 2024

Estimation de la répartition des nouveaux projets en cours d'instruction en France en 2024 (total : 17 445 MW)



Source : SDES

Conclusions

- À l'échelle nationale, on observe une sur-représentation en nombre des projets PV de petite puissance en phase d'instruction : 99 % des projets.

- Pour les projets accompagnés par les Générateurs, cette sur-représentation du PV est moins importante qu'à l'échelle nationale (elle existe dans certaines régions), mais les projets en PV de petite puissance (< 250 kWc) représentent quand même 42 % des projets.
- En termes de puissance pour l'éolien terrestre, les projets suivis par les Générateurs représentent 49 % de la puissance totale estimée des projets accompagnés (éolien et PV confondus) et les projets éoliens en cours d'instruction au niveau national représentent 26 % de la totalité des projets en cours d'instruction (éolien et PV confondus).
 - **À noter :**
 - Le suivi d'un projet éolien est à envisager sur le long terme en raison d'un temps de développement particulièrement important : en moyenne, un délai de 7 ans est nécessaire pour un parc éolien terrestre en France afin d'obtenir l'autorisation une fois les recours épuisés³ Il peut donc s'avérer compliqué et chronophage pour les réseaux régionaux de multiplier de manière trop intense le nombre de projets accompagnés en parallèle
 - Selon le contexte territorial de départ (notamment en termes d'opposition), l'accompagnement doit être véritablement personnalisé sur cette filière

Pour certains projets éoliens dont l'accompagnement Générateurs a été initié fin 2022 : il n'y a pas eu d'actions spécifiques en 2023 et ces projets ne sont alors pas inclus dans la présente enquête. Mais ils restent bien référencés dans le suivi des dossiers techniques pour la suite.

- En termes de puissance des projets, le PV de petite puissance (< 250 kWc) ne représente que 23% de la puissance en instruction à l'échelle nationale et 5% de la puissance des projets accompagnés par les Générateurs.
- En termes de puissance des projets, le PV grande puissance (> 250 kWc) représente 44% de la puissance totale renseignée pour les Générateurs, et 51% de la puissance en phase d'instruction à l'échelle nationale.

2.2.5. Fiches régionales

Construction des fiches régionales

Dans la section suivante, des fiches d'analyses des données remontées par les réseaux régionaux Générateurs sont détaillées. Elles proposent une visualisation graphique de la répartition du nombre de projets accompagnés et de la puissance estimée par typologie d'EnR.

Une mise en perspective avec la puissance déjà raccordée dans la région est proposée pour les catégories éolien et photovoltaïque. L'approche comparative permet de se rendre compte de la répartition des efforts des conseillers Les Générateurs par rapport au développement historique des EnR dans la région (et non au développement actuel comme proposé dans la partie précédente).

Les données de puissances régionales issues du SDES font état de la puissance installée et non de la puissance en cours d'instruction ou en voie de raccordement. Ainsi, il convient d'être prudent quant aux conclusions à tirer puisque la dynamique de développement régional des EnR est en constante évolution. Enfin, les actions réalisées par Les Générateurs figurent sous la forme d'un graphique en barre.

***A noter :** Le Centre-Val de Loire et la Martinique ne sont pas représentées dans les fiches régionales de l'enquête 2024. Les premiers conseillers en Centre-Val de Loire ne sont entrés en fonction qu'en septembre 2024 et la Martinique n'accueille pas de conseiller en 2024.*

³ [Rapport de la Cour des Comptes, 2023](#)



Explications sur les graphiques en secteur disponibles

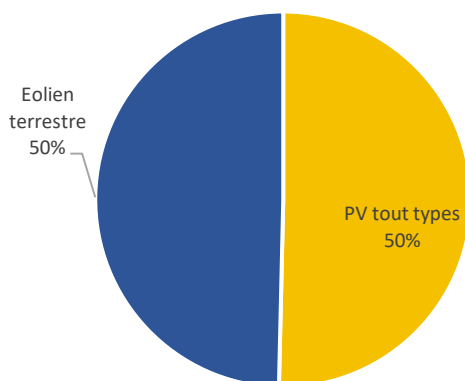
- Chaque fiche régionale présente 3 graphiques en secteur (sauf en Guadeloupe) :
 - Le graphique en début de fiche est issu des données du SDES.
 - Les deux graphiques à la fin de la fiche sont issus de l'analyse de l'enquête quantitative des données remontées par les Générateurs.
- Ces graphiques représentent respectivement :
 - La répartition de la puissance PV et éolien déjà installée dans la région.
 - La répartition du nombre de projets accompagnés par les générateurs.
 - La répartition de la puissance envisagée pour les projets accompagnés.

Remarque : Les données sur les puissances envisagées sont basées sur les données renseignées par les Générateurs. Aussi, cette information n'est pas disponible pour tous les projets et il faut donc être prudent quant aux conclusions sur la répartition de la puissance qui ne reflète pas forcément la totalité des accompagnements réalisés.

Bourgogne-Franche-Comté

État des lieux du développement de l'éolien et du PV en Bourgogne-Franche-Comté :

Puissance installée totale en Bourgogne-Franche-Comté: 2444 MW

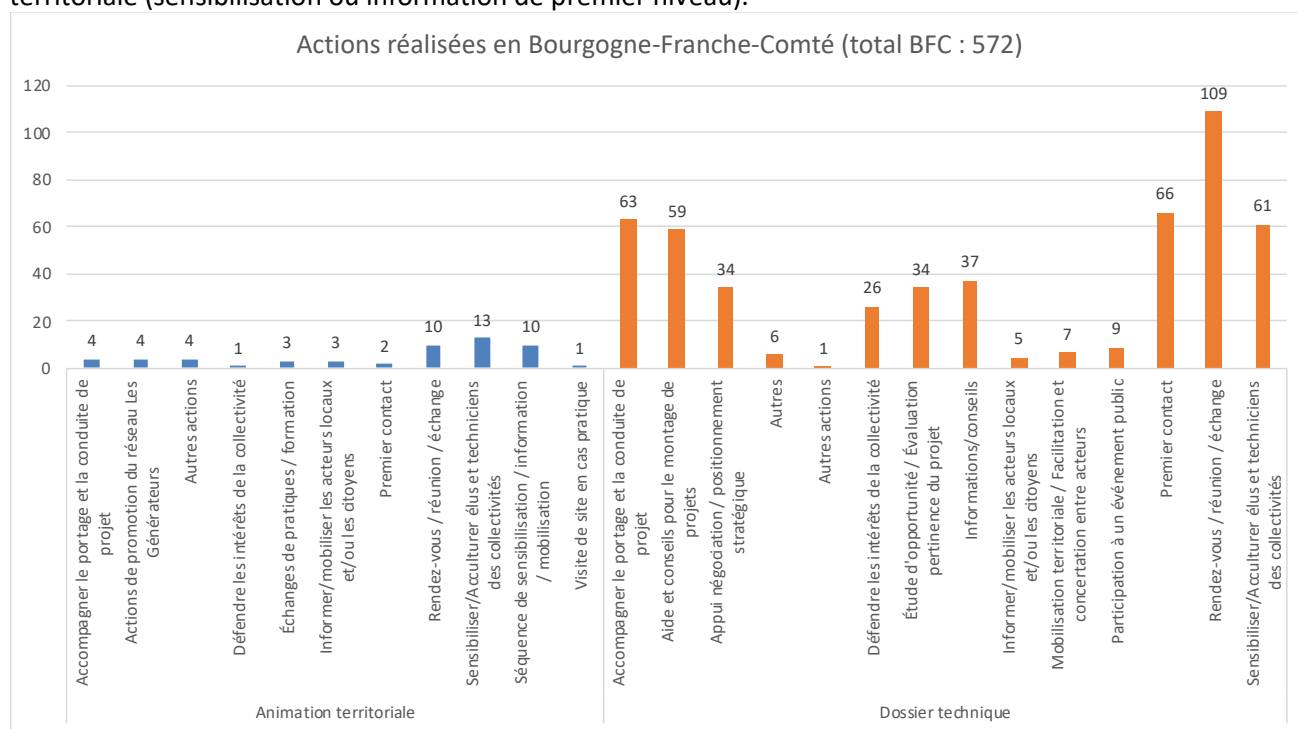


Puissance raccordée en 2024 (MW)	BFC	France
PV	399 (8%)	5174
Éolien	32 (3%)	1137

Source : SDES

Actions du réseau Les générateurs :

Sur les 572 actions réalisées, 90 % sont liées à des dossiers techniques et 10 % sont des actions d'animation territoriale (sensibilisation ou information de premier niveau).



Accompagnement Générateurs catégorie : dossiers techniques

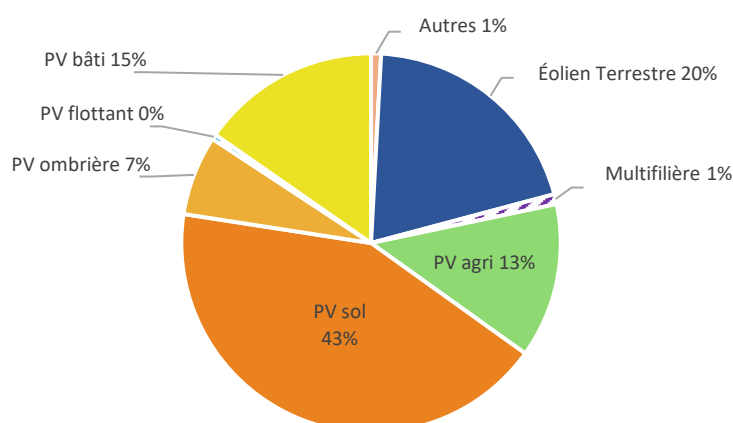
Parmi les actions liées à des dossiers techniques et donc des projets PV ou éoliens pré-identifiés, une majorité sont des *rendez-vous / réunions / échanges* avec pour objet la Stratégie (55) et/ou des montages de projet (37).

Accompagnement Générateurs catégorie : animation territoriale

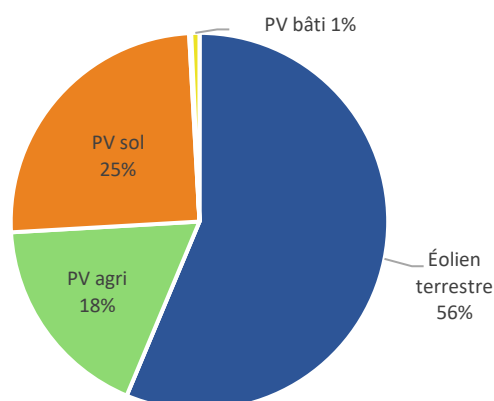
Pour les actions d'animation territoriale, l'action la plus importante est *sensibiliser / acculturer élus et techniciens des collectivités* (13), suivi des séquences de *sensibilisation / information / mobilisation* (10) et des *Rendez-vous / réunions / échanges* (10). Sur les 55 actions d'animation territoriale, 20 ont été consacrées à la filière photovoltaïque, 8 à l'éolien & photovoltaïque et 2 à l'éolien.

Source : Réseau Les Générateurs

Nombre de projets par typologie (Total BFC : 235)



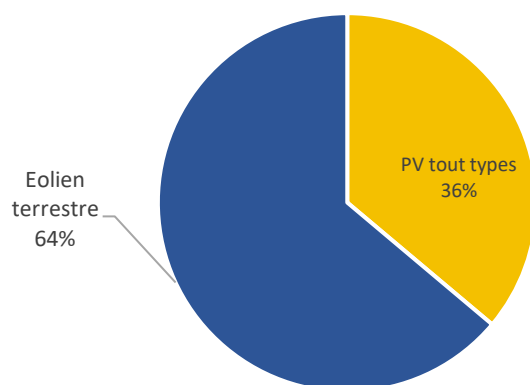
Répartition de la puissance estimée en Bourgogne-Franche-Comté sur 170 projets



Bretagne

État des lieux du développement de l'éolien et du PV en Bretagne :

Puissance installée cumulée par typologie d'EnR
(total Bretagne : 2217 MW)



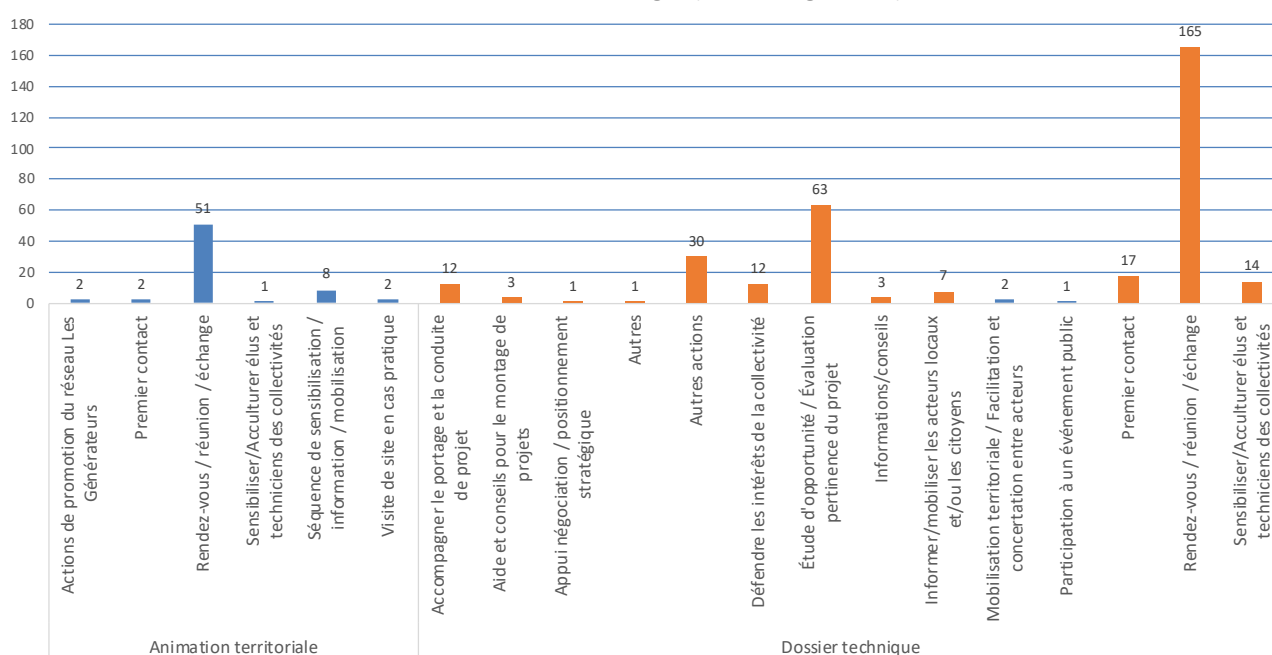
Puissance raccordée en 2024 (MW)	Bretagne	France
PV	219 (4%)	5174
Éolien	107 (9%)	1137

Source : SDES

Actions du réseau Les générateurs :

Sur les 397 actions réalisées, 83 % sont liées à des dossiers techniques et 17 % sont des actions d'animation territoriale (rendez-vous et sensibilisation ou information de premier niveau).

Actions réalisées en Bretagne (total Bretagne : 397)



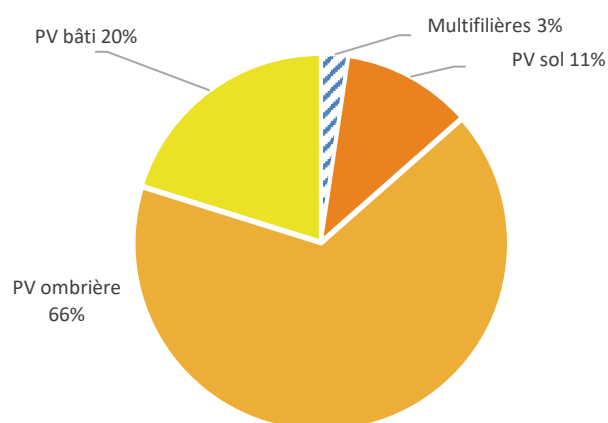
Accompagnement Générateurs catégorie : dossiers techniques

Parmi les actions liées à des dossiers techniques et donc des projets PV ou éoliens pré-identifiés, une majorité sont des *rendez-vous / réunions / échanges* avec pour objet des *informations techniques* (112) et/ou des informations générales (31).

Accompagnement Générateurs catégorie : animation territoriale

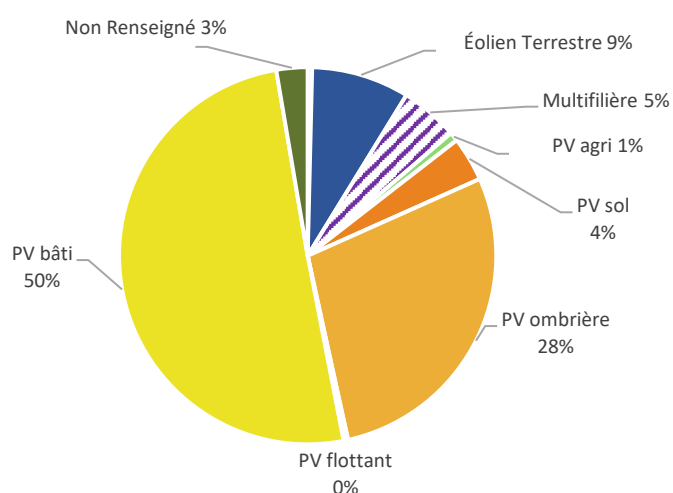
Cette tendance est la même pour les actions d'animation territoriale. Une majorité sont des *rendez-vous / réunions / échange* avec pour objet du montage de projets (19) et des informations générales (17). Sur les 66 actions d'animation territoriale, 17 ont été consacrées à la filière photovoltaïque, 8 à l'éolien & photovoltaïque et 9 à l'éolien.

**Répartition de la puissance estimée en Bretagne
sur 111 projets**



Source : Réseau Les Générateurs

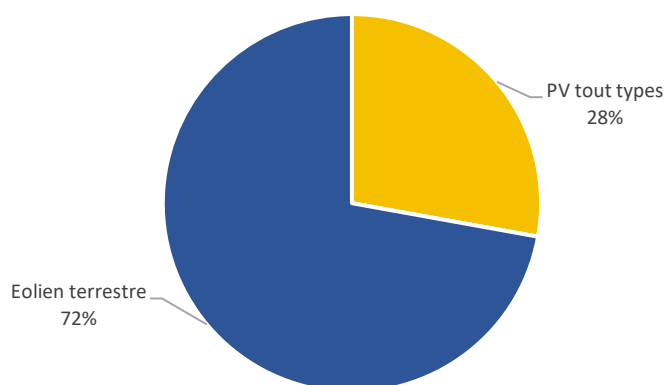
Nombre de projets par typologie (Total Bretagne : 262)



Grand Est

État des lieux du développement de l'éolien et du PV dans le Grand Est

Puissance installée cumulée par typologie d'EnR
(total Grand Est : 6862 MW)



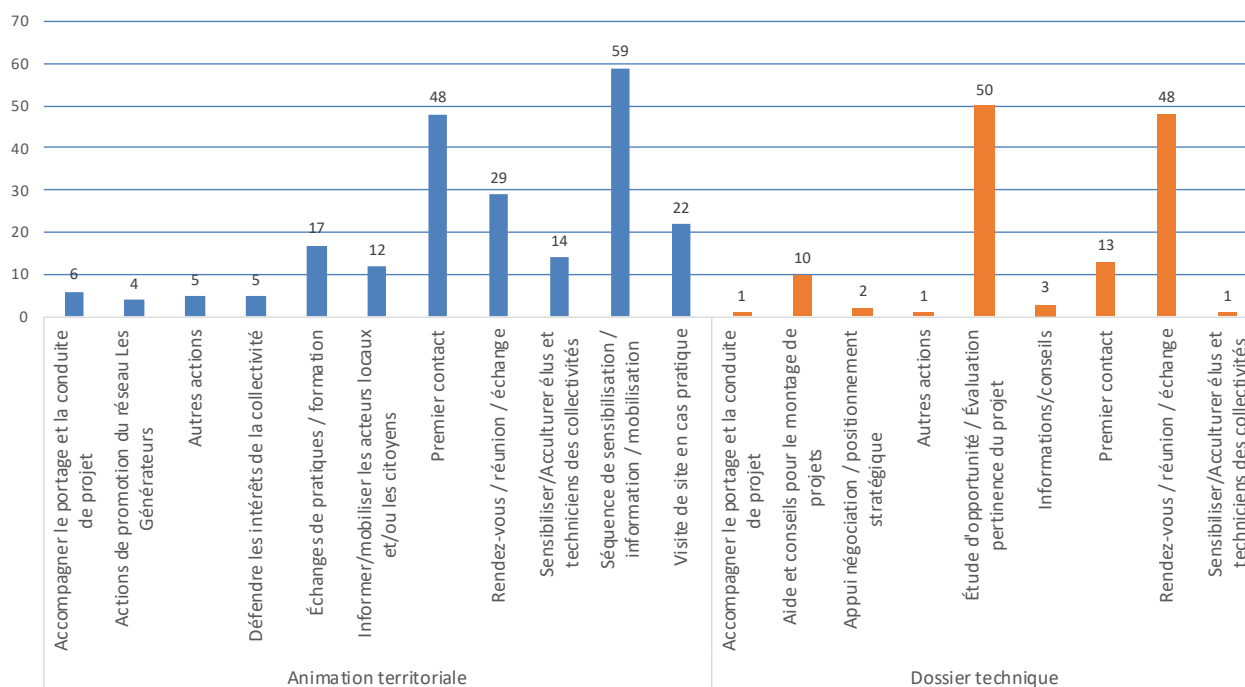
Puissance raccordée en 2024 (MW)	Grand Est	France
PV	443 (9%)	5174
Éolien	267 (23%)	1137

Source : SDES

Actions du réseau Les générateurs :

Sur les 350 actions réalisées, 37 % sont liées à des dossiers techniques et 63 % sont des actions d'animation territoriale (sensibilisation ou information de premier niveau).

Actions réalisées en Grand-Est (Total Grand-Est : 350)



Accompagnement Générateurs catégorie : animation territoriale

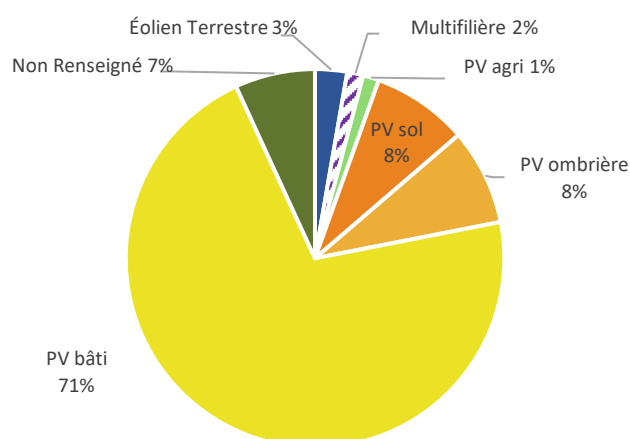
Parmi les actions d'animation territoriale, les actions les plus nombreuses sont des *séquences de sensibilisation* avec notamment pour objet des interventions / conférences (19), et des *Premiers contacts*, avec pour objet

des *informations générales* (29). Sur les 221 actions d'animation territoriale, 15 ont été consacrées à la filière éolienne, 136 au photovoltaïque et 27 au photovoltaïque et à l'éolien.

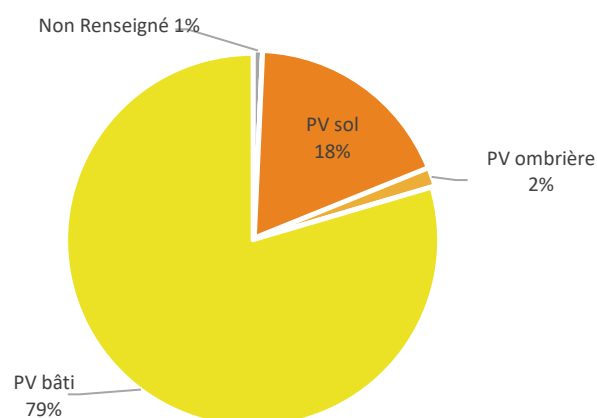
Accompagnement Générateurs catégorie : dossiers techniques

Parmi les actions liées à des dossiers techniques et donc des projets PV ou éoliens pré-identifiés, une majorité sont des *études d'opportunité / évaluation de la pertinence du projet* (50), ainsi que des *rendez-vous / échanges* avec pour objet des *informations techniques* (32).

Nombre de projets par typologie (Total Grand Est : 73)



Répartition de la puissance estimée en Grand Est sur 42 projets

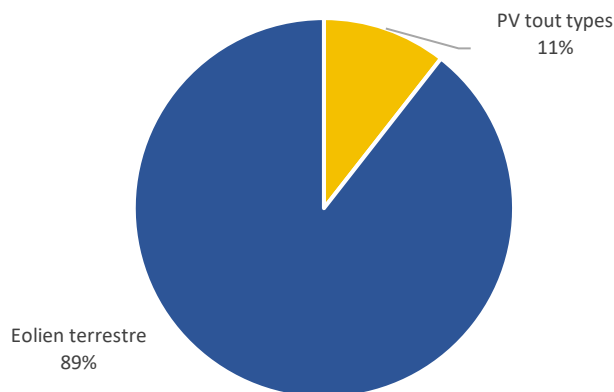


Source : Réseau Les Générateurs

Hauts-de-France

État des lieux du développement de l'éolien et du PV dans les Hauts-de-France :

Puissance installée cumulée par typologie d'EnR
(total Hauts de France : 7602 MW)



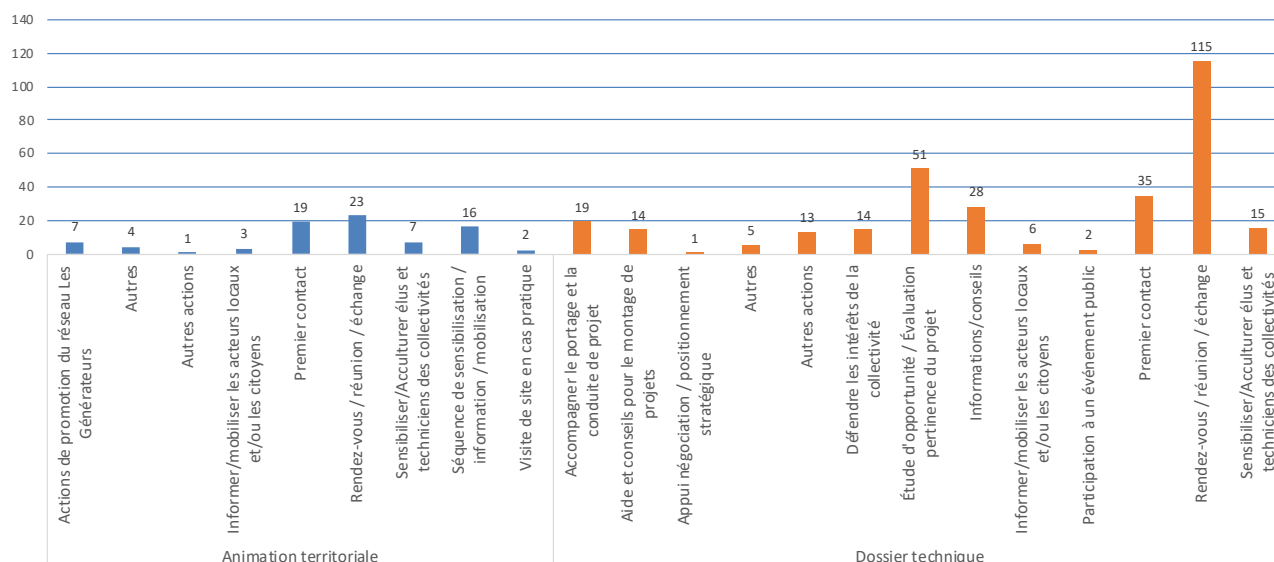
Puissance raccordée en 2024 (MW)	Hauts de France	France
PV	221 (4%)	5174
Éolien terrestre	271 (24%)	1137

Source : SDES

Actions du réseau Les générateurs :

Sur les 400 actions réalisées, 80 % sont liées à des dossiers techniques et 20 % sont des actions d'animation territoriale (sensibilisation ou information de premier niveau).

Actions réalisées dans les Hauts-de-France (Total HdF : 400)



Accompagnement Générateurs catégorie : animation territoriale

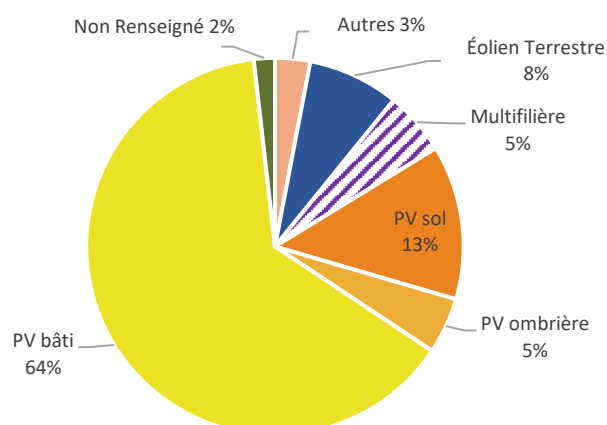
Parmi les actions d'animation territoriale, les actions les plus nombreuses sont des *Rendez-vous / réunions / échanges* avec notamment pour objet des informations générales (13), et des *Premiers contacts*. Sur les 82 actions d'animation territoriale, 2 ont été consacrées à la filière éolienne, 35 au photovoltaïque et 12 au photovoltaïque et à l'éolien.

Accompagnement Générateurs catégorie : dossiers techniques

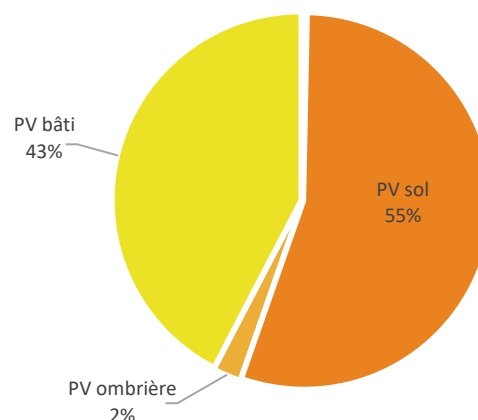
Parmi les actions liées à des dossiers techniques et donc des projets PV ou éoliens pré-identifiés, une majorité sont des *rendez-vous / échanges*, avec pour objet des informations générales (45) et des informations techniques (44). Les générateurs ont aussi fait 13 visites terrain.

Source : Réseau Les Générateurs

Nombre de projets par typologie (Total Hauts de France : 166)



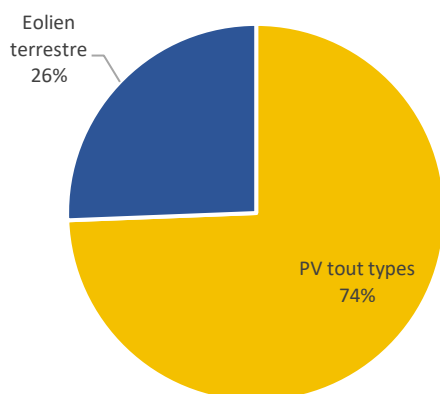
Répartition de la puissance estimée en Hauts de France sur 23 projets



Île-de-France

État des lieux du développement de l'éolien et du PV en Ile-de-France

Puissance installée cumulée par typologie d'EnR
(total IdF : 570MW)



Puissance raccordée en 2024 (MW)	Île-de-France	France
PV	91 (2%)	5174
Éolien terrestre	0 (0%)	1137

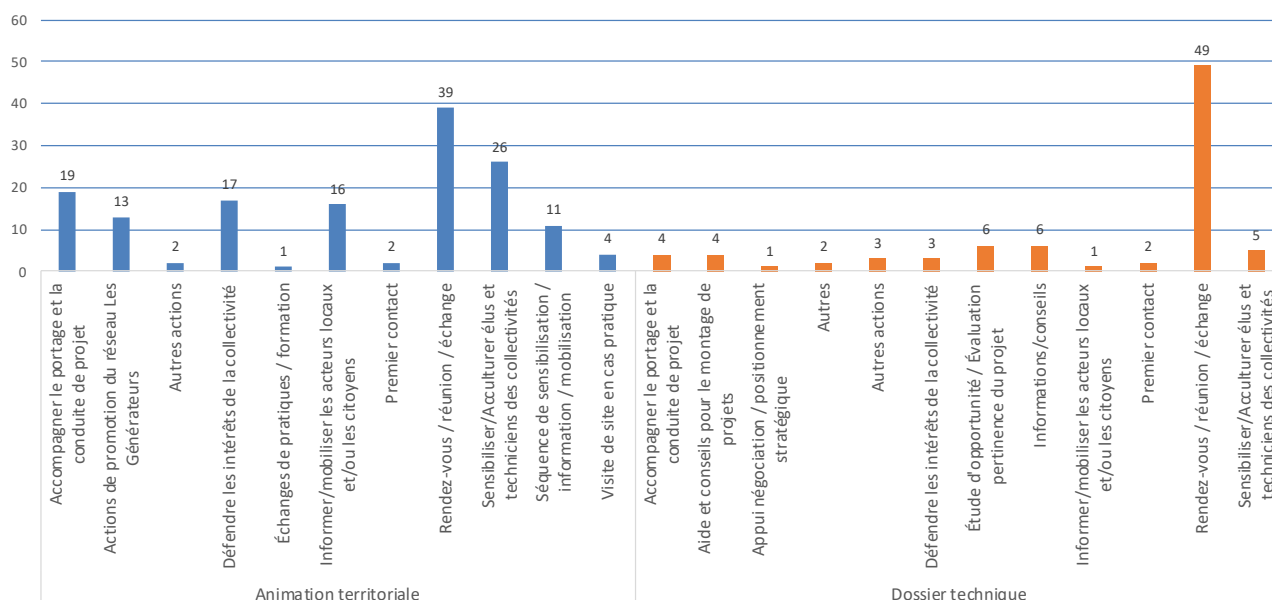
Source : SDES

Actions du réseau Les générateurs :

Sur les 236 actions réalisées, 37 % sont liées à des dossiers techniques et 63 % sont des actions d'animation territoriale (sensibilisation ou information de premier niveau).

La région Île-de-France a rejoint le réseau Générateurs en juin 2023 et a principalement travaillé sur des projets PV. Depuis 2021, aucun parc éolien n'a été raccordé dans cette région, pour des raisons foncières (espaces principalement urbanisés) et d'acceptabilité.

Actions réalisées en Ile-de-France (Total IdF: 236)



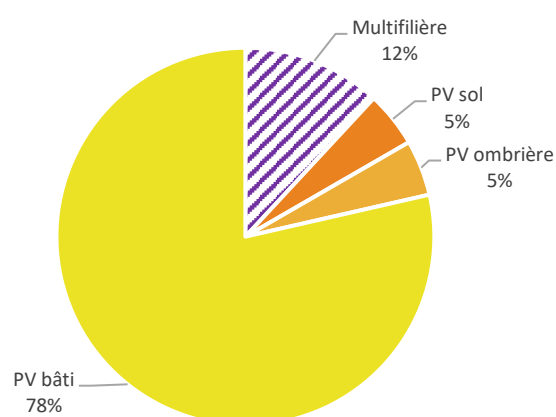
Accompagnement Générateurs catégorie : animation territoriale

Pour les actions d'animation territoriale, une majorité sont des *Rendez-vous / Réunions / échanges* avec notamment pour objet des informations générales (23). Sur les 150 actions d'animation territoriale, 4 ont été consacrées à la filière éolienne et 49 au photovoltaïque.

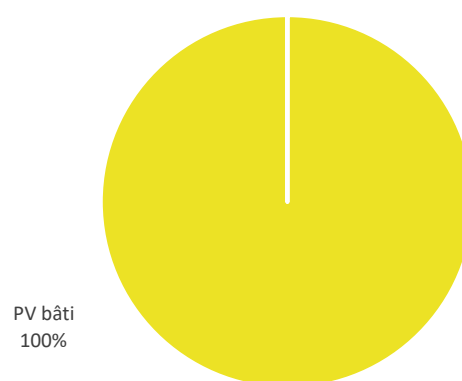
Accompagnement Générateurs catégorie : dossiers techniques

Parmi les actions liées à des dossiers techniques et donc des projets PV ou éoliens pré-identifiés, une majorité sont des *rendez-vous / réunions / échanges* avec pour objet des informations techniques (20). Les conseillers IdF ont également accompagné plusieurs projets en réalisant des *études d'opportunités* (6).

Nombre de projets par typologie (Total IdF : 98)



Répartition de la puissance estimée en Ile de France sur 2 projets

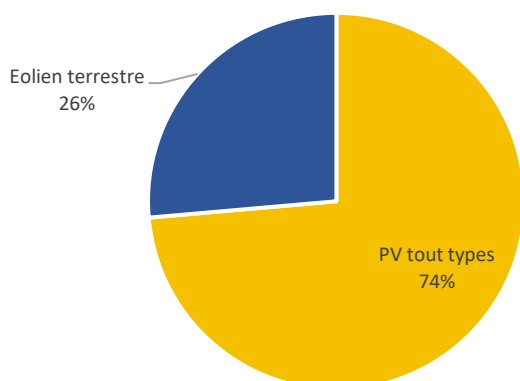


Source : Réseau Les Générateurs

Nouvelle-Aquitaine

État des lieux du développement de l'éolien et du PV en Nouvelle-Aquitaine

Puissance installée cumulée par typologie d'EnR
(total Nouvelle Aquitaine : 7697 MW)



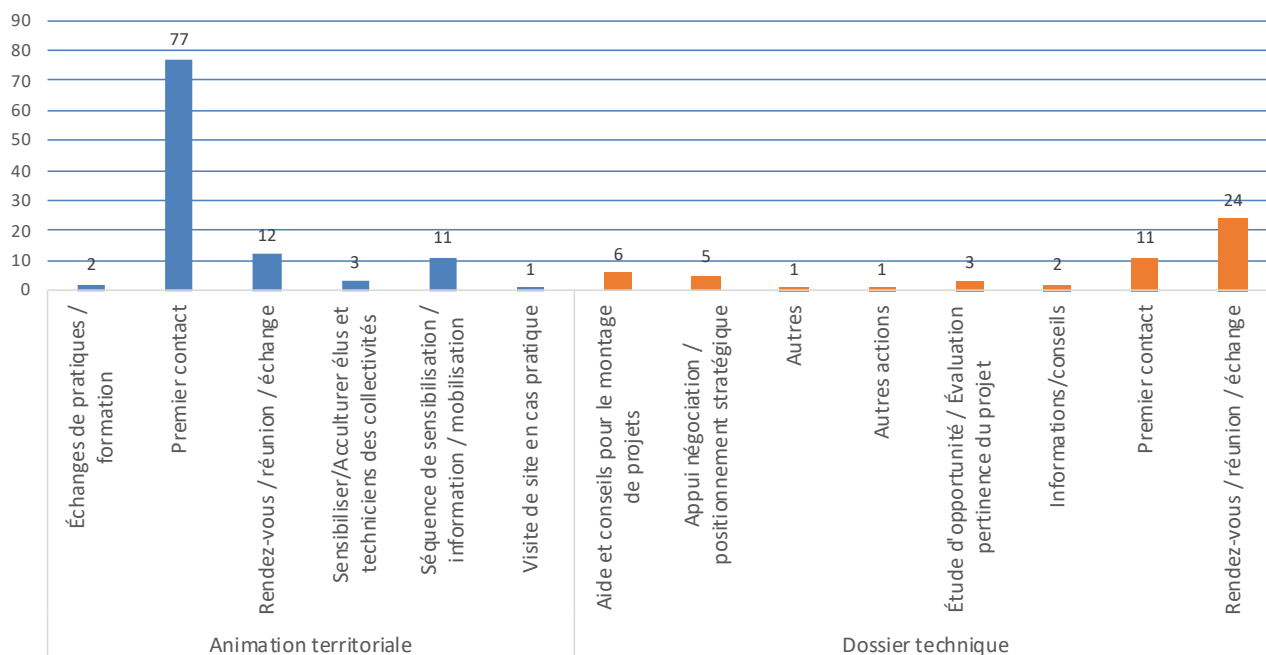
Puissance raccordée en 2024 (MW)	Nouvelle Aquitaine	France
PV	1061 (21%)	5174
Éolien	163 (14%)	1137

Source : SDES

Actions du réseau Les générateurs :

Sur les 159 actions réalisées, 33 % sont liées à des dossiers techniques et 67% sont des actions d'animation territoriale (sensibilisation ou information de premier niveau). La répartition de la puissance estimée par filière montre une surreprésentation de la filière PV au sol avec un seul projet représentant 59% de la puissance totale renseignée.

Actions réalisées en Nouvelle-Aquitaine (Total NA : 159)



Accompagnement Générateurs catégorie : animation territoriale

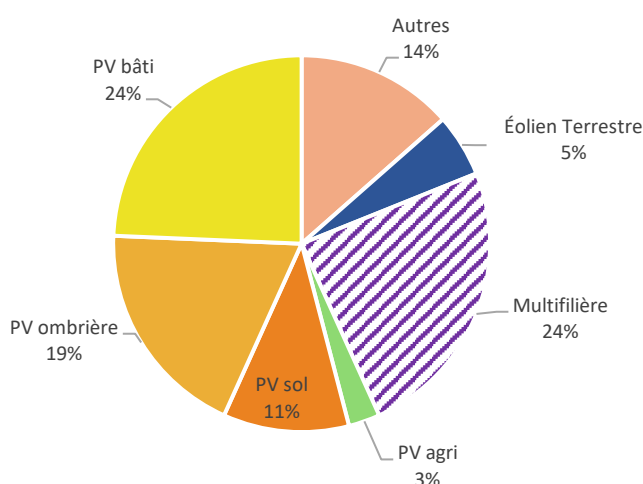
Parmi les actions d'animation territoriale, une majorité sont des *Premiers contacts* avec notamment pour objet des *informations générales* (72). Sur les 106 actions d'animation territoriale, 3 ont été consacrées à la filière éolienne, 93 au photovoltaïque et 1 au photovoltaïque et éolien.

Accompagnement Générateurs catégorie : dossiers techniques

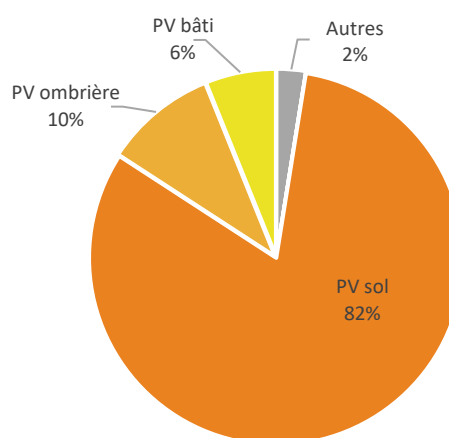
Parmi les actions liées à des dossiers techniques et donc des projets PV ou éoliens pré-identifiés, une majorité sont des *rendez-vous / réunions / échanges* avec pour objet des *informations techniques* (12) et de la *stratégie* (9).

Source : Réseau Les Générateurs

Nombre de projets par typologie (Total Nouvelle Aquitaine: 37)



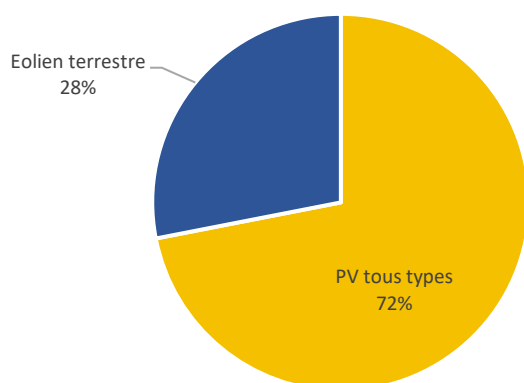
Répartition de la puissance estimée en Nouvelle Aquitaine sur 13 projets



Occitanie

État des lieux du développement de l'éolien et du PV en Occitanie

Puissance installée cumulée par typologie d'EnR
(total Occitanie : 6310 MW)



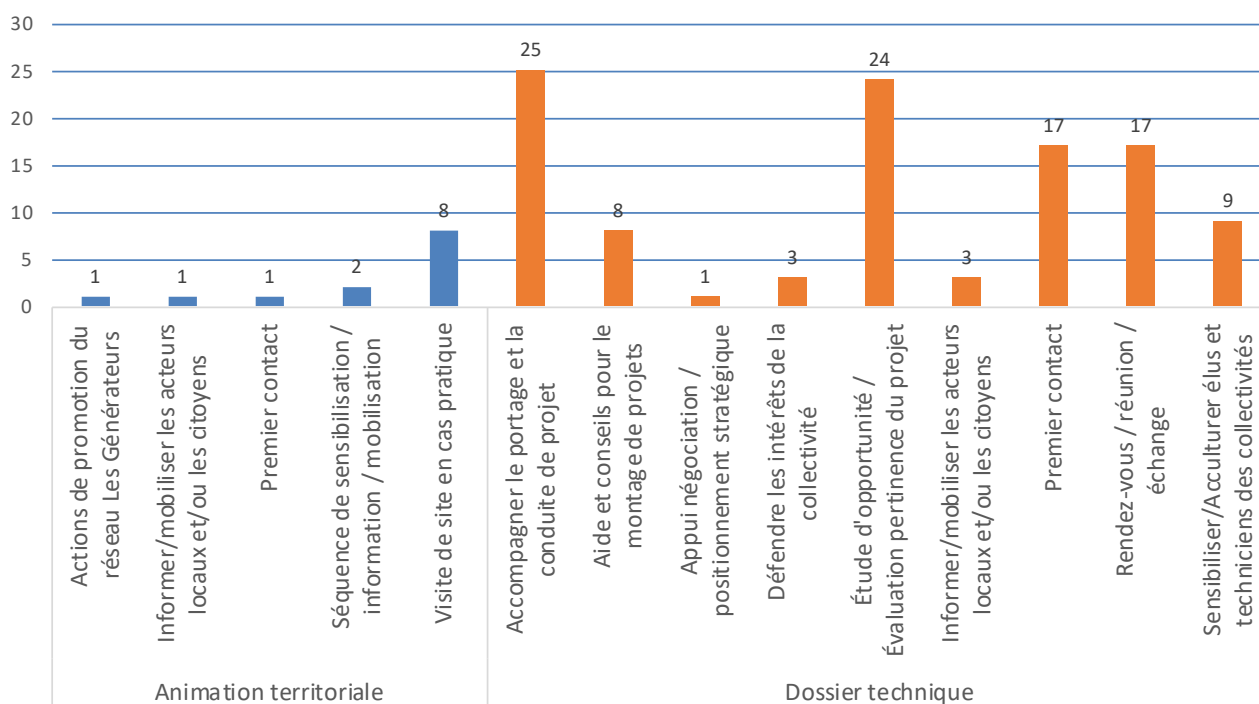
Puissance raccordée en 2024 (MW)	Occitanie	France
PV	804 (16%)	5174
Éolien	90 (8%)	1137

Source : SDES

Actions du réseau Les générateurs :

Sur les 120 actions réalisées, 89% sont liées à des dossiers techniques et 11% sont des actions d'animation territoriale (sensibilisation ou information de premier niveau).

Actions réalisées en Occitanie (Total Occitanie : 120)



Accompagnement Générateurs catégorie : animation territoriale

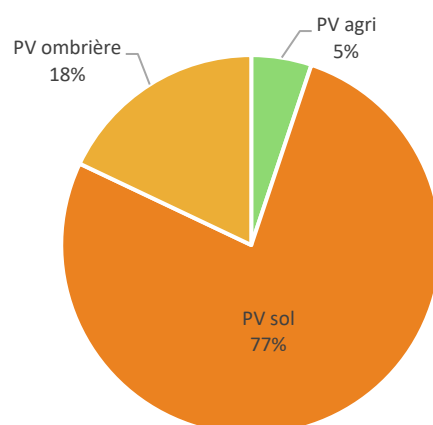
Parmi les actions d'animation territoriale, 5 ont porté sur la filière photovoltaïque, 2 ont porté sur l'éolien et 3 ont porté sur du photovoltaïque & éolien. Les générateurs ont notamment réalisé 8 visites de sites en cas pratique.

Accompagnement Générateurs catégorie : dossiers techniques

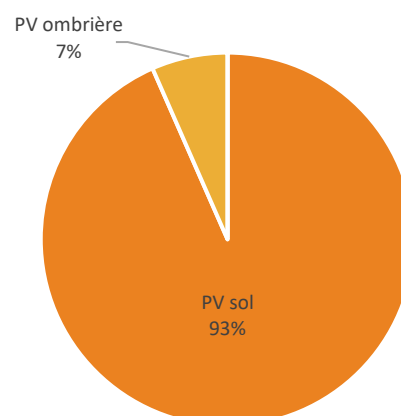
Parmi les actions liées à des dossiers techniques et donc des projets PV ou éoliens pré-identifiés, une majorité sont de l'Accompagnement au portage et à la conduite de projets (25) ainsi que des études d'opportunité (24).

Source : Réseau Les Générateurs

Nombre de projets par typologie (Total Occitanie: 39)



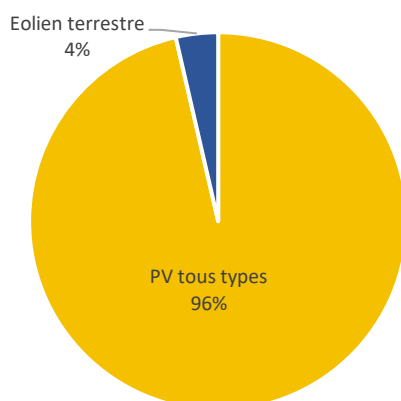
Répartition de la puissance estimée en Occitanie sur 30 projets



Provence-Alpes-Côte d'Azur (PACA)

État des lieux du développement de l'éolien et du PV en PACA

Puissance installée cumulée par typologie d'EnR
(total PACA : 2687 MW)



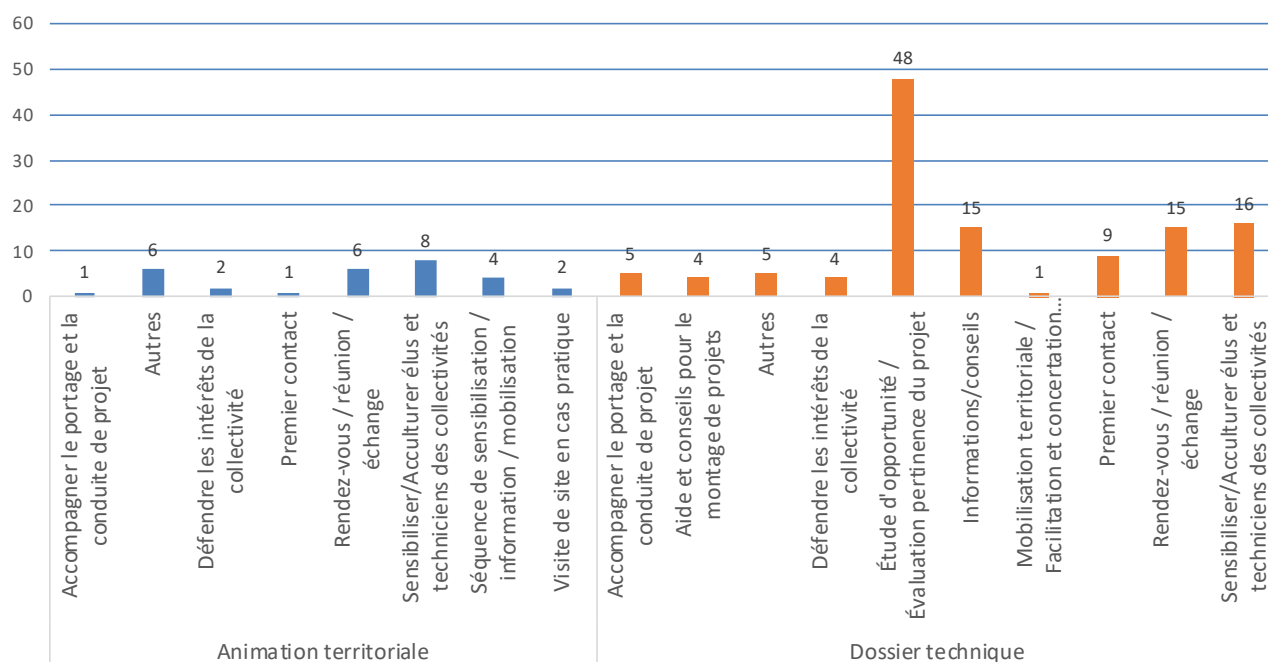
Puissance raccordée en 2024 (MW)	PACA	France
PV	303 (6%)	5174
Éolien	0 (0%)	1137

Source : SDES

Actions du réseau Les générateurs :

Sur les 152 actions réalisées, 80 % sont liées à des dossiers techniques et 20 % sont des actions d'animation territoriale (sensibilisation ou information de premier niveau). Le faible nombre d'actions pour la filière éolienne peut s'expliquer, entre autres, par un contexte géographique, politique et réglementaire rendant complexe la mise en place de machines. Seulement 16 parcs sont installés dans cette région (source [SDES](#)).

Actions réalisées en PACA (Total PACA : 152)



Accompagnement Générateurs catégorie : animation territoriale

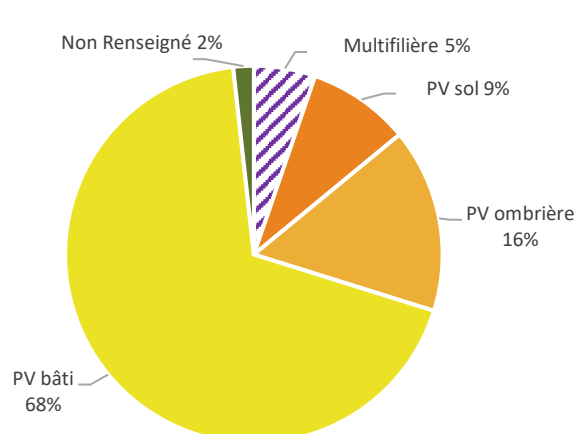
Parmi les actions d'animation territoriale, beaucoup d'actions ont été consacrées à la *sensibilisation des élus et techniciens des collectivités* (8) et à des *rendez-vous / réunions / échanges*, avec pour objet des *informations*

générales (3). Parmi les actions d'animation territoriale, 12 ont porté sur la filière photovoltaïque, et 1 ont porté sur du photovoltaïque & éolien.

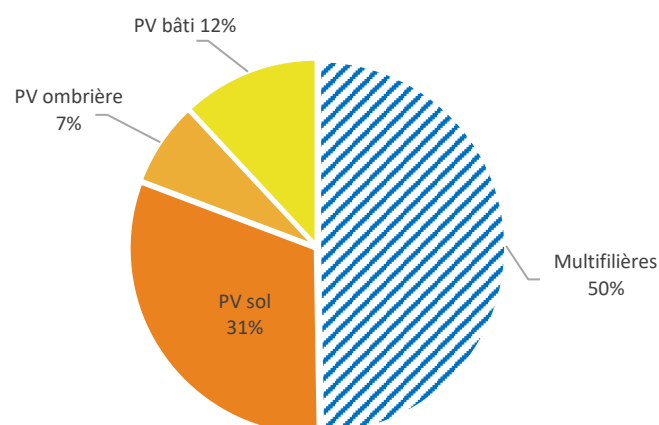
Accompagnement Générateurs catégorie : dossiers techniques

Parmi les actions liées à des dossiers techniques et donc des projets PV ou éoliens pré-identifiés, une très grande majorité sont des *études d'opportunité* (48), mais aussi de la *sensibilisation d'élus et techniciens des collectivités* (16).

Nombre de projets par typologie (Total PACA : 57)



Répartition de la puissance estimée en PACA sur 35 projets

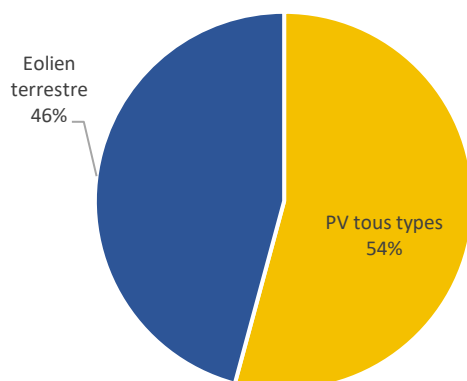


Source : Réseau Les Générateurs

Pays de la Loire

État des lieux du développement de l'éolien et du PV en Pays de la Loire :

Puissance installée totale en PdL : 3072 MW



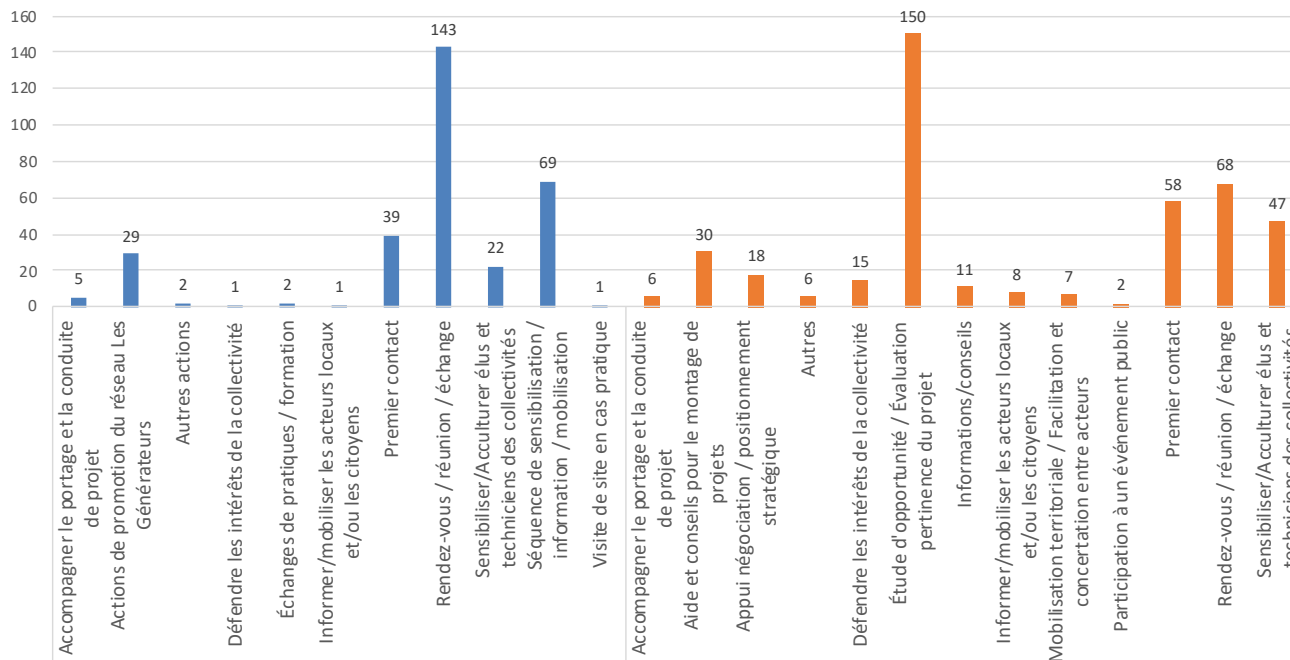
Puissance raccordée en 2024 (MW)	PDL	France
PV	406 (8%)	5174
Éolien	67 (5%)	1137

Source : SDES

Actions du réseau Les générateurs :

Sur les 740 actions réalisées, 58 % sont liées à des dossiers techniques et 42 % sont des actions d'animation territoriale (sensibilisation ou information de premier niveau).

Actions réalisées en Pays de la Loire (Total : 740)



Accompagnement Générateurs catégorie : animation territoriale

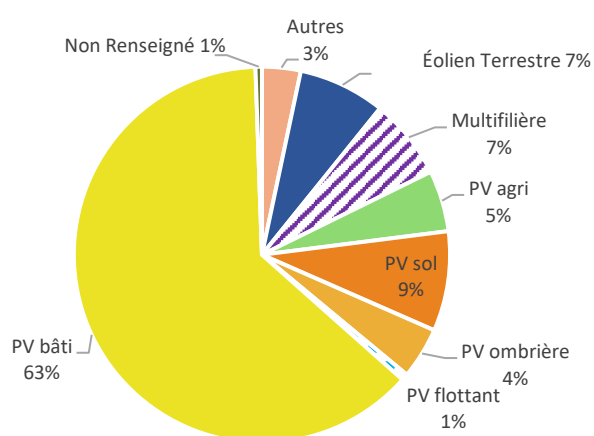
Parmi les actions d'animation territoriale, une grande majorité sont des *rendez-vous / réunions / échanges* avec pour objet des informations générales (42) et des informations techniques (54). Les actions d'animation territoriale ont porté sur la filière éolienne (15), la filière PV (86) et une combinaison des 2 filières (84).

Accompagnement Générateurs catégorie : dossiers techniques

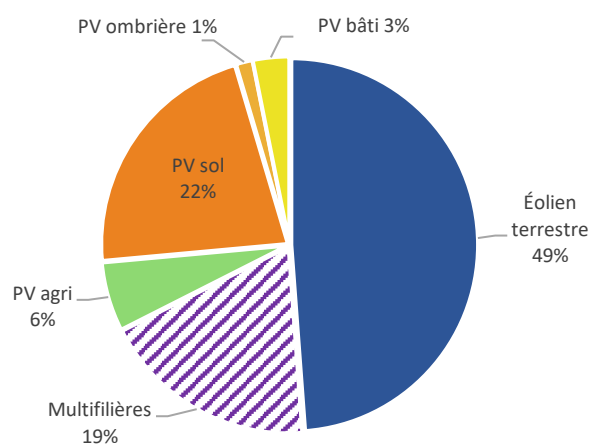
Parmi les actions liées à des dossiers techniques et donc des projets PV ou éoliens pré-identifiés, beaucoup sont des études d'opportunités / des évaluations de la pertinence des projets (150) ou des rendez-vous / échanges avec pour objet des informations techniques (28).

Source : Réseau Les Générateurs

Nombre de projets par typologie (Total PdL : 361)



Répartition de la puissance estimée en PdL sur 170 projets



Recommandations pour l'interprétation des fiches régionales de La Réunion, de la Guyane et de la Guadeloupe

Il existe un écart significatif dans le nombre d'actions menées entre les régions de France métropolitaine et les DROM. L'interprétation des prochaines fiches régionales de La Réunion, la Guyane et la Guadeloupe doit tenir compte des points suivants :

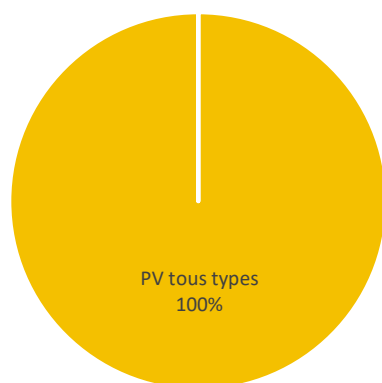
- **Réseaux non interconnectés** : La Réunion et la Guyane sont des Zones Inter Connectées (ZNI) avec un réseau électrique autonome plus sensible aux contraintes de stabilité et de saturation.
- **Ressources humaines** : La Réunion et la Guyane ont 1 conseiller par région tandis que les régions de France métropolitaine en comptent au minimum 3.
- **Contraintes naturelles** : Le relief montagneux de La Réunion et les zones forestières en Guyane rendent le développement de l'éolien et/ou du photovoltaïque plus difficile.
- **Nombre de collectivités** : La Réunion et la Guyane ont moins de communes que les régions en France métropolitaines. Les conseillers ont donc relativement moins de sollicitations et moins d'opportunités pour accompagner des projets éoliens et/ou photovoltaïques.

Les éléments ci-dessus expliquent une partie de l'écart dans le nombre d'actions menées entre les régions de France métropolitaine et les DROM

Guyane

État des lieux du développement de l'éolien et du PV en Guyane

Puissance installée cumulée par typologie d'EnR
(Total Guyane: 55 MW)



Puissance raccordée en 2024 (MW)	Guyane	France
PV	0 (0%)	5174
Éolien terrestre	0 (0%)	1137

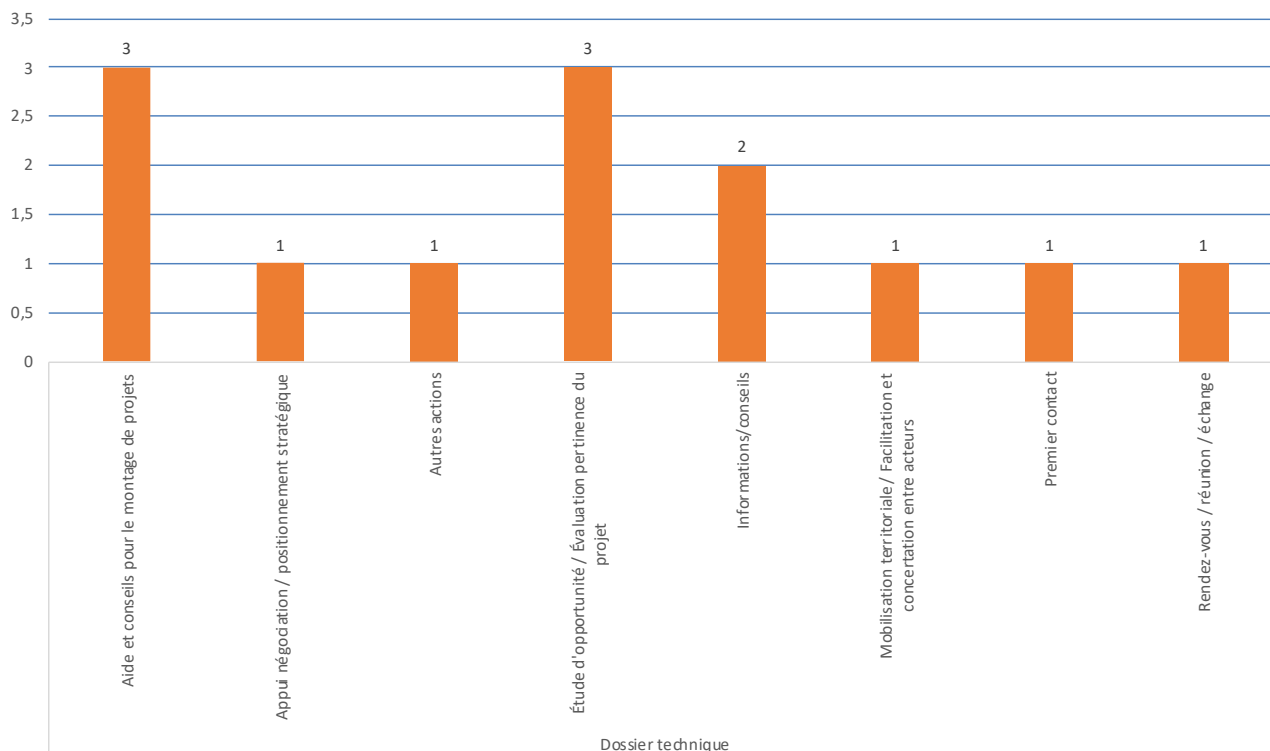
Source : SDES

Actions du réseau Les générateurs :

Sur les 13 actions réalisées, 100 % sont liées à des dossiers techniques et 0 % sont des actions d'animation territoriale (sensibilisation ou information de premier niveau).



Actions réalisées en Guyane (Total Guyane : 13)



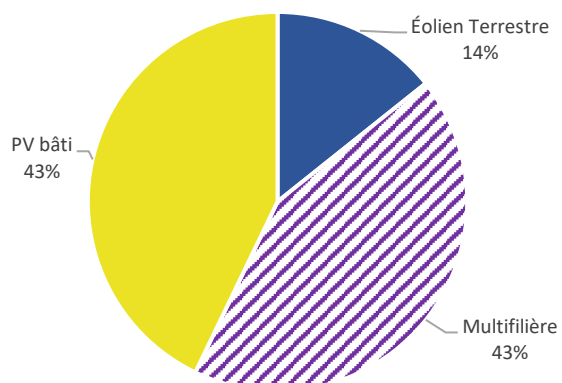
Accompagnement Générateurs catégorie : animation territoriale

Aucune action d'animation territoriale n'a été remontée pour la Guyane

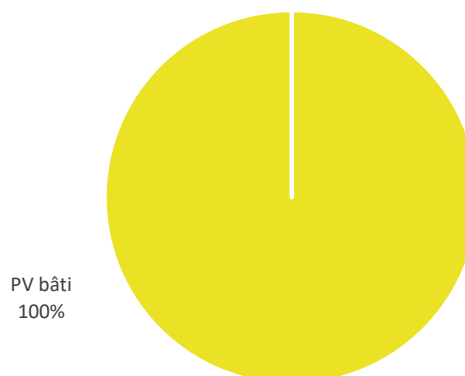
Accompagnement Générateurs catégorie : dossiers techniques

Parmi les actions liées à des dossiers techniques et donc de projets PV ou éoliens pré-identifiés, beaucoup sont des études d'opportunité, avec notamment 1 visite terrain.

Nombre de projets par typologie (Total Guyane: 7)



Répartition de la puissance estimée en Guyane sur 1 projet



Source : Réseau Les Générateurs

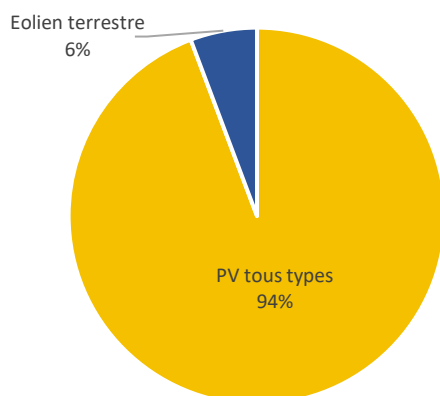
Zoom sur un accompagnement

Un projet en Guyane illustre l'optimisation foncière pour la production d'énergies renouvelables. Sur un site de biomasse-énergie, des ombrières photovoltaïques ont été installées à plus de 16 mètres au-dessus d'un stock de bois, permettant de combiner 5 MW de biomasse et 5 MWc de photovoltaïque sur un même espace. Cette initiative met en avant le potentiel de synergies entre filières pour maximiser la production d'électricité renouvelable en zone non interconnectée (ZNI). Retrouvez l'accompagnement à ce [lien](#).

La Réunion

État des lieux du développement de l'éolien et du PV à la Réunion

Puissance installée cumulée par typologie d'EnR
(total La Réunion: 269 MW)



Puissance raccordée en 2024 (MW)	La Réunion	France
PV	10 (0%)	5174
Éolien terrestre	0 (0%)	1137

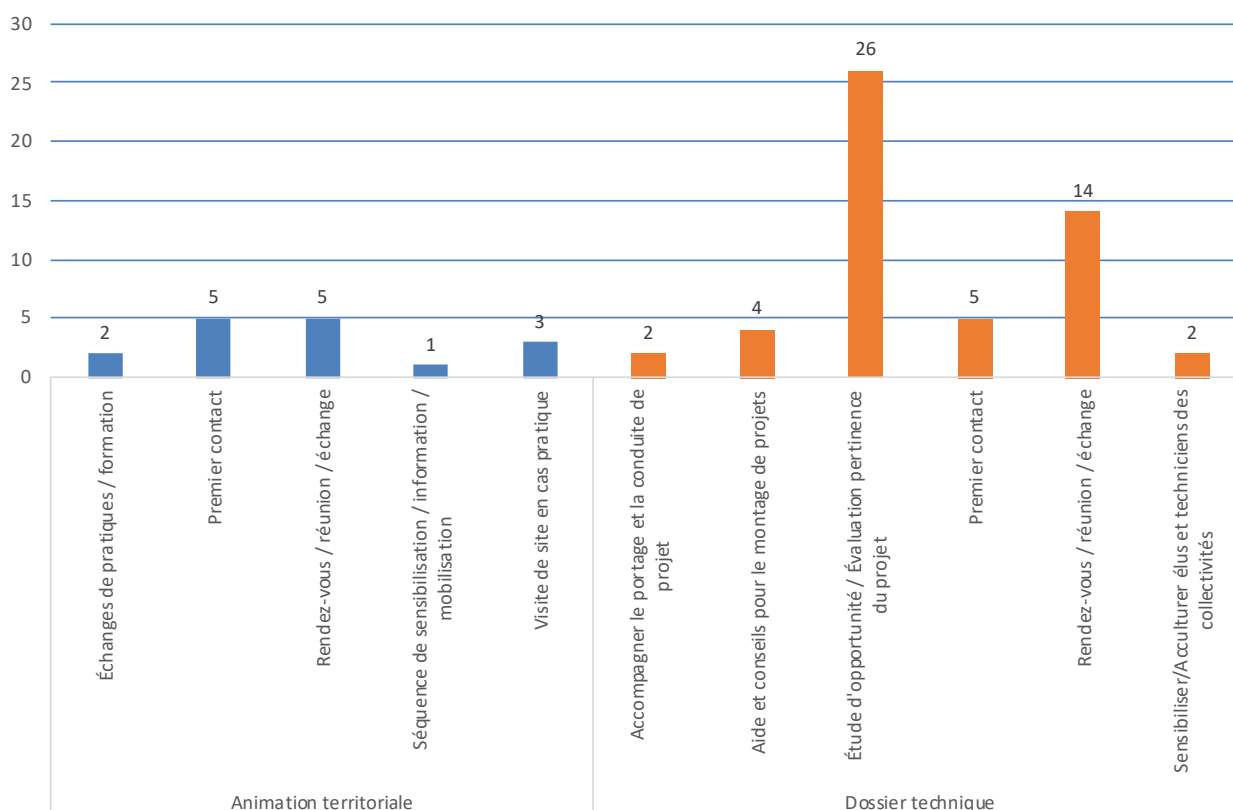
Source : SDES

Actions du réseau Les générateurs :

Sur les 69 actions réalisées, 77% sont liées à des dossiers techniques et 23% sont des actions d'animation territoriale (sensibilisation ou information de premier niveau).

La Réunion accueille un seul conseiller entré en fonction en mars 2023.

Actions réalisées à La Réunion (Total : 69)



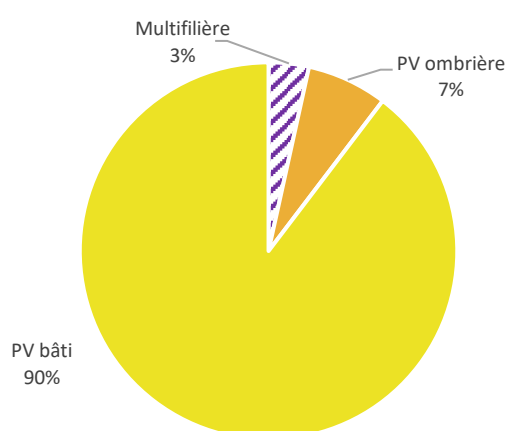
Accompagnement Générateurs catégorie : animation territoriale

Parmi les actions d'animation territoriale, il y a eu autant de *premier contact* (5) que de *rendez-vous / réunions / échanges* (5), et 9 de ces actions ont pour objet des informations générales. Les actions d'animation territoriale ont porté sur la filière éolienne (3), la filière PV (9) et une combinaison des 2 filières (2).

Accompagnement Générateurs catégorie : dossiers techniques

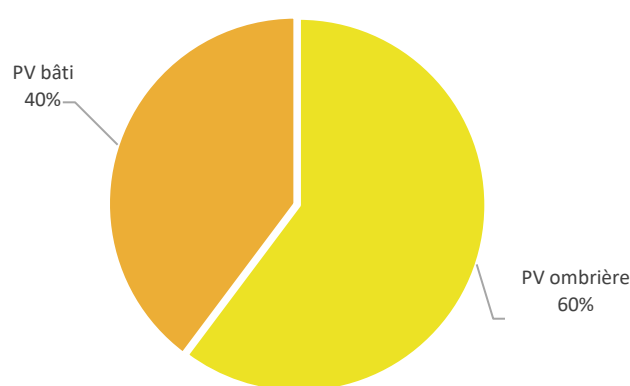
Parmi les actions liées à des dossiers techniques et donc des projets PV ou éoliens pré-identifiés, il y a eu beaucoup d'études d'opportunités (26) et de *rendez-vous / réunions / échanges* (14) avec pour objet des informations générales (9).

Nombre de projets par typologie (Total La Réunion: 29)



Source : Réseau Les Générateurs

Répartition de la puissance estimée en La Réunion sur 24 projets



Zoom sur un accompagnement

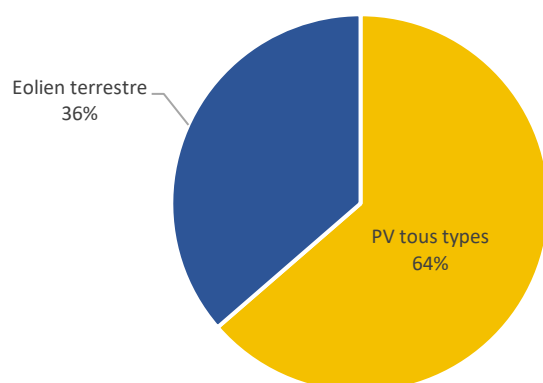
À La Réunion, un conseiller du réseau Les Générateurs a accompagné la commune de Saint-Paul pour l'installation de panneaux photovoltaïques sur son patrimoine public. Cet accompagnement a permis d'évaluer le potentiel solaire de plusieurs bâtiments et infrastructures, avec une estimation de 1 015 kWc de puissance installable sur 5 300 m² de surface solaire potentielle. Retrouvez l'accompagnement à ce [lien](#)



Guadeloupe

État des lieux du développement de l'éolien et du PV en Guadeloupe :

Puissance installée cumulée par typologie d'EnR
(total Guadeloupe : 143 MW)



Puissance raccordée en 2024 (MW)	La Réunion	France
PV	0 (0%)	5174
Éolien terrestre	52 (5%)	1137

Source : SDES

Actions du réseau Les générateurs :

Sur les 10 actions réalisées, 70% sont liées à des dossiers techniques et 30% sont des actions d'animation territoriale (sensibilisation ou information de premier niveau).

Accompagnement Générateurs catégorie : animation territoriale

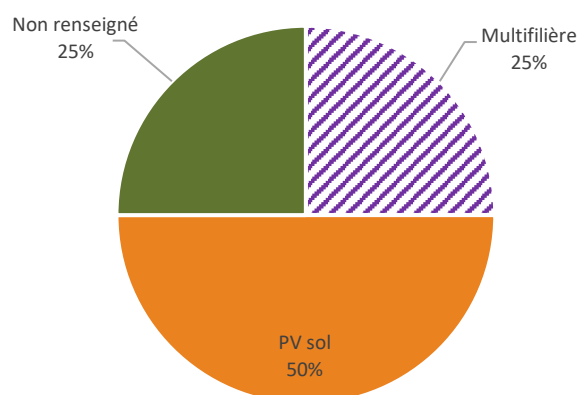
Parmi les actions d'animation territoriale, il n'y a eu que des *rendez-vous / réunions / échanges*, dont 2 ayant pour objet des *informations générales*. Les actions d'animation territoriale ont porté sur la filière éolienne (3).

Accompagnement Générateurs catégorie : dossiers techniques

Parmi les actions liées à des dossiers techniques et donc des projets PV ou éoliens pré-identifiés, il y a eu une majorité de rendez-vous / réunions / échanges, ayant pour objet des informations générales (4) et 1 premier contact dans la filière PV.



**Nombre de projets par typologie (Total:
Guadeloupe: 4)**



*Aucune information de puissance
estimée n'a été remontée par la
Guyane*

Source : Réseau Les Générateurs

2.2.6. Bibliographie

- Service des données et études statistiques (SDES), Tableau de bord : Éolien Quatrième trimestre 2023, N° 620 - Février 2024, <https://www.statistiques.developpement-durable.gouv.fr/publicationweb/549>.
- Service des données et études statistiques (SDES), Tableau de bord : solaire photovoltaïque Quatrième trimestre 2023, N° 621 - Février 2024, <https://www.bnsp.insee.fr/ark:/12148/bc6p08t1z48#>
- Plateforme France Potentiel Solaire, développée par Cythelia Energy. La plateforme a été consultée au 1^{er} trimestre 2024 <https://france-potentiel-solaire.cadastre-solaire.fr/>

3. Bilan des enquêtes annuelles

Depuis 2022, les différentes enquêtes annuelles du réseau Les Générateurs permettent d'évaluer l'évolution des accompagnements réalisés auprès des collectivités, tant sur le volet qualitatif que quantitatif. Ce bilan rétrospectif sur la période 2022-2024 vise à analyser les dynamiques observées, à mesurer l'impact du réseau et à identifier les tendances en matière d'accompagnement des conseillers. Il repose sur une approche à la fois qualitative, permettant d'appréhender les retours des collectivités et les axes d'amélioration du dispositif, et quantitative, portant sur l'évolution des indicateurs clés par catégories d'accompagnements : « [Animation territoriale](#) » et « [Dossiers techniques](#) » (nombre d'actions, projets suivis, puissance estimée...).

3.1. Bilan de l'enquête qualitative

3.1.1. Méthodologie

Cette partie repose sur l'analyse des résultats des enquêtes qualitatives menées en 2023 et 2024 auprès des collectivités cibles du réseau Les Générateurs (communes et intercommunalités). Ces enquêtes visaient à évaluer le niveau de connaissance et de satisfaction des collectivités vis-à-vis des missions des conseillers Générateurs (cf. partie 1.1.1).

L'analyse se focalise sur les résultats des années 2023 et 2024, car les questionnaires diffusés durant ces deux années adoptent une structure similaire et contiennent les mêmes questions, permettant ainsi une comparabilité des données.

En revanche, le questionnaire utilisé en 2022 n'a pas été intégré dans cette analyse comparative, en raison de plusieurs différences méthodologiques :

- **Un questionnaire davantage sur le service rendu par les conseillers Générateurs.**
- **Des indicateurs d'analyse non harmonisés** sans distinction des groupes*, rendant difficile toute comparaison directe avec les résultats des années suivantes

* Rappel de la partie 1.1.1 :

Le questionnaire a été élaboré dans le but de recueillir et d'analyser les réponses issues de trois profils distincts de collectivités :

- **GROUPE 1** : Les collectivités ne connaissant pas le réseau ;
- **GROUPE 2** : Les collectivités connaissant le réseau mais n'ayant pas bénéficié d'un accompagnement par un conseiller Les Générateurs ;
- **GROUPE 3** : Les collectivités connaissant le réseau et ayant bénéficié d'un accompagnement par un conseiller Les Générateurs (focus sur l'année 2024).

Des graphiques illustrant l'évolution des réponses au questionnaire entre 2023 et 2024 sont présentés dans les analyses. Les indicateurs de variation sont représentés par un code couleur :

- **Vert** : lorsque l'évolution est plutôt positive pour le réseau
- **Rouge** : lorsque l'évolution est potentiellement négative pour le réseau
- **Noir** : lorsque l'évolution est globalement neutre pour le réseau

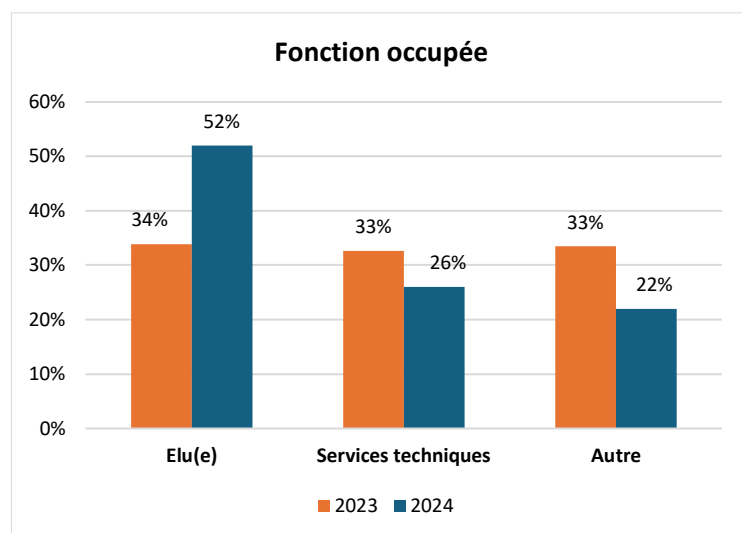
L'analyse des résultats pour le volet qualitatif comprend une comparaison entre les années 2023 et 2024 pour : les caractéristiques des participants à l'enquête et l'analyse des trois profils distincts de collectivités (**groupe 1**, **groupe 2** et **groupe 3**).

3.1.2. Analyse des résultats

Caractéristiques des participants à l'enquête

Les caractéristiques des participants à l'enquête concernent l'ensemble des groupes 1, 2 et 3.

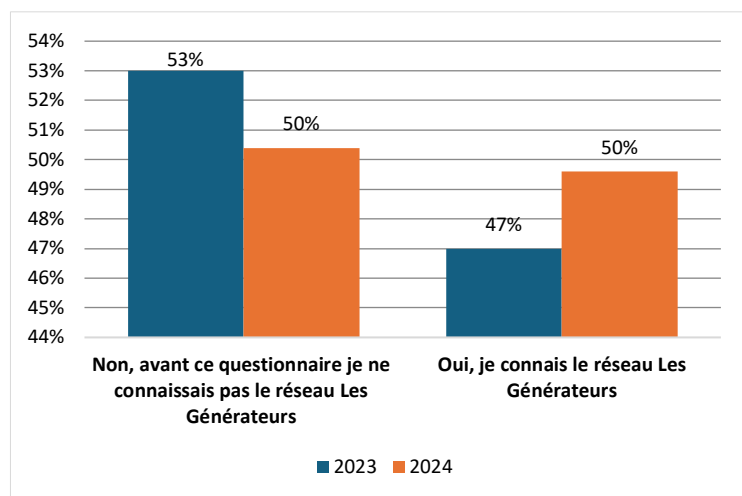
Quelle fonction occupez-vous au sein de la collectivité ?



Les résultats montrent une répartition relativement équilibrée entre les profils interrogés en 2023 et 2024. Parmi les répondants ayant répondu « Autre », on distingue majoritairement des Directions Générale de Services (DGS) et des chargés de missions environnement.

L'analyse, les recommandations et les conclusions porteront donc sur ces profils de répondants pour la partie qualitative.

Connaissez-vous le réseau Les Générateurs ?



L'enquête révèle une légère augmentation de la notoriété du réseau entre 2023 et 2024. En 2023, environ 47 % des collectivités interrogées déclaraient connaître Les Générateurs, tandis qu'en 2024, cette proportion atteint 50 % (+ 3 %).

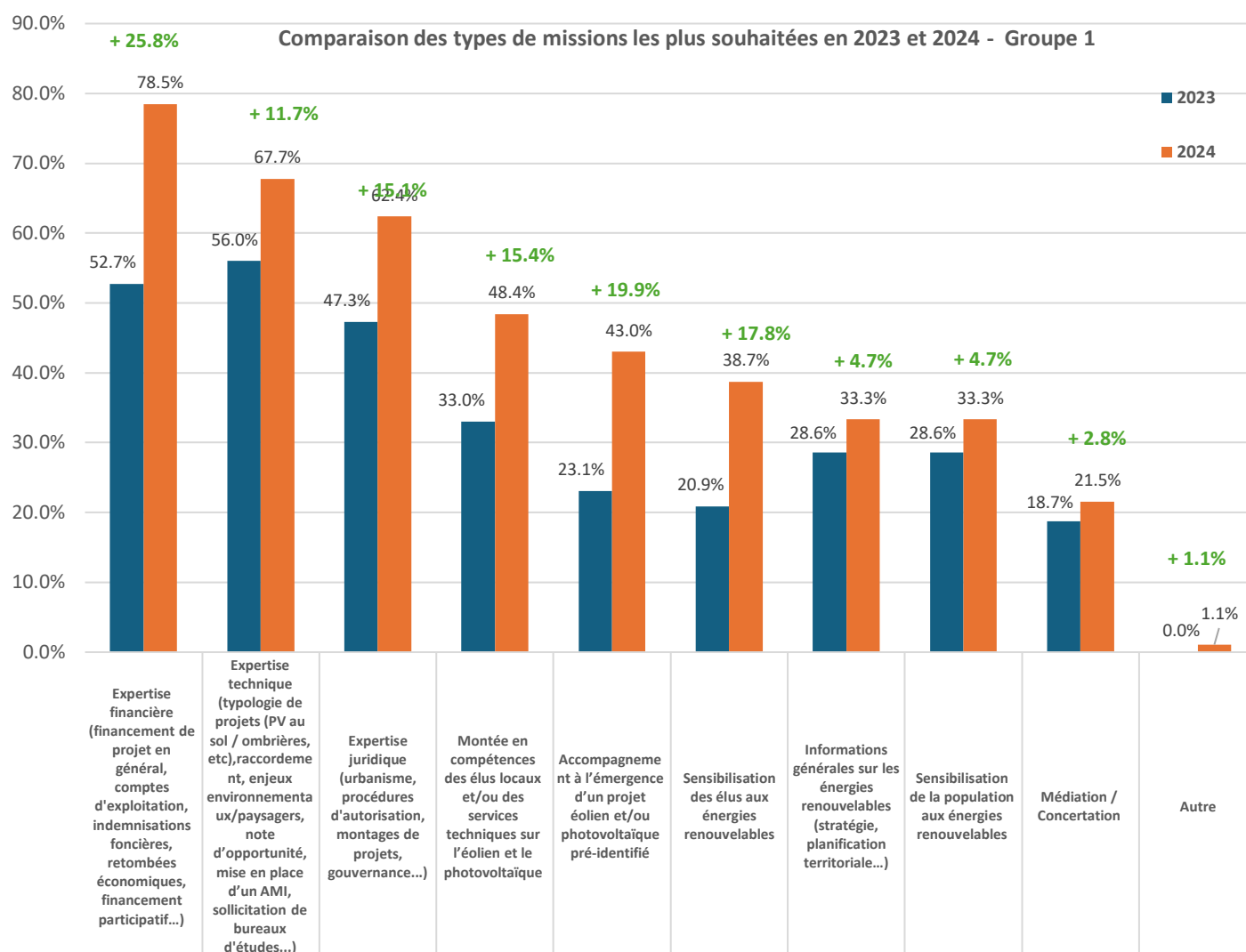
GROUPE 1 : Collectivités ne connaissant pas le réseau

En vous appuyant sur la liste ci-dessous, veuillez sélectionner les types de missions Générateurs par lesquelles vous seriez le plus intéressé(e)

Les réponses des enquêtes 2023 et 2024 permettent d'identifier les catégories d'accompagnement les plus recherchées par les collectivités auprès des conseillers Générateurs. L'analyse des résultats montre que les trois missions les plus sollicitées par les collectivités restent globalement les mêmes en 2023 et 2024 :

1. **L'expertise financière** est la catégorie d'accompagnement la plus recherchée avec en moyenne 66 % des répondants qui se sont montrés intéressés entre 2023 et 2024.
2. **L'expertise technique** arrive en deuxième position avec en moyenne 62 % des répondants qui se sont montrés intéressés entre 2023 et 2024.
3. **Expertise juridique** est en troisième position avec en moyenne 52 % des répondants qui se sont montrés intéressés entre 2023 et 2024.

Il est intéressant de noter que, bien que la motivation déclarée des collectivités pour le développement des énergies renouvelables ait légèrement diminué entre 2023 et 2024 (passant de 7,8/10 à 7,6/10), l'intérêt pour l'ensemble des missions des Générateurs a, quant à lui, significativement progressé. En moyenne, les répondants ont exprimé une demande accrue de +12% sur l'ensemble des thématiques d'accompagnement proposées, illustrant ainsi un besoin croissant d'expertise et de soutien technique, financier et juridique.



Pour quelle(s) principale(s) raison(s) ne seriez-vous pas incité(e) à solliciter un accompagnement du réseau Les Générateurs ?

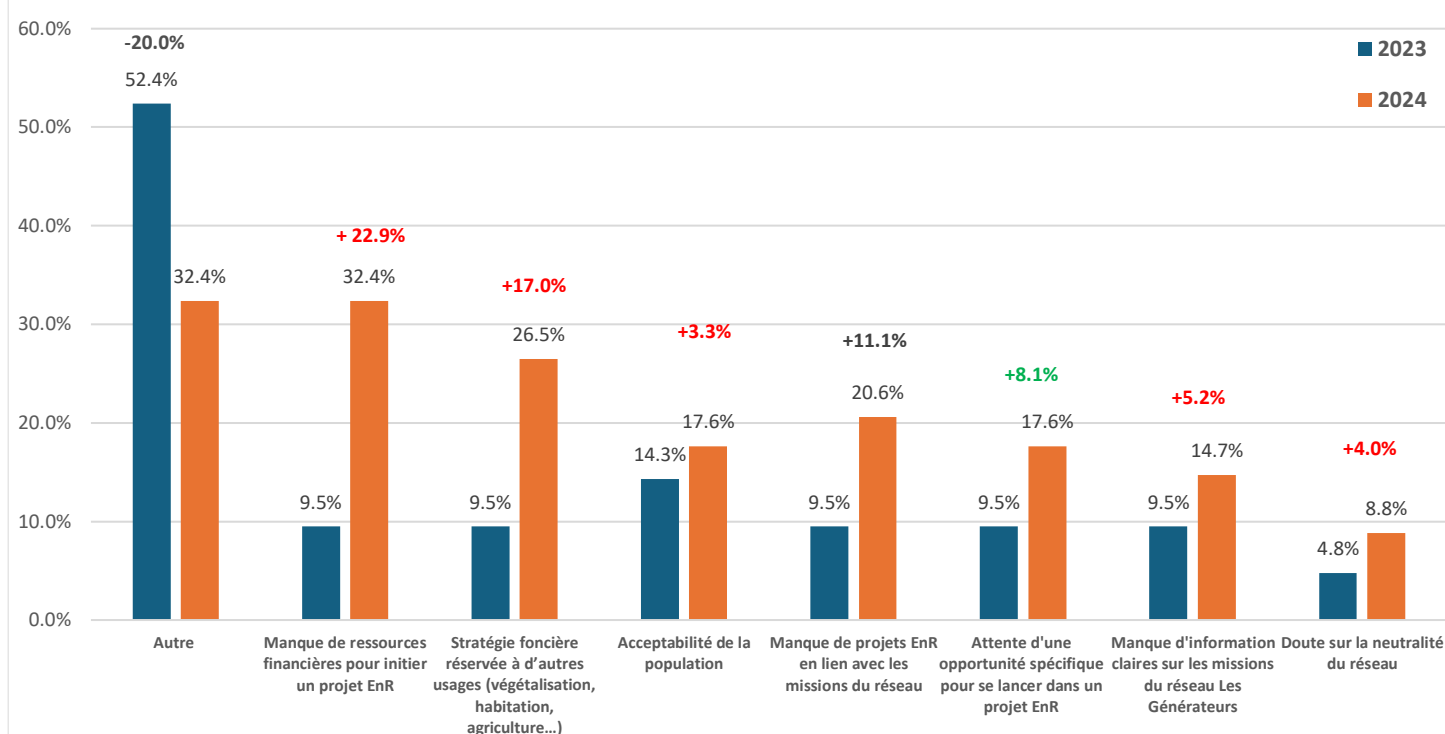
En 2023 comme en 2024, plusieurs raisons sont citées par les collectivités pour expliquer l'absence de recours aux conseillers. Aussi, les freins restent globalement similaires :

- **La catégorie « Autre » est la principale raison évoquée, avec en moyenne 42,4 % des répondants en 2023 et 2024.** Cette catégorie regroupe diverses justifications, notamment l'accompagnement déjà assuré par d'autres structures, un manque de volonté politique ou des priorités différentes pour la collectivité.
- **Le manque de ressources financières pour initier un projet EnR progresse fortement entre 2023 et 2024, il passe de 9,5% à 32,4% des répondants, soit une multiplication par 3,4 du nombre de répondants concernés par cette problématique.** Cela souligne les fortes contraintes budgétaires qui pèsent sur les collectivités.

- La stratégie foncière réservée à d'autres usages (végétalisation, habitation, agriculture...) est le troisième frein le plus mentionné avec en moyenne 18% sur 2023 et 2024, là aussi en forte augmentation entre 2023 et 2024 (+ 17%). Avec le manque de ressources financières, la stratégie foncière est ainsi le frein qui a subi la plus forte progression.

Les freins à la sollicitation du réseau Les Générateurs se sont globalement amplifiés avec une hausse moyenne de 6,8 % sur l'ensemble des obstacles identifiés. Cette tendance souligne la nécessité pour les conseillers d'être encore plus proactifs afin d'apporter des solutions aux collectivités.

Comparaison des freins à la sollicitation du réseau Les Générateurs en 2023 et 2024 - Groupe 1



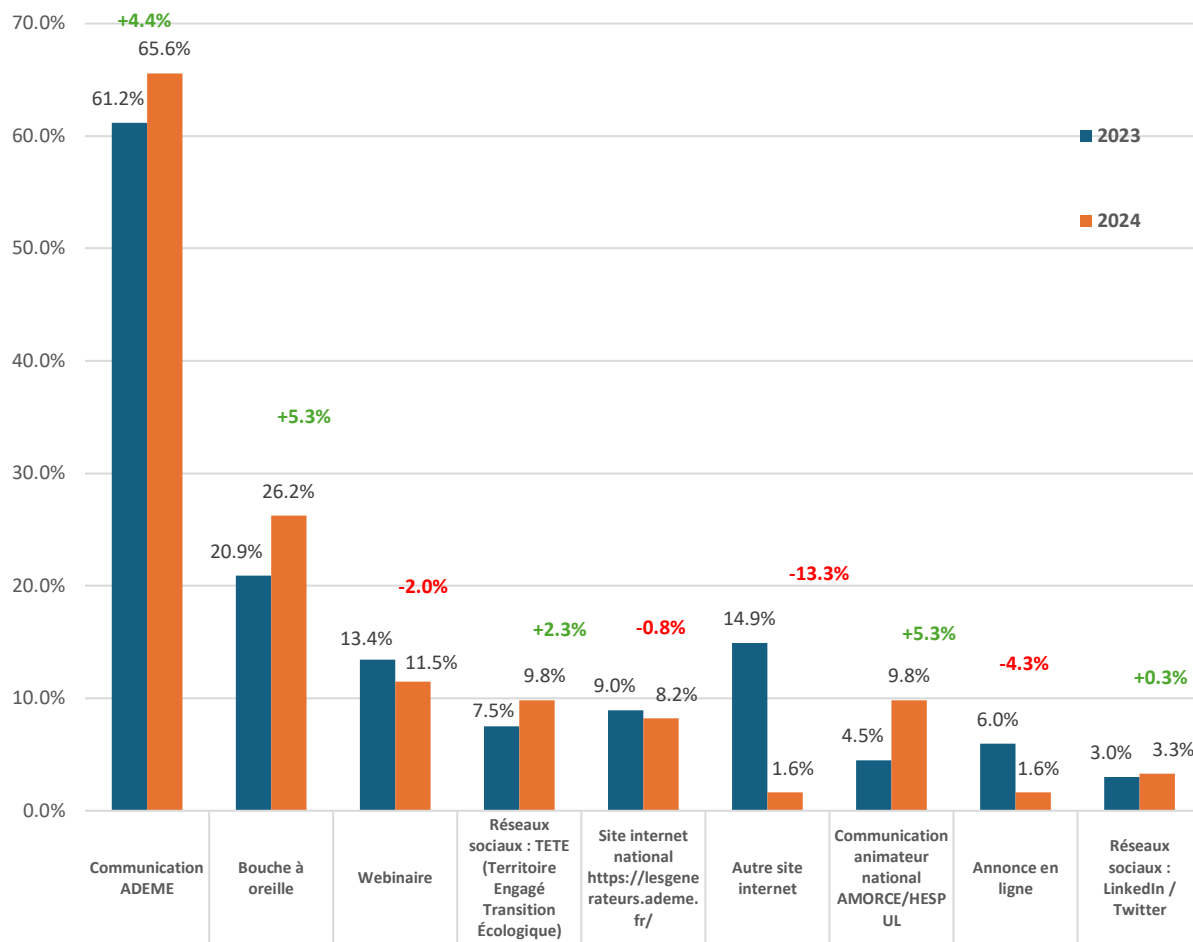
GROUPE 2 : Collectivités connaissant le réseau mais n'ayant pas bénéficié d'un accompagnement par un conseiller Les Générateurs

Comment avez-vous eu connaissance du réseau Les Générateurs ?

Les canaux par lesquels les collectivités ont découvert le réseau Les Générateurs restent relativement stables entre 2023 et 2024, bien que certaines tendances évoluent :

1. **La communication de l'ADEME demeure le principal canal d'information**, avec en **moyenne 63,4 %** des répondants déclarant avoir découvert le réseau par ce biais en 2023 et 2024. Il est constaté une légère augmentation en 2024 (+4,4%), suggérant que d'autres canaux ont gagné en performance.
2. **Le bouche-à-oreille reste en deuxième position, avec une moyenne de 23,6 %** sur 2023 et 2024 et une part plus importante de collectivités déclarant avoir découvert le réseau grâce aux recommandations d'autres acteurs (+5,3%). Ce phénomène peut être lié à la meilleure visibilité des Générateurs et à une reconnaissance du travail réalisé sur le terrain qui s'amplifie.
3. **Les webinaires figurent en troisième position parmi les canaux de découverte du réseau, avec en moyenne 12,5 %** des collectivités l'ayant identifié par ce biais sur 2023 et 2024. Leur impact connaît toutefois une légère baisse, passant de 13,4 % en 2023 à 11,5 % en 2024 (-2 %). Bien que les webinaires restent un levier de communication pertinent, cette diminution pourrait s'expliquer par une certaine confusion : lors des webinaires organisés par le réseau Les Générateurs, les participants peuvent croire que l'événement est porté par la structure d'accueil du conseiller. Ou encore, lorsqu'un conseiller intervient dans un webinaire externe au réseau, il se présente au nom de sa structure, sans mentionner son rôle de conseiller Générateurs, ce qui peut nuire à la visibilité du réseau (cf. partie 1.2.3).
4. Une belle progression sur 2024 est à noter concernant les communications réalisées par l'animateur national AMORCE/HESPUL (+5,3 %) et via le compte LinkedIn TETE de l'ADEME (+2,3 %)

Répartition des canaux de découverte du réseau en 2023 et 2024 - Groupe 2

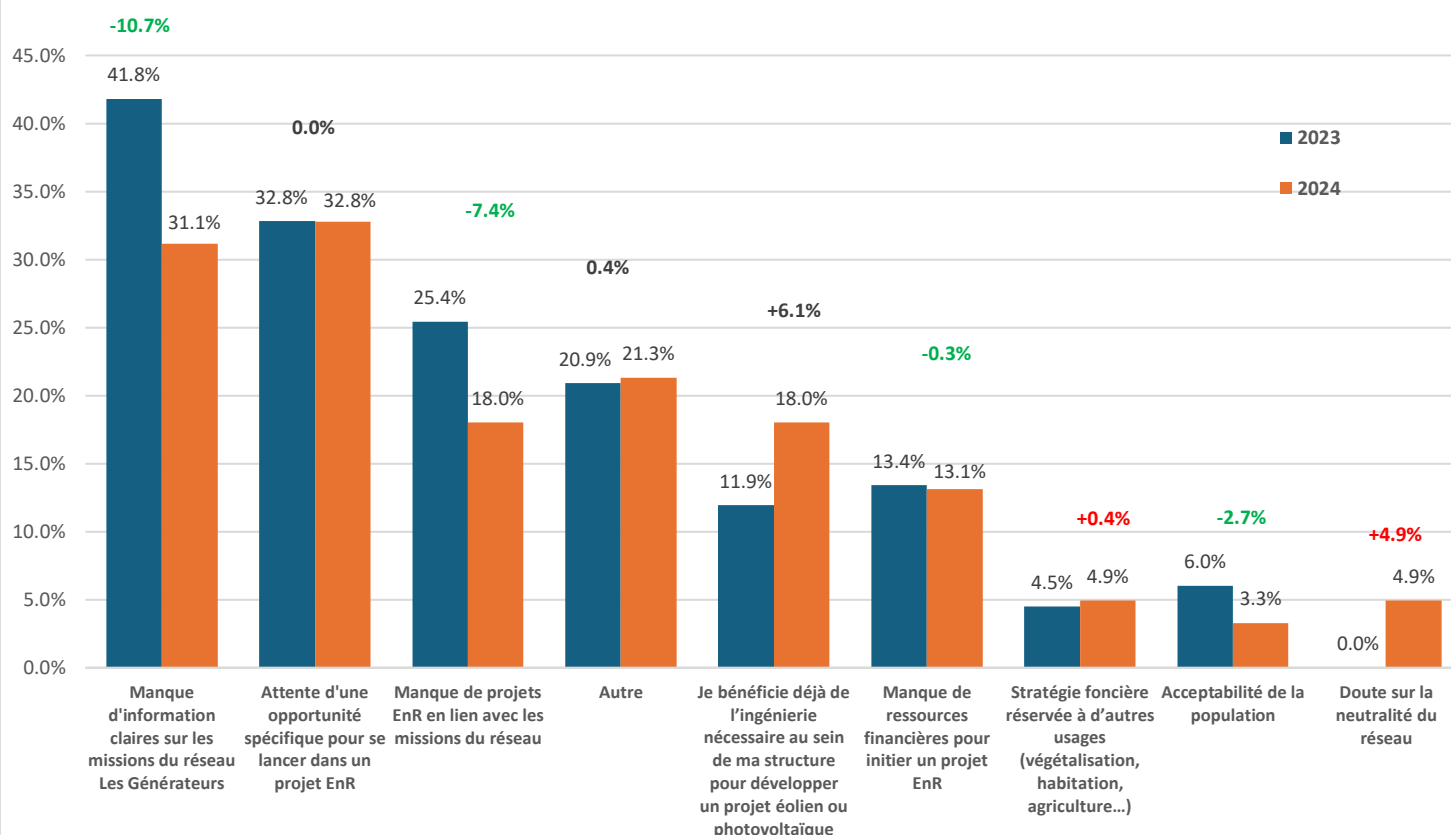


Pour quelle(s) principale(s) raison(s) n'avez-vous pas sollicité Les Générateurs jusqu'à présent ?

Les collectivités connaissant Les Générateurs mais n'ayant pas encore bénéficié d'un accompagnement mettent en évidence plusieurs freins expliquant cette absence de sollicitation du réseau. De manière générale les raisons restent similaires entre l'année 2023 et 2024.

1. **Le manque d'informations claires sur les missions du réseau est la principale raison évoquée, avec une moyenne de 36,5 %** des répondants sur 2023 et 2024. Toutefois, ce frein diminue nettement en 2024 (-10,7 %), traduisant une meilleure compréhension du rôle des Générateurs.
2. **L'attente d'une opportunité spécifique pour se lancer dans un projet EnR reste en deuxième position, avec une moyenne stable de 32,8 %** sur les deux années. Ce résultat montre que de nombreuses collectivités connaissent le réseau mais préfèrent attendre qu'un projet concret émerge avant de solliciter un accompagnement. Il y a donc un travail de sensibilisation à faire pour encourager une démarche plus proactive.
3. **Le manque de projets EnR en lien avec les missions du réseau arrive en troisième position, avec en moyenne 21,7 % des répondants sur 2023 et 2024.** Cette part est cependant en baisse de 7,4 % en 2024. Pour maintenir cette tendance à la baisse sur les prochaines années, les Générateurs pourraient cibler les collectivités engagées dans une réflexion sur leur mix énergétique et leur proposer d'ajouter des réflexions sur l'éolien et le photovoltaïque si ce n'est pas déjà fait.

Comparaison des freins à la sollicitation du réseau Les Générateurs en 2023 et 2024 - Groupe 2



En vous appuyant sur la liste ci-dessous, veuillez sélectionner les types de missions Générateurs par lesquelles vous seriez le plus intéressé(e)

Les principales missions Générateurs pour lesquelles les collectivités se montrent intéressées restent similaires entre 2023 et 2024 pour le **groupe 2** :

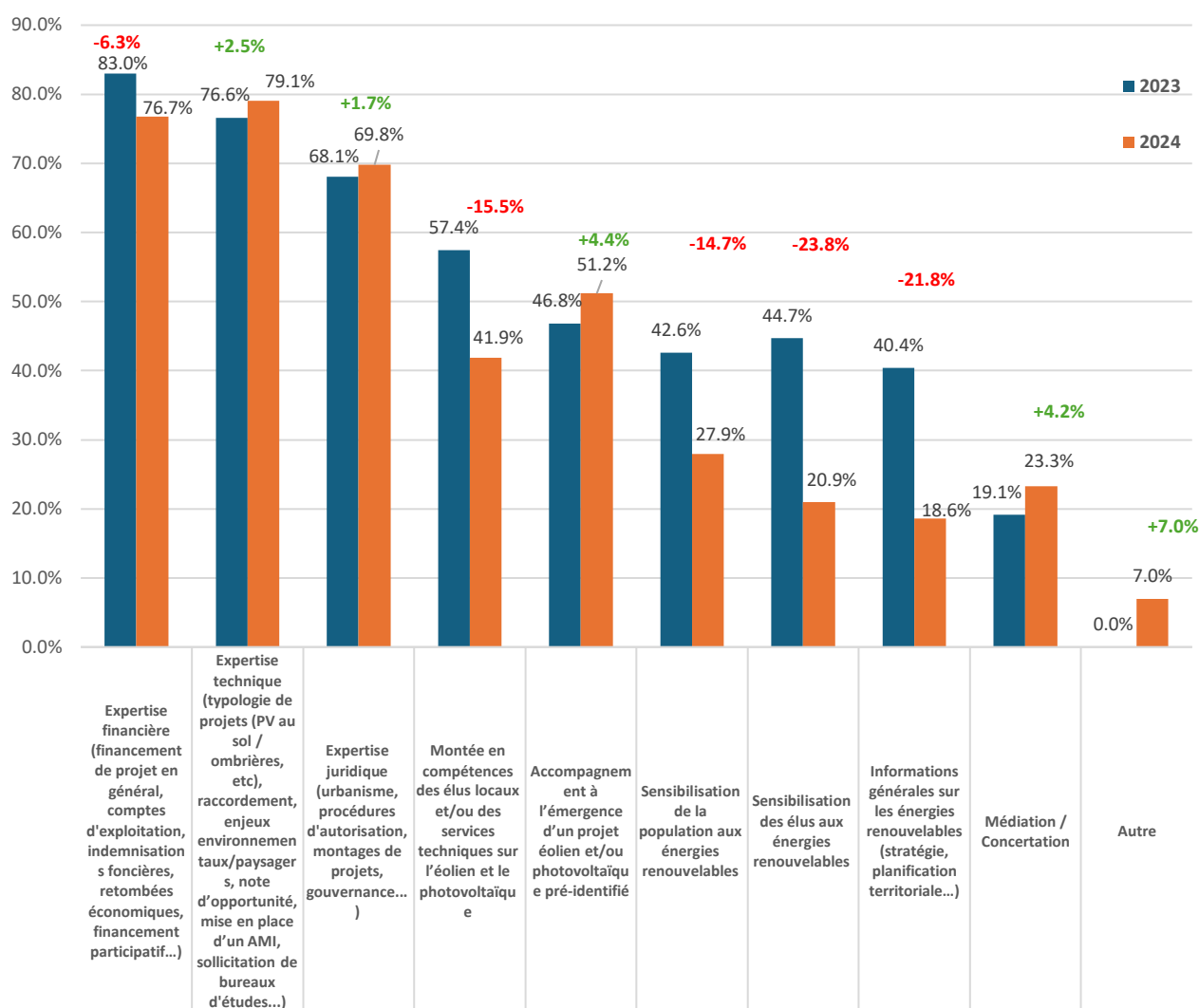
1. **L'expertise financière est la mission la plus recherchée**, avec une **moyenne de 79,9 %** des répondants déclarant un intérêt pour cet accompagnement sur 2023 et 2024. Toutefois, il peut être observé **une baisse de 6,3 %** en 2024.
2. **L'expertise technique arrive en deuxième position**, avec une **moyenne de 77,8 %** sur les deux années et une légère **hausse de 2,5 %** en 2024.
3. **L'expertise juridique complète le trio de tête**, avec **68,9 %** des collectivités exprimant un besoin moyen sur 2023 et 2024 et son intérêt reste stable (+1,7 % en 2024).

Les expertises techniques, financières et juridiques figurent encore parmi les missions les plus demandées, aussi bien pour les collectivités du **groupe 1** (ne connaissant pas le réseau) que pour celles du **groupe 2** (connaissant le réseau mais n'ayant pas encore sollicité d'accompagnement). Ces thématiques représentent donc un fort enjeu pour l'accompagnement.

Afin de répondre efficacement à ces attentes, l'ensemble des conseillers Générateurs suivent une formation dédiée sur ces thématiques.

Il est également noté en 2024 une certaine diminution d'intérêt pour les enjeux de sensibilisation de manière générale et donc sans doute une volonté d'avoir davantage de soutien sur des aspects plus concrets liés aux projets pour le **groupe 2**.

Comparaison des types de missions les plus souhaitées en 2023 et 2024 - Groupe 2



GROUPE 3 : Collectivités connaissant le réseau Les Générateurs et ayant bénéficié d'un accompagnement sur 2024

Comment avez-vous eu connaissance du réseau Les Générateurs ?

Si certains moyens de communication restent structurants, d'autres connaissent des variations, illustrant des dynamiques légèrement différentes dans la diffusion de l'information.

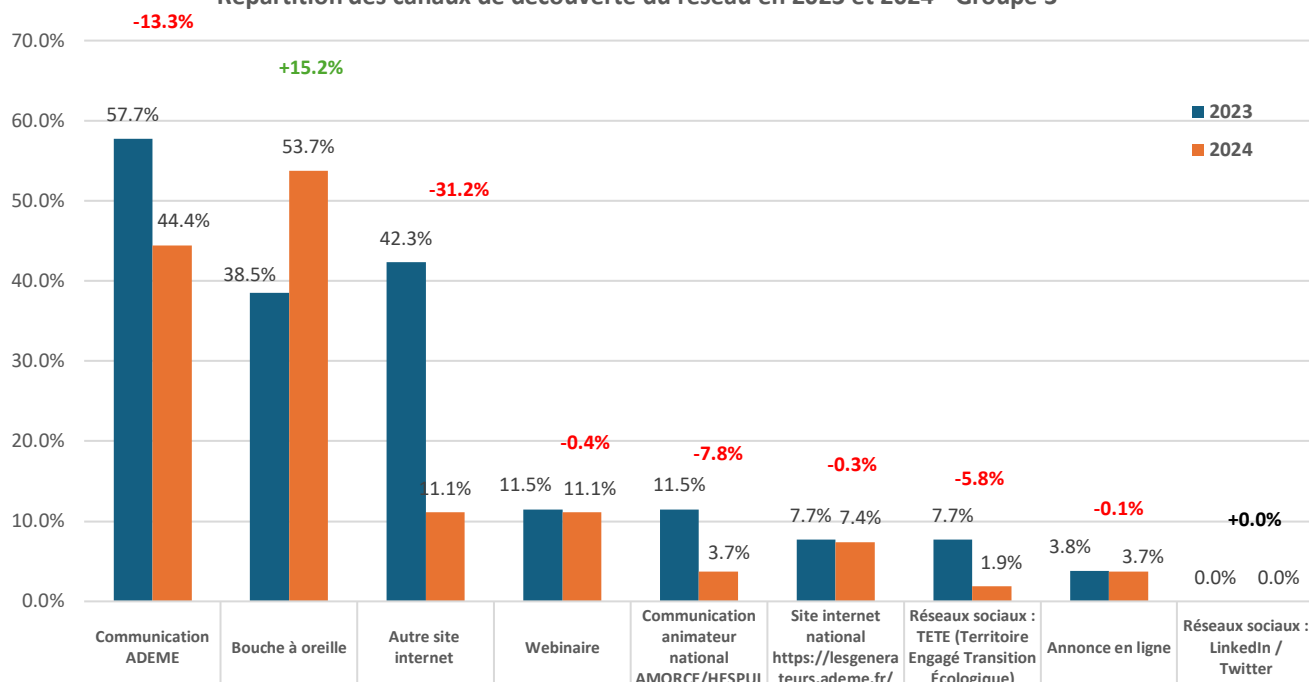
1. **La communication de l'ADEME demeure le principal canal d'information**, avec une **moyenne de 51,1 %** des répondants en 2023 et 2024. Malgré cette position dominante, son impact diminue en 2024 (-13,3 %), ce qui peut indiquer que les collectivités accompagnées s'appuient de plus en plus sur d'autres sources d'information.
2. **Le bouche-à-oreille arrive en deuxième position**, avec une **moyenne de 46,1 %** sur les deux années et une forte progression en 2024 (+15,2 %). Cette tendance traduit une reconnaissance accrue du réseau sur le terrain. Pour l'année 2024, il s'agit de la première source de découverte du réseau.
3. **Les autres sites internet se classent en troisième position**, avec une **moyenne de 26,7 %**, mais une forte baisse en 2024 (-31,2 %).

Ce recul peut aussi s'expliquer par le choix de réponse qui a été davantage ouvert entre le questionnaire 2023 et 2024 :

- Choix de réponse pour l'année 2023 : « Site internet d'un réseau régional ou d'une structure locale »
- Choix de réponse pour l'année 2024 : « Autre site internet » (de manière générale).

L'analyse montre que si la communication institutionnelle (ADEME, sites internet) reste un vecteur clé pour faire connaître le réseau, son rôle tend à diminuer au profit de sources plus informelles comme le bouche-à-oreille, qui devient un levier essentiel de promotion.

Répartition des canaux de découverte du réseau en 2023 et 2024 - Groupe 3



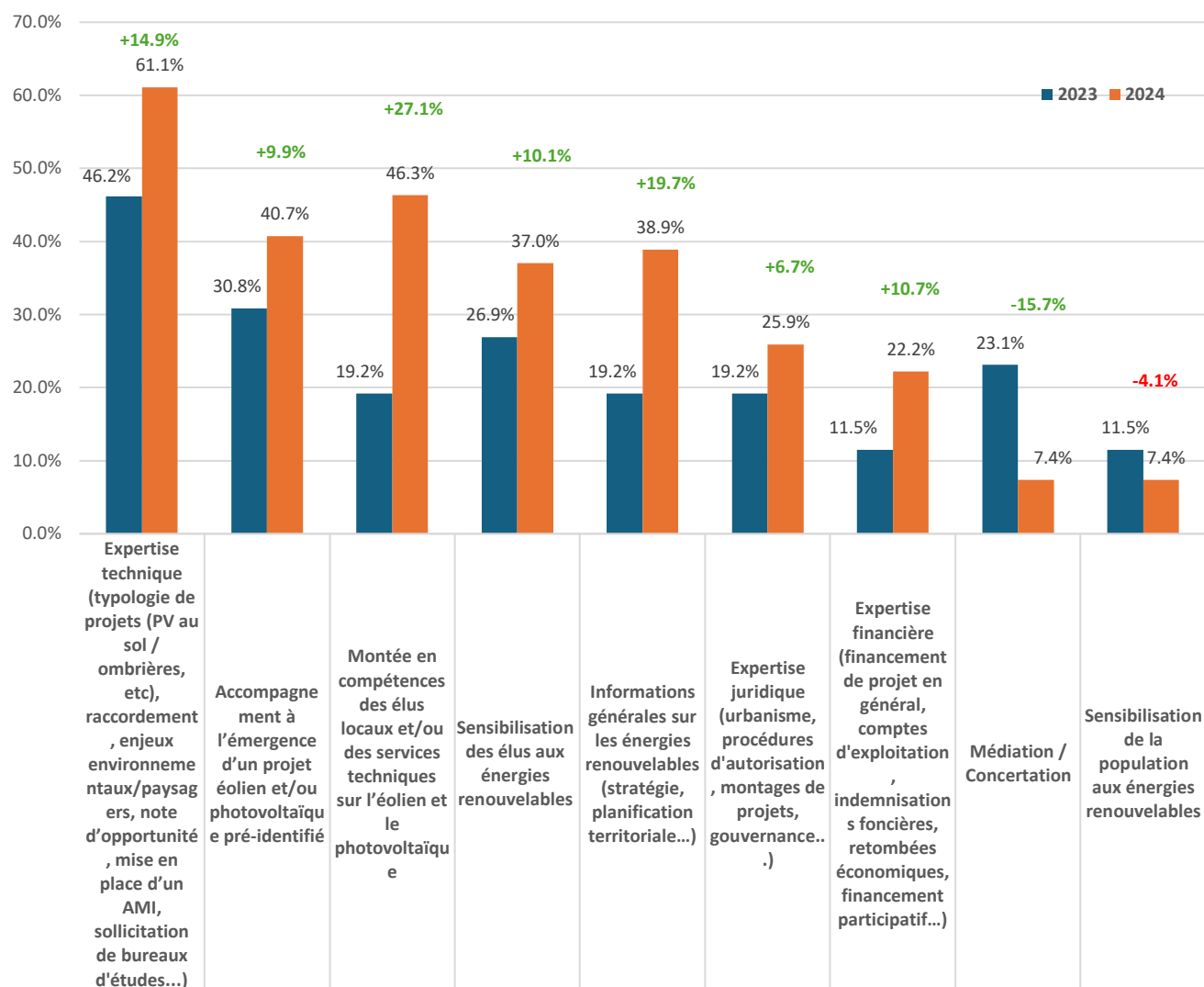
Pour quelle(s) raison(s) avez-vous pris contact avec le réseau Les Générateurs ?

L'analyse des résultats 2023-2024 met en lumière l'évolution des besoins des collectivités ayant sollicité un accompagnement par Les Générateurs.

1. **L'expertise technique est la première raison de contact**, avec une **moyenne de 53,7 %** des répondants sur 2023 et 2024. Son importance progresse nettement en 2024 (+14,9 %), confirmant un besoin croissant d'accompagnement (comme le raccordement, les études d'opportunité ou la mise en place d'AMI).
2. **L'accompagnement à l'émergence d'un projet éolien et/ou photovoltaïque arrive en deuxième position**, avec une **moyenne de 35,8 %** et une augmentation de **9,9 %** en 2024.
3. **La montée en compétences des élus et des services techniques se place en troisième position**, avec une **moyenne de 32,7 %**, enregistrant la plus forte hausse en 2024 (+27,1 %). Ce résultat peut être lié à une reconnaissance de la pédagogie d'accompagnement sur le terrain, essentiel pour rendre les territoires autonomes à terme sur ces sujets énergétiques.

L'évolution des résultats entre 2023 et 2024 met en évidence une transformation des attentes des collectivités accompagnées par Les Générateurs en faveur d'un réel déclenchement de projets éoliens ou photovoltaïque. Par ailleurs, l'intérêt des répondants pour les missions du réseau s'est renforcé, **avec une augmentation moyenne de 13,2 % en 2024 sur l'ensemble des thématiques proposées.**

Comparaison des types de missions les plus souhaitées en 2023 et 2024 - Groupe 2



Synthèse des notes aux affirmations : l'accompagnement Générateurs a...

La section ci-dessous présente les résultats des affirmations soumises aux répondants, avec la répartition des notes pour les enquêtes 2023 et 2024. Chaque affirmation a été évaluée sur une échelle de 1 à 10 (1 étant la moins bonne note et 10 la meilleure note).

Tout d'abord, les résultats montrent une **amélioration significative** de la satisfaction des collectivités ayant bénéficié d'un accompagnement par Les Générateurs. En moyenne, la note globale passe de **7,1 en 2023 à 8,2 en 2024**, soit une progression de **+1,1 point**.

Les évolutions les plus marquées en 2024 :

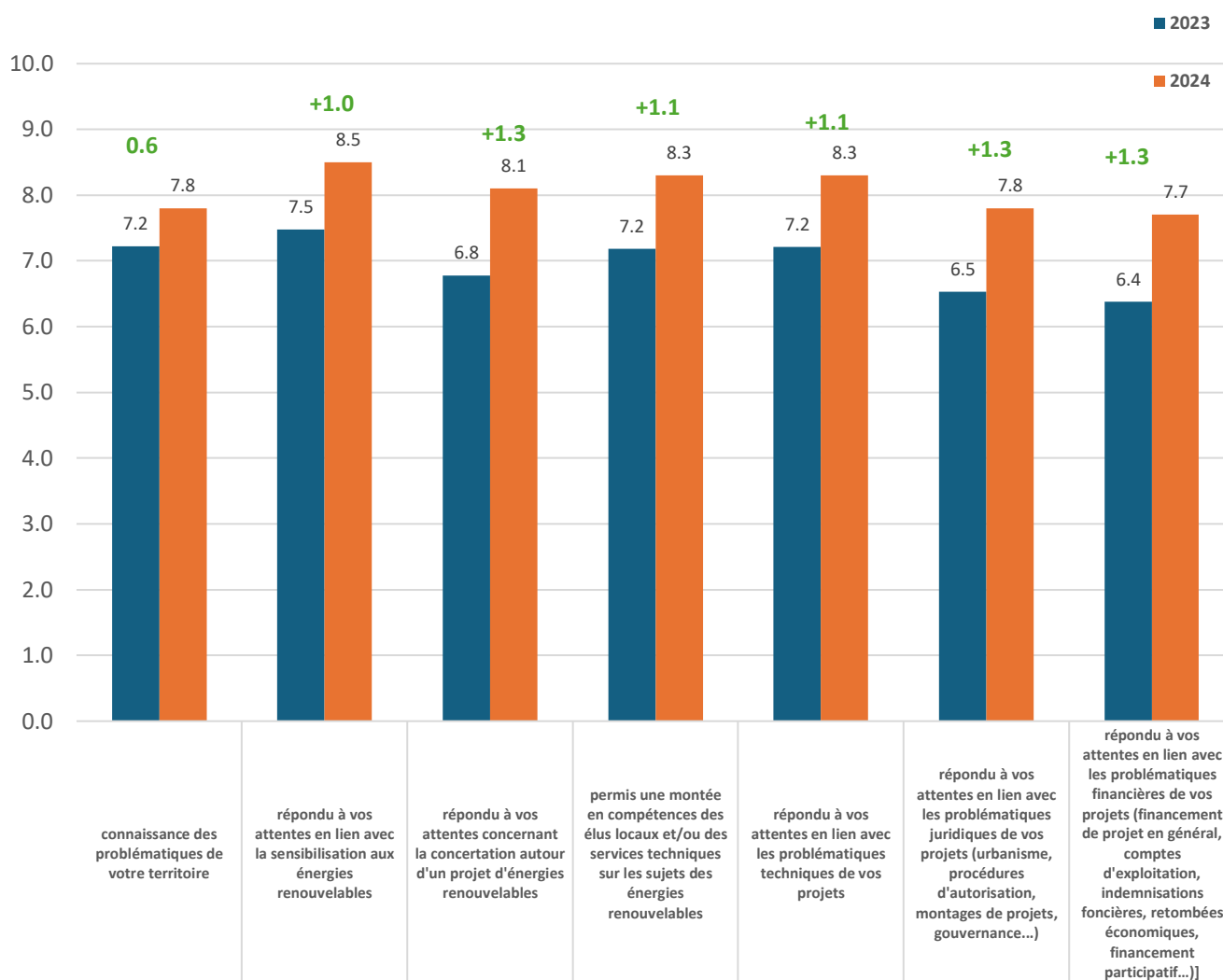
1. **L'accompagnement en matière de concertation (+1,3 point) connaît la plus forte progression**, passant de 6,8 à 8,1. Cette hausse peut s'expliquer par une meilleure prise en compte des attentes des collectivités sur ce sujet stratégique, renforcée par la montée en puissance du réseau.
2. **L'appui juridique et financier progresse également (+1,3 point chacun)**, passant respectivement de 6,5 à 7,8 et de 6,4 à 7,7. Cette évolution répond à l'un des besoins majeurs exprimés par les collectivités, notamment en matière d'expertise financière (voir les analyses précédentes).
3. **La montée en compétences des élus et services techniques (+1,1 point) ainsi que l'accompagnement sur les problématiques techniques (+1,1 point)** montrent une nette amélioration de l'apport des Générateurs en matière d'ingénierie et de développement des projets EnR.

Classement des accompagnements les mieux évalués sur les deux années 2023 et 2024 :

1. **L'accompagnement sur la sensibilisation aux énergies renouvelables arrive en tête** avec une **moyenne de 8,0/10** (score élevé en hausse de +1,0 point en 2024)
2. **L'accompagnement sur les problématiques techniques occupe la deuxième place** avec une **moyenne de 7,8/10**.
3. **La montée en compétences des élus et des services techniques se classe en troisième position**, avec une **moyenne de 7,7/10** (progression marquée en 2024 avec +1,1 point).

Ces résultats témoignent de la **montée en puissance des conseillers Générateurs** et confirment leur **rôle structurant** pour accompagner les collectivités vers le développement de projets EnR.

Satisfaction des collectivités sur l'accompagnement technique des Générateurs



3.1.3. Conclusion et pistes d'amélioration du bilan de l'enquête qualitative

Conclusion

Les enquêtes de 2023 et 2024 mettent en évidence une légère progression de la notoriété du réseau Les Générateurs, avec 50 % des collectivités interrogées déclarant le connaître, soit une hausse de 3 points entre 2023 et 2024. L'analyse des résultats montre également une augmentation de l'intérêt pour les missions du réseau (**groupe 1** et **groupe 3**) et de la satisfaction vis-à-vis de l'accompagnement du réseau (**groupe 3**).

Groupe 1, les collectivités ne connaissant pas le réseau

Entre 2023 et 2024, l'intérêt des collectivités du **groupe 1** pour les missions des Générateurs a progressé en moyenne de +12 %, et est davantage fléchi sur l'expertise technique (moyenne de 66 %), financière (moyenne de 62 %) et juridique (moyenne de 52 %). Toutefois, des freins persistent pour concrétiser la sollicitation du réseau notamment liés aux contraintes financières (+22,9 % en 2024) et foncières (+17 % en 2024).

Groupe 2, les collectivités connaissant le réseau mais non accompagnées

La communication assurée par l'ADEME demeure le principal vecteur de découverte du réseau en 2024 (65,6 %), tandis que le bouche-à-oreille gagne du terrain (+5,3 % atteignant 26,2 % en 2024). Les principales raisons pour lesquelles le **groupe 2** n'a pas sollicité le réseau restent le manque de clarté des missions Les Générateurs (36,5 % en moyenne sur 2023 et 2024), avec cependant une diminution de -10,7 % en 2024.

Groupe 3, les collectivités connaissant le réseau et ayant bénéficié d'un accompagnement

Les collectivités bénéficiaires d'un accompagnement Générateurs découvrent de plus en plus le réseau via le bouche-à-oreille (+15,2 % en 2024) bien que, en moyenne sur 2023 et 2024, la communication assurée par l'ADEME demeure le principal vecteur de découverte (51,1%). Pour le **groupe 3**, l'expertise technique reste le principal motif de sollicitation du réseau atteignant 61,1% en 2024 (+14,9 % par rapport à 2023), suivie du soutien à l'émergence de projets EnR (+9,9 % en 2024) et du renforcement des compétences des élus et services techniques (+27,1 % en 2024). La satisfaction globale progresse nettement, passant de 7,1/10 en 2023 à 8,2/10 en 2024, avec des améliorations notables sur la concertation (+1,3 point en 2024) ainsi que sur l'appui juridique et financier (+1,3 point chacun en 2024).

L'analyse des résultats entre 2023 et 2024 met en évidence une montée en puissance du réseau Les Générateurs, traduisant un impact croissant sur le terrain. Malgré des freins persistants, la progression de la notoriété des conseillers et la hausse de la satisfaction des collectivités soulignent la pertinence de l'accompagnement proposé.

Pistes d'amélioration pour le réseau

Mieux faire connaître les missions du réseau (groupe 1 & groupe 2)

- Le réseau Les Générateurs propose un accompagnement sur les premières étapes des projets éoliens et photovoltaïques, mais certaines collectivités ne sollicitent pas le réseau faute d'informations claires sur ses missions.
→ Pour lever ce frein, il est nécessaire de mieux identifier les missions des Générateurs et leurs apports concrets via une promotion renforcée du site national <https://lesgenerateurs.ademe.fr/>, la poursuite du relais des webinaires / événements, la mise en avant de la gratuité et de la neutralité des accompagnements (les conseillers Les Générateurs sont signataires d'une charte garantissant leur impartialité) et la sollicitation régulière des collectivités accompagnées pour partager leurs expériences avec le réseau.

Faciliter la sollicitation du réseau par les collectivités (groupe 2)

- Certaines collectivités attendent une opportunité spécifique pour demander un accompagnement
→ Une posture proactive des conseillers peut permettre de faire émerger des projets EnR que les collectivités n'envisageaient pas, de mieux structurer un projet en amont et d'identifier des leviers d'action dès les premières réflexions.
- Les collectivités déjà accompagnées jouent un rôle clé dans la promotion du réseau.
→ Partager ses retours d'expérience sur l'accompagnement Générateurs auprès d'autres territoires peut aider à mieux percevoir l'intérêt du dispositif et à déclencher la demande.

Renforcer la montée en compétences des collectivités sur les projets (groupe 3)

- Le besoin de formation des élus et des services techniques sur l'éolien et le photovoltaïque est en forte augmentation.
→ Il est donc important de maintenir le parcours de formation des conseillers supervisé par l'ADEME et si besoin de le faire évoluer en fonction des attentes du terrain.
→ Il est intéressant que les conseillers Générateurs continuent de développer leurs propres supports pédagogiques/outils d'accompagnement et les relaient auprès des autres réseaux régionaux.

3.2. Bilan de l'enquête quantitative

3.2.1. Méthodologie et limites

L'analyse quantitative du réseau Les Générateurs repose sur les résultats des enquêtes menées en 2022, 2023 et 2024. L'objectif de cette section est d'identifier les tendances d'évolution du réseau à travers les deux catégories d'accompagnement et à une échelle nationale. Pour rappel :

- **Animation territoriale** : suivi de l'ensemble des actions de sensibilisation et d'information de premier niveau sur le photovoltaïque et l'éolien (conférences, intervention générique en conseil municipal, participations à des comités de suivi de DREAL, visites de sites existants, premier contact etc.).
- **Dossier technique** : suivi d'un projet photovoltaïque ou éolien pré-identifié (notes d'opportunité, montage de projet, mobilisation du territoire, discussions sur le foncier...).

Le suivi des données du réseau Les Générateurs a connu une évolution depuis son lancement en 2022. Initialement, le suivi était réalisé à l'échelle régionale, chaque structure utilisant ses propres outils de collecte et d'analyse.

Un outil commun de suivi (CRM Mixeur) a ensuite été déployé par l'animation nationale pour harmoniser la remontée des informations et appuyer les conseillers dans le reporting (cf. partie 2.1).

Récapitulatif sur l'évolution du suivi des données entre 2022 et 2024

2022 : Un suivi régional par les conseillers

- Les données ont été collectées à partir de différents outils régionaux (tableurs Excel, bases de données locales).
- Un travail d'harmonisation a été réalisé par l'animation nationale afin d'agréger les données dans un fichier unique et permettre une première comparaison des actions menées.

2023 : Généralisation de Mixeur et structuration de la collecte

- Le CRM Mixeur a été progressivement adopté par l'ensemble des réseaux régionaux.
- La structuration des catégories d'accompagnement a été améliorée, avec l'ajout de sous-actions pour mieux qualifier les interventions des conseillers.

2024 : Affinement et élargissement des catégories

- La palette d'actions suivies dans le CRM Mixeur a été élargie afin d'avoir une analyse plus fine. Cette amélioration permet une meilleure distinction entre les actions (et sous-actions) d'animations et de dossiers techniques

Si les évolutions méthodologiques ont permis une meilleure structuration des données, les comparaisons entre les années peuvent quant à elles être complexifiées en particulier pour l'année 2022 (l'utilisation d'outils de suivi différents selon les régions et l'harmonisation a posteriori des données introduisent un biais méthodologique).

Les tendances observées doivent donc être interprétées avec du recul notamment lorsqu'il s'agit d'évaluer l'évolution quantitative des actions menées entre 2022 et les années 2023 - 2024.

3.2.2. Analyse des résultats – Animation territoriale

Répartition par typologie d'actions d'animation territoriale

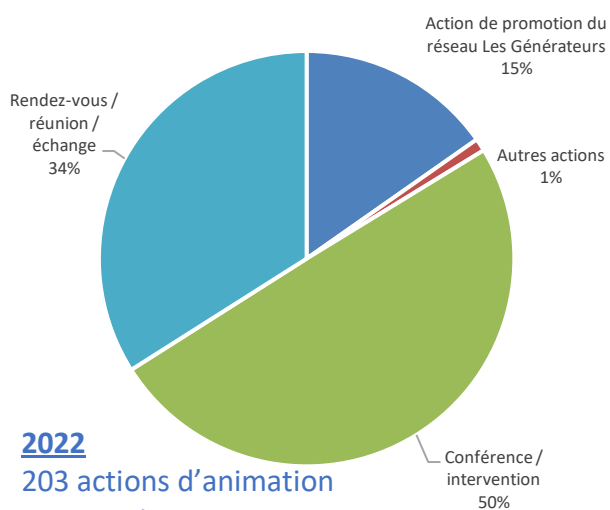
L'analyse ci-dessous s'appuie sur les chiffres présentés dans l'encadré page suivante

Les évolutions méthodologiques détaillées en partie 3.2.1 impactent l'interprétation des données : la dispersion des résultats due à l'élargissement des catégories rend une analyse en pourcentage peu pertinente. L'évaluation des évolutions repose donc principalement sur les valeurs absolues, permettant d'appréhender plus précisément la montée en puissance du réseau.

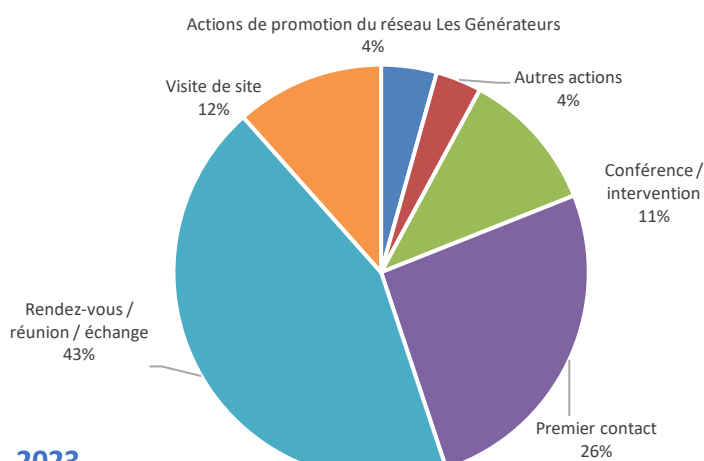
Entre 2022 et 2023, le nombre total d'actions d'animation territoriale accompagnées par Les Générateurs a été multiplié par 5,1, passant de 203 à 1 039. Toutefois, cette dynamique s'est ralentie entre 2023 et 2024, avec une progression plus modérée de 1 039 à 1 056 actions. La forte progression entre 2022 et 2023 avait été décryptée dans l'enquête annuelle 2023 : *« L'augmentation du nombre d'actions entre 2022 et 2023 peut s'expliquer par plusieurs facteurs : l'augmentation du nombre de conseillers entre 2022 et 2023, une meilleure prise en main de l'outil de collectes de données Mixeur ayant permis aux conseillers de répertorier plus précisément leurs actions, ainsi que le travail d'harmonisation effectué pour l'enquête 2022, qui a pu limiter la comptabilisation des actions de 2022 ».*

Les *rendez-vous, réunions et échanges* constituent toujours la principale catégorie d'actions, avec 321 actions recensées en 2024, après un pic à 447 en 2023. Cette prédominance s'explique par le fait qu'il s'agit de la première étape de l'accompagnement d'une collectivité par un conseiller avant d'engager des démarches plus approfondies. Ces échanges initiaux peuvent ensuite aboutir à d'autres types d'actions d'animation territoriale, telles que des *visites de sites*.

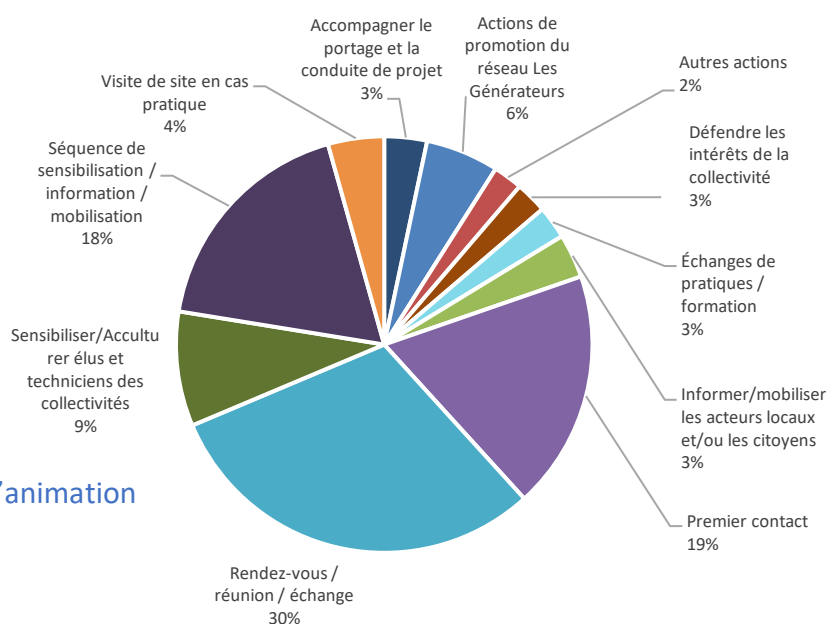
Évolution de la répartition par typologie d'actions d'animation territoriale 2022, 2023 et 2024



2022
203 actions d'animation territoriale



2023
1039 actions d'animation territoriale



2024
1056 actions d'animation territoriale

Filière abordée dans le cadre des actions d'animation territoriale

L'analyse ci-dessous s'appuie sur les chiffres représentés dans l'encadré page suivante

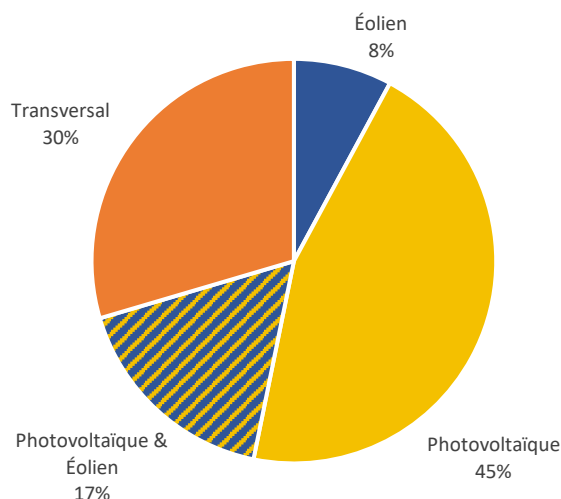
Seules une partie des actions identifient la filière abordée, ce qui explique pourquoi l'analyse repose sur un nombre d'actions inférieur par rapport aux totaux présentés précédemment.

La part des actions dédiées au photovoltaïque est passée de 45 % en 2022 à 70 % en 2024. Cette forte augmentation est en partie expliquée par la disparition de la catégorie « transversale » à partir de 2023. Le photovoltaïque reste cependant la filière la plus largement abordée.

Pour l'éolien, la part des actions d'animation territoriale est restée relativement stable sur la période, représentant 8 % des actions en 2022 et 2024, avec un pic à 11 % en 2023. Cette augmentation temporaire pourrait s'expliquer par les initiatives mises en place par les acteurs pilotant le réseau (l'ADEME et l'animation nationale) pour réduire le déséquilibre entre l'éolien et le photovoltaïque, tant dans les actions d'animation que dans l'accompagnement des projets par les conseillers. Cette variation peut également résulter de fluctuations naturelles d'une année sur l'autre.

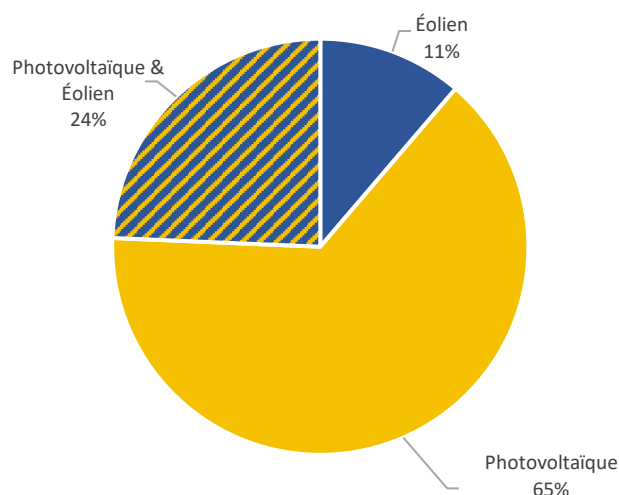
La part moins importante d'actions d'animation territoriale consacrées à l'éolien se justifie par plusieurs facteurs déjà évoqués dans l'enquête pages 53-54. La filière éolienne peut susciter davantage de tensions et de conflits sur le terrain dans certaines régions, comme dans les Hauts-de-France. De plus sur d'autres territoires, comme La Réunion ou la Guyane, la présence de contraintes naturelles limitent le potentiel éolien, ce qui influe sur la répartition des actions.

Évolution de la typologie de filière pour les actions d'animation territoriale renseignées 2022, 2023 et 2024



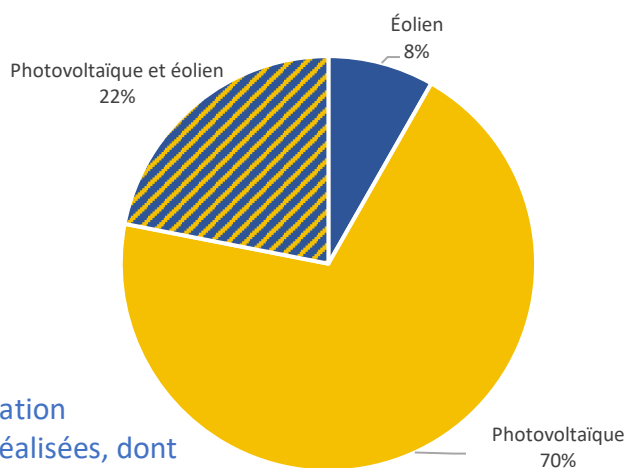
2022

203 actions d'animation territoriale ont été réalisées, dont **203 pour lesquelles la filière concernée a été renseignée**



2023

1039 actions d'animation territoriale ont été réalisées, dont **896 pour lesquelles la filière concernée a été renseignée**



2024

1056 actions d'animation territoriale ont été réalisées, dont **666 pour lesquelles la filière concernée a été renseignée**

3.2.3. Analyse des résultats – Dossier technique

Nombre de projets et de collectivités accompagnés

L'analyse ci-dessous s'appuie sur les chiffres présentés dans l'encadré page 112

L'analyse entre 2022 et 2024 met en évidence une augmentation continue et significative du nombre de projets suivis par les Générateurs et du nombre de collectivités accompagnées.

Ainsi, entre 2022 et 2024 :

- le nombre de projets a plus que doublé ($\times 2,1$), passant de 614 à 1 312 projets.
- le nombre de collectivités atteint 1 045 en 2024, soit une hausse de 1,8 fois par rapport à 2022.

Cette progression reflète la montée en puissance du réseau portée par une visibilité accrue (cf. partie 3.1.2) et une structuration renforcée, avec l'intégration de nouvelles régions et l'arrivée de conseillers supplémentaires.

Par ailleurs, il peut être mis en évidence une augmentation de la charge de travail par Générateurs entre 2022 et 2024. En effet, le nombre de projets suivis par conseiller est passé de 11,8 à 21,2, soit une multiplication par 1,8, tandis que le nombre de collectivités accompagnées par conseiller est passé de 10,9 à 16,9, soit une multiplication par 1,6.

Le tableau ci-dessous permet de résumer l'ensemble des analyses chiffrées :

Année	Nombre de conseillers	Nombre de projets accompagnés	Moyenne du nombre de projets accompagnés par conseiller*	Nombre de collectivités accompagnées	Moyenne du nombre de collectivités accompagnées par conseiller*
2022	52	614	$\simeq 11,8$	568	$\simeq 10,9$
2023	60	1071	$\simeq 17,8$	854	$\simeq 14,2$
2024	62	1312	$\simeq 21,2$	1045	$\simeq 16,9$

*Ces indicateurs doivent être interprétés avec précaution : le nombre de conseillers Générateurs diffère d'une région à l'autre (cf. partie 3.2.1 pour le détail des calculs), notamment entre les outre-mer qui disposent d'un conseiller par DROM et les régions métropolitaines qui disposent de 3 conseillers en moyenne par région.



Répartition par typologie de projets accompagnés

L'analyse s'appuie sur les chiffres présentés dans l'encadré page 106

Les filières photovoltaïques restent dominantes mais évoluent différemment

Le photovoltaïque sur bâtiment reste la première typologie de projet accompagné, bien que sa part diminue progressivement (-5,5 % entre 2022 et 2024). Cette baisse relative s'explique par la montée en puissance d'autres filières comme les ombrières et l'agrivoltaïsme. De plus, certains réseaux sont contraints de limiter leur accompagnement aux projets photovoltaïques d'envergures face au nombre croissant de demandes, excluant ainsi les projets sur bâtiments (cf. partie 2.2.5). Bien qu'il s'agisse de projets plus longs en termes de durée de développement, le ratio temps d'accompagnement/potentiel de puissance installable peut s'avérer au final davantage intéressant.

Le photovoltaïque au sol recule également, passant de 22,0 % en 2022 à 16,2 % en 2024 (-5,8 %). Cependant, cette baisse pourrait en partie être liée à une réaffectation de certains projets à la catégorie davantage différenciée de l'agrivoltaïsme dont le cadre réglementaire a été introduit par la loi relative à l'accélération de la production d'énergies renouvelables du 10 mars 2023 (dite loi APER).

La filière agrivoltaïque connaît ainsi une augmentation de 2,3% entre 2022 et 2023, mais reste stable entre 2023 et 2024.

Le photovoltaïque en ombrières connaît la plus forte progression atteignant 11,2 % des projets en 2024. Cette évolution peut être corrélée aux nouvelles obligations réglementaires de solarisation sur les parkings introduites par la loi Climat et résilience de 2021 et renforcées par la loi APER de 2023.

Le photovoltaïque flottant reste marginal, avec une part divisée par trois entre 2022 et 2024 (de 1,0 % à 0,3 %). Cette fluctuation notable du ratio s'explique par le faible nombre de projets : 6 en 2022, 10 en 2023 et 4 en 2024. Cette filière disposant d'un faible nombre de projets à date, cela limite les sollicitations des conseillers, malgré une puissance moyenne par projet intéressante (7,5 MW selon [l'enquête 2023](#) ; aucune donnée de puissance n'est renseignée pour 2024).

L'éolien terrestre reste stable autour des 10%

La part de l'éolien terrestre a d'abord baissé entre 2022 et 2023 (-2,6 %) avant de repartir à la hausse en 2024 (+1,4 %).

Cette évolution pourrait être influencée par plusieurs raisons (voir la conclusion de la partie 2.2.4) :

- le développement d'un projet éolien terrestre affiche une durée moyenne de 7 ans en France rendant difficile la gestion simultanée de nombreux projets
- l'accompagnement doit être adapté au contexte territorial, en particulier face aux oppositions
- certains projets lancés fin 2022, sans action en 2023, ne sont pas inclus dans l'enquête mais restent suivis dans les dossiers techniques.

En nombre de projets, la part de l'éolien est moins importante que le photovoltaïque mais en termes de puissance elle est similaire.

Multifilières et Non Renseigné

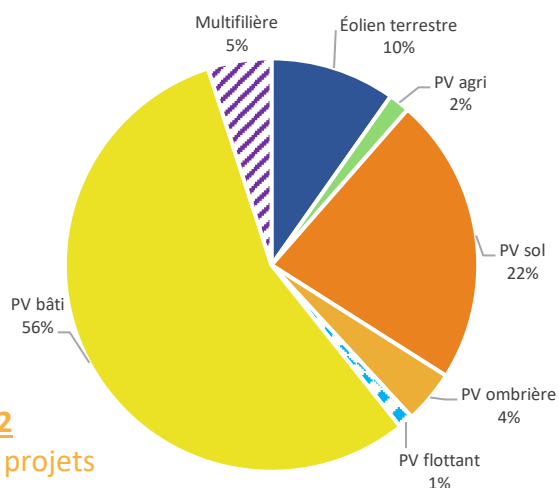
Les définitions et des exemples pour les catégories « Multifilières » et « Non Renseigné » sont précisées dans la partie 2.1.

La part des projets multifilières est passée de 5 % en 2022 à 6 % en 2024, avec une baisse temporaire à 4 % en 2023. Ces fluctuations restent donc limitées. Toutefois, une augmentation trop marquée de cette catégorie pourrait indiquer un besoin d'évolution du CRM Mixeur, suggérant que certaines typologies de projets ne sont pas suffisamment représentées et que les conseillers peinent à les classer précisément.

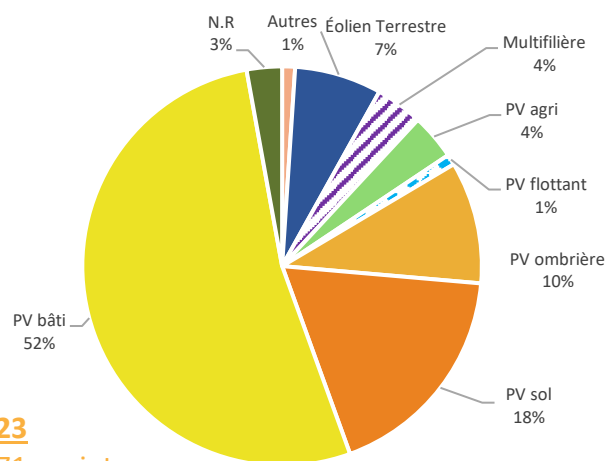
La catégorie « Non Renseigné », qui n’existait pas pour lors de l’enquête 2022, est passé de 3 à 1% entre 2023 et 2024. Cette diminution peut être attribuée à une meilleure prise en main du CRM Mixeur par les conseillers.

Évolution de la répartition par typologie de projets accompagnés pour les années 2022, 2023 et 2024

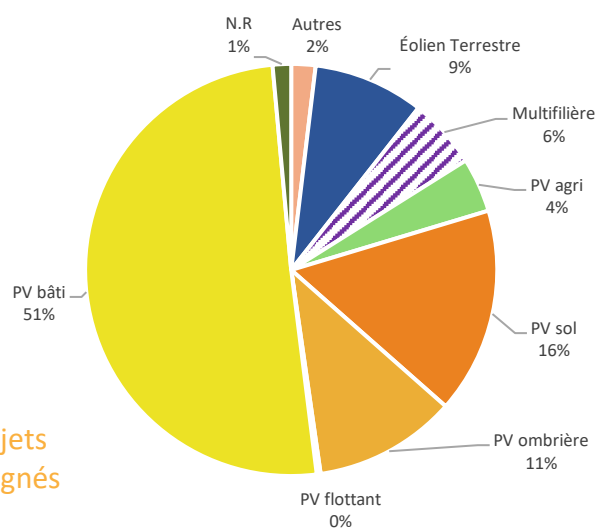
2022
614 projets
accompagnés



2023
1071 projets
accompagnés



2024
1312 projets
accompagnés



Répartition de la puissance estimée pour les années

L'analyse s'appuie sur les chiffres présentés dans l'encadré page 110

L'analyse de l'évolution de la répartition de la puissance est à interpréter avec prudence, comme mentionné en partie 2.2.2 : « seule une première estimation peut être fournie aux phases d'émergence et cette estimation n'est possible que pour certains projets (notamment selon le stade d'avancement). Des études de faisabilité et dimensionnement plus poussées seront à réaliser en aval de l'accompagnement Générateurs pour donner un chiffre précis. Les résultats de l'enquête sont donc à prendre avec du recul. »

L'analyse de la puissance estimée entre 2022 et 2024 met en évidence une croissance importante de la puissance totale des projets accompagnés par le réseau Les Générateurs. En deux ans, la puissance totale a été multipliée par 4,4, passant de 378 MW en 2022 à 1675 MW en 2024.

Cette évolution peut être croisée avec la puissance moyenne accompagnée par conseiller* :

2022	2023	2024
7,3 MW/an par conseiller	6,3 MW/an par conseiller	27,0 MW/an par conseiller

*Ces indicateurs doivent être interprétés avec précaution : le nombre de conseillers Générateurs diffère d'une région à l'autre, notamment entre les outre-mer qui disposent d'un conseiller par DROM et les régions métropolitaines qui disposent de 3 conseillers en moyenne par région.

La filière éolienne en forte hausse pour 2024

L'éolien terrestre représente près de la moitié de la puissance totale estimée des projets accompagnés par les Générateurs en 2024 (48,8 %), contre seulement 16,1 % en 2023 et 32 % en 2022. Cette progression s'explique principalement par :

1. l'intégration des données de puissance pour la région Bourgogne-Franche-Comté, qui n'étaient pas encore connues en 2023, d'autant plus que cette région est particulièrement active sur la filière éolienne ;
2. une augmentation de la part du nombre de projets éoliens accompagnés, passant de 7 % à 9 % entre 2023 et 2024 ;
3. un engagement plus important des régions sur cette filière, avec 7 régions impliquées en 2024, contre 5 en 2023 ;
4. une meilleure déclaration des estimations de puissance dans l'outil de suivi Mixeur, améliorant ainsi la représentativité des données.

À noter : certains projets éoliens accompagnés par les conseillers pèsent un poids important dans la puissance estimée pour cette filière (à titre d'exemple les 2 plus gros projets font 100 MW et 68MW).

Une nouvelle répartition entre les différentes filières photovoltaïques

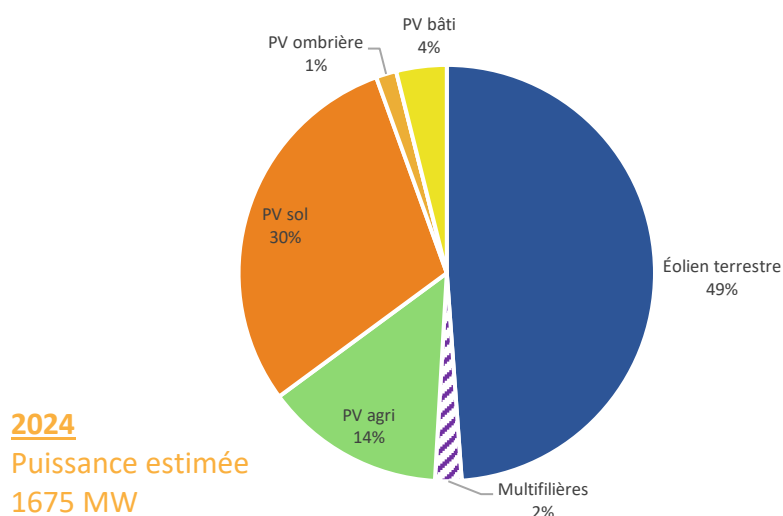
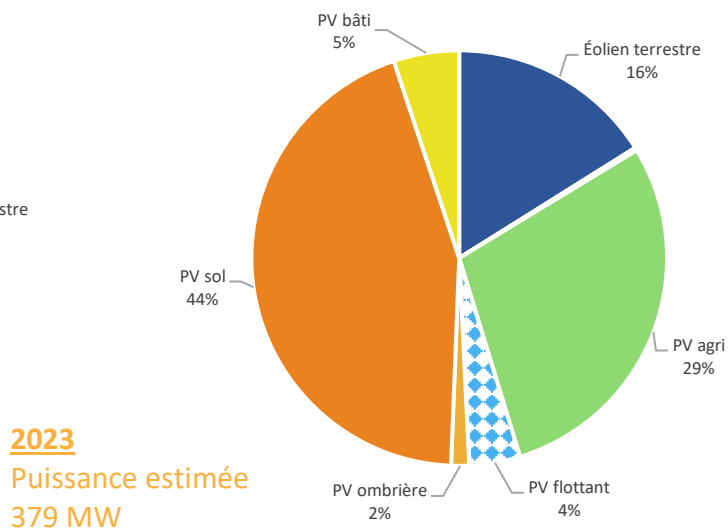
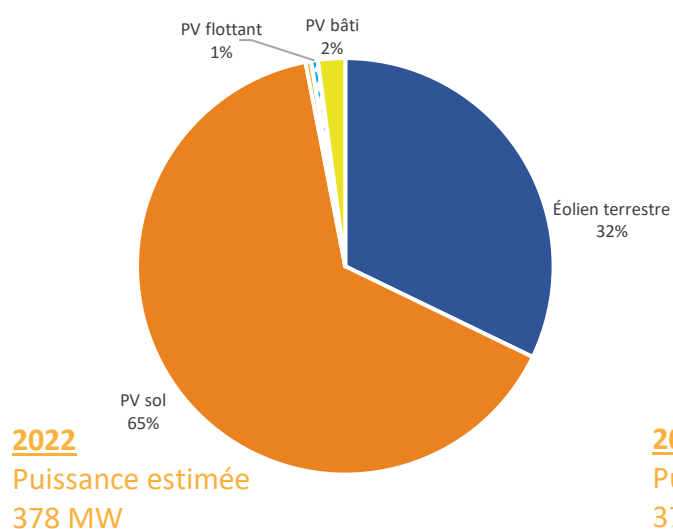
Le photovoltaïque, toutes catégories confondues, totalise une puissance estimée multipliée par 3,5 entre 2022 et 2024 :

- Le photovoltaïque au sol double, passant de 246,7 MW en 2022 à 495,3 MW en 2024.

- **Le photovoltaïque sur bâtiment est multiplié par 8,7**, atteignant 65,5 MW en 2024 contre 7,6 MW en 2022.
- **L'agrivoltaïsme connaît également une forte dynamique**, avec une puissance estimée multipliée par 2,1 entre 2023 et 2024, atteignant 234,1 MW.
- **Aucune estimation de puissance pour le photovoltaïque flottant en 2024**, alors qu'il représentait 3,8 MW en 2022 et 15 MW en 2023. Cette disparition est sans doute liée à une faible demande pour cette filière.

Les projets de planification ou intégrant plusieurs sources d'énergies renouvelables (grappes de projets photovoltaïques) sont en forte augmentation. La puissance accompagnée pour ces projets est passée de 0,9 MW en 2023 à 34,4 MW en 2024 (la catégorie « Multifilières » n'étant pas présente pour 2022, cf. partie 3.2.1). Cela peut s'expliquer par la volonté des collectivités d'optimiser l'usage du foncier en diversifiant les types de projets développés.

Évolution de la répartition de la puissance estimée par typologie pour les années 2022, 2023 et 2024



3.2.4. Conclusion et pistes d'amélioration

De manière générale, l'analyse quantitative de l'évolution des accompagnements menés par les conseillers Les Générateurs entre 2022 et 2024 met en évidence une montée en puissance du réseau.

L'évolution du réseau Les Générateurs se traduit par une augmentation significative des missions par conseillers. Entre 2022 et 2024, le nombre moyen de collectivités accompagnées par conseiller est passé de 10,9 à 16,9, tandis que le nombre de projets suivis par conseiller a progressé de 11,8 à 21,2. Les Générateurs sont donc davantage sollicités pour accompagner les collectivités.

L'animation territoriale - comprenant les actions de sensibilisation - s'est intensifiée avec un nombre total d'actions multiplié par 5 entre 2022 et 2024, atteignant 1056 actions en 2024. La dynamique observée en 2023, avec une forte croissance des actions, s'est stabilisée en 2024, marquant une phase de consolidation.

Sur le volet des **dossiers techniques**, le nombre de projets accompagnés a plus que doublé en deux ans, passant de 614 en 2022 à 1312 en 2024, illustrant un renforcement du réseau (progression du nombre de conseillers, meilleure visibilité, etc.).

En nombre de projets, le solaire demeure majoritaire mais la répartition des filières photovoltaïques évolue. La part du photovoltaïque au sol et sur bâti diminue, au profit de nouvelles filières comme l'agrivoltaïsme et les ombrières. Le photovoltaïque sur bâti reste toutefois la filière la plus accompagnée, représentant en moyenne 53 % des projets entre 2022 et 2024.

De son côté, l'éolien terrestre se maintient autour de 10 % des accompagnements.

En parallèle, l'analyse de la puissance estimée des projets accompagnés souligne une augmentation importante : multipliée par 4,4 entre 2022 et 2024, atteignant 1675 MW en 2024. Cette évolution s'explique notamment par l'intégration de données non connues en 2023 (notamment pour la Bourgogne-Franche-Comté), une meilleure déclaration des puissances et l'accompagnement d'un plus grand nombre de projets éoliens dont la capacité dépasse en général largement celle de projets photovoltaïques.

Pistes d'amélioration pour le réseau

Améliorer l'utilisation du CRM Mixeur

- Une partie des actions menées par les conseillers apparaissent dans le champ « Non renseignés », et certaines peuvent ne pas être enregistrées dans Mixeur en raison de divers facteurs, tels que des contraintes de temps ou une priorisation des missions d'accompagnement sur le terrain.
→ Encourager le renseignement systématique et régulier des accompagnements afin que les données analysées soient les plus représentatives de la réalité terrain.
- A ce jour, il n'existe pas d'indicateurs chiffrés permettant de mesurer le nombre de projets qui obtiennent l'autorisation et atteignent la phase de construction
→ Développer de nouveaux indicateurs permettant d'évaluer le passage aux étapes de concrétisation des projets.

Renforcer certaines actions d'animation territoriale

- Les actions d'**animation territoriale** pour la promotion du réseau représentent 4 % des actions d'animation en 2023 et 6 % en 2024, alors que le manque de visibilité du réseau demeure l'un des principaux freins à sa sollicitation (cf. partie 3.1.2).
→ Intensifier les actions de promotion non seulement auprès des collectivités cibles, mais aussi auprès des services instructeurs (DDT, DREAL, ABF...) et acteurs institutionnels pouvant jouer un rôle dans l'orientation des collectivités vers Les Générateurs. De plus, le renforcement de ces actions pourrait contribuer à lever d'autres freins à la sollicitation du réseau, tels que l'attente d'une opportunité spécifique par la collectivité pour initier un projet EnR.
- Les actions d'**animation territoriale** sont majoritairement orientées vers le photovoltaïque, qui représente en moyenne 60 % des actions entre 2022 et 2024, contre 9 % pour l'éolien sur la même période.
→ Mieux équilibrer l'accompagnement entre filières, en veillant à maintenir une dynamique sur l'éolien tout en continuant à structurer les actions autour du photovoltaïque.

Optimiser l'accompagnement des dossiers techniques

- Les projets photovoltaïques sur bâti représentent en moyenne 53 % des projets accompagnés entre 2022 et 2024, mais ne comptent que pour 3,6 % de la puissance estimée sur la même période. À l'inverse, les projets d'envergure comme le photovoltaïque au sol et l'éolien, bien que représentant une part plus faible des accompagnements, génèrent une capacité de production bien plus importante.
→ Encourager le réseau à accompagner les projets à fort potentiel en diversifiant les accompagnements avec les autres catégories de projets photovoltaïques hors bâtiments et/ou les parcs éoliens, en accord avec la volonté des collectivités sur le territoire.
- Les conseillers Les Générateurs, bien que spécialisés dans l'éolien et le photovoltaïque, disposent également de compétences au sein de leurs structures sur d'autres filières énergétiques comme la méthanisation, l'hydroélectricité ou encore le solaire thermique. Plusieurs accompagnements recensés dans le CRM Mixeur font déjà mention de ces filières, mais reste cependant à la marge. Ainsi, les conseillers pourraient élargir leur champ d'action en proposant un accompagnement plus global aux collectivités souhaitant s'engager pleinement dans la transition énergétique, en intégrant progressivement l'hydroélectricité et la méthanisation.
→ Proposer une extension progressive des missions du réseau Les Générateurs à d'autres filières EnR et poursuivre le renforcement des synergies avec les dispositifs d'accompagnement déjà existants (notamment le [réseau des Initiateurs](#) sur les EnR thermiques et les réseaux de chaleur ou les [réseaux citoyens](#) d'Énergie Partagée).

- Le réseau a connu une montée en puissance significative entre 2022 et 2024, avec une augmentation importante du nombre d'accompagnements par conseiller (cf. partie 2.2.2). Cette dynamique met en évidence à la fois un besoin de soutien des collectivités et la nécessité de renforcer les moyens humains afin de garantir un accompagnement de qualité sur l'ensemble du territoire.
→ Étendre le réseau aux quelques régions encore non couvertes (Auvergne-Rhône-Alpes, Corse, Mayotte) et renforcer les ressources allouées par région afin de recruter un plus grand nombre de conseillers et/ou en permettant le recrutement de profils expérimentés.

ANNEXE 1 : Questionnaire auprès des collectivités

Enquête annuelle Les Générateurs sur les accompagnements de 2024

Le réseau des conseillers Les Générateurs a été mis en place par l'ADEME. Les associations AMORCE et Hespul sont en charge de l'animation au niveau national.

Le présent questionnaire vous est adressé dans le cadre d'un état des lieux de la notoriété du réseau vis-à-vis des collectivités et pour améliorer les services apportés aux collectivités par le réseau.

L'interface avec laquelle est réalisé ce questionnaire permet de répondre en plusieurs fois. Il est donc possible d'enregistrer et de compléter ultérieurement vos réponses, dans ce cas : cliquer sur "Finir plus tard" en haut à droite du questionnaire). Par ailleurs, vos réponses peuvent rester anonymes.

Afin de nous laisser un temps de traitement suffisant, nous vous invitons à le finaliser **avant le 15/01/2025.**

Les réponses à ce questionnaire resteront anonymes, et les données collectées seront exclusivement utilisées pour améliorer ces accompagnements gratuits destinés aux collectivités.

Encore un grand merci pour vos contributions.

L'équipe d'Animation nationale du réseau Les Générateurs.

Il y a 41 questions dans ce questionnaire.

Profil du répondant

Cette section a pour objectif de collecter quelques informations concernant votre collectivité.

Dans quelle région la collectivité est-elle située ?

Veuillez sélectionner une réponse ci-dessous.

Veuillez sélectionner une seule des propositions suivantes :

- ☐ Auvergne-Rhône-Alpes
- ☐ Bourgogne-Franche-Comté
- ☐ Bretagne
- ☐ Centre-Val de Loire
- ☐ Corse
- ☐ Grand-Est
- ☐ Guadeloupe
- ☐ Guyane
- ☐ Hauts-de-France
- ☐ Île-de-France
- ☐ Martinique
- ☐ Mayotte
- ☐ Normandie
- ☐ Nouvelle-Aquitaine
- ☐ Occitanie
- ☐ Pays de la Loire
- ☐ Provence-Alpes-Côte d'Azur
- ☐ La Réunion

Précisez le numéro de département (XX) *

Seuls des nombres peuvent être entrés dans ce champ.

Veuillez écrire votre réponse ici :

Ne mettre que les deux premiers chiffres. Par exemple, la commune de Chenôve en Côte d'Or (21300), mettre uniquement 21.

Quelle fonction occupez-vous au sein de la collectivité ? *

Veuillez sélectionner une réponse ci-dessous.

Veuillez sélectionner une seule des propositions suivantes :

☐ Elu(e)

☐ Services techniques

☐ Direction Générale des Services

☐ Autre

Quel est le niveau d'expertise de votre collectivité dans le développement des énergies renouvelables (EnR) ? *

Choisissez la réponse appropriée pour chaque élément :

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
Notez sur une échelle de 1 à 10, 1 étant la moins bonne note et 10 la meilleure.	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐

Aide à la réponse :

Exemples non exhaustifs traduisant la note attribuée

Une note de 10 indique une collectivité très expérimentée et qui maîtrise divers montages juridiques et financiers dans le cadre d'un projet EnR, depuis les simples obligations réglementaires jusqu'à prendre part dans la gouvernance. Elle se sent capable de se lancer (ou s'est déjà lancée) dans un tel projet sans nécessiter une assistance particulière.

Une note 7 signifie que la collectivité a une bonne maîtrise des montages juridiques et financiers des projets EnR, avec une capacité d'autonomie, mais pourrait apprécier un soutien ciblé.

Une note de 5 signifie qu'une collectivité possède des connaissances en matière de montages juridiques et financiers, mais qu'elle aurait besoin d'aide pour amorcer un projet EnR.

Une note de 3 signifie que la collectivité a quelques notions de base en matière de projets EnR, mais elle nécessiterait d'un accompagnement approfondi pour progresser.

Enfin, une note de 1 indique qu'une collectivité n'a aucune connaissance dans le développement de projets EnR.

Notez sur une échelle de 1 à 10, 1 étant la moins bonne note et 10 la meilleure

Quel est le degré de motivation de votre collectivité dans le développement des énergies renouvelables (EnR)? *

Choisissez la réponse appropriée pour chaque élément :

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10

**Notez sur une échelle de
1 à 10, 1 étant la moins
bonne note et 10 la
meilleure.**

☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐

Notez sur une échelle de 1 à 10, 1 étant la moins bonne note et 10 la meilleure

Connaissez-vous le réseau Les Générateurs ? *

Veuillez sélectionner une réponse ci-dessous.

Veuillez sélectionner une seule des propositions suivantes :

- ☐ Oui, je connais le réseau Les Générateurs
- ☐ Non, avant ce questionnaire je ne connaissais pas le réseau Les Générateurs

Avez-vous déjà été accompagné(e) par un conseiller du réseau Les Générateurs ? *

Répondre à cette question seulement si les conditions suivantes sont réunies :
(G01Q07.NAOK == "AO01")

Veuillez sélectionner une réponse ci-dessous.

Veuillez sélectionner une seule des propositions suivantes :

- ☐ Oui, j'ai déjà été accompagné(e) par un conseiller
- ☐ Non, je n'ai pas été accompagné(e) par un conseiller

Aide à la réponse : les missions des conseillers sont à la fois de sensibiliser les collectivités aux projets éoliens et photovoltaïques mais également d'apporter des réponses techniques, juridiques et financières. Voici quelques exemples d'accompagnements d'un conseiller : visites de sites, participation à une réunion, webinaires, des échanges de mails, etc.

Collectivités ne connaissant pas le réseau

Cette section a pour objectif de connaître les ressources dont vous disposez pour développer des projets éolien et photovoltaïque, et d'identifier les services que le réseau Les Générateurs pourrait vous apporter.

Nous vous rappelons que le réseau Les Générateurs, lancés en 2022 et co-financé par l'ADEME et des Régions, est un réseau de conseillers de proximité qui apportent des conseils de premier niveau neutres et objectifs aux collectivités sur l'éolien terrestre et le photovoltaïque (tout type).

Parmi les missions : sensibiliser aux projets EnR, partager des expertises techniques/juridiques/financières et favoriser l'émergence de projets éoliens/photovoltaïques alignés sur les objectifs de développement nationaux.

Pour en connaître plus sur le réseau Les Générateurs et obtenir les contacts d'un conseiller dans votre région, veuillez cliquer sur ce lien : <https://lesgenerateurs.ademe.fr/>

Pour voir des exemples d'accompagnements du réseau Les Générateurs, veuillez cliquer sur ce lien : <https://lesgenerateurs.ademe.fr/projets/>

Pour participer à un événement Générateurs, vous pouvez consulter l'agenda du réseau à ce lien : <https://lesgenerateurs.ademe.fr/agenda/>

Bénéficiez-vous de l'ingénierie nécessaire au sein de votre structure pour développer un projet éolien ou photovoltaïque ? *

Veuillez sélectionner une seule des propositions suivantes :

- ☐ Oui
- ☐ Non

Avec les informations rappelées ci-dessus, seriez-vous intéressé(e) par un accompagnement d'un conseiller ? *

Veuillez sélectionner une seule des propositions suivantes :

- ☐ Oui
- ☐ Non

En vous appuyant sur la liste ci-dessous, veuillez sélectionner les types de missions Générateurs pour lesquelles vous seriez le plus intéressé(e) *

Répondre à cette question seulement si les conditions suivantes sont réunies :

(G02Q09.NAOK == "Y")

Cochez tout ce qui s'applique.

Veuillez choisir toutes les réponses qui conviennent :

- ☐ Informations générales sur les énergies renouvelables (stratégie, planification territoriale...)
- ☐ Sensibilisation des élus aux énergies renouvelables
- ☐ Sensibilisation de la population aux énergies renouvelables
- ☐ Montée en compétences des élus locaux et/ou des services techniques sur l'éolien et le photovoltaïque
- ☐ Expertise technique (typologie de projets (PV au sol / ombrières, etc),raccordement, enjeux environnementaux/paysagers, note d'opportunité, mise en place d'un AMI, sollicitation de bureaux d'études...)
- ☐ Expertise juridique (urbanisme, procédures d'autorisation, montages de projets, gouvernance...)
- ☐ Expertise financière (financement de projet en général, comptes d'exploitation, indemnisations foncières, retombées économiques, financement participatif...)
- ☐ Médiation / Concertation
- ☐ Accompagnement à l'émergence d'un projet éolien et/ou photovoltaïque pré-identifié
- ☐ Autre:

Pour quelle(s) principale(s) raison(s) ne seriez-vous pas incité à solliciter un accompagnement du réseau Les Générateurs ? *

Répondre à cette question seulement si les conditions suivantes sont réunies :

(G02Q09.NAOK == "N")

Cochez tout ce qui s'applique.

Veuillez choisir toutes les réponses qui conviennent :

- ☐ Manque d'information claires sur les missions du réseau Les Générateurs
- ☐ Manque de projets EnR en lien avec les missions du réseau
- ☐ Manque de ressources financières pour initier un projet EnR
- ☐ Stratégie foncière réservée à d'autres usages (végétalisation, habitation, agriculture...)
- ☐ Acceptabilité de la population
- ☐ Attente d'une opportunité spécifique pour se lancer dans un projet EnR
- ☐ Doute sur la neutralité du réseau

☐ Autre:

Souhaitez-vous être recontacté(e) par un conseiller Générateur de votre région ? *

Veuillez sélectionner une seule des propositions suivantes :

- ☐ Oui
- ☐ Non

Pour être recontacté(e), veuillez indiquer votre adresse mail :

Répondre à cette question seulement si les conditions suivantes sont réunies :

(G02Q12.NAOK == "Y")

Veuillez écrire votre réponse ici :

Vous connaissez le réseau Les Générateurs mais n'avez pas bénéficié d'un accompagnement

Vous connaissez le réseau Les Générateurs mais n'avez pas encore bénéficié d'un accompagnement par ce dernier. Cette section vise à identifier parmi les missions du réseau, celles qui pourraient susciter votre intérêt.

Comment avez-vous eu connaissance du réseau Les Générateurs ? *

Cochez tout ce qui s'applique.

Veuillez choisir toutes les réponses qui conviennent :

- ☐ Bouche à oreille
- ☐ Annonce en ligne
- ☐ Site internet national <https://lesgenerateurs.ademe.fr/>
- ☐ Réseaux sociaux : LinkedIn / Twitter
- ☐ Réseaux sociaux : TETE (Territoire Engagé Transition Écologique)
- ☐ Webinaire
- ☐ Communication ADEME
- ☐ Communication animateur national AMORCE/HESPUL
- ☐ Autre site internet

☐ Autre:

Vous nous avez indiqué connaître le réseau Les Générateurs, mais ne pas avoir bénéficié d'un accompagnement de ce dernier. Pour quelle(s) principale(s) raison(s) n'avez-vous pas sollicité Les Générateurs jusqu'à présent ? *

Cochez tout ce qui s'applique.

Veuillez choisir toutes les réponses qui conviennent :

- ☐ Manque d'information claires sur les missions du réseau Les Générateurs
- ☐ Manque de projets EnR en lien avec les missions du réseau
- ☐ Manque de ressources financières pour initier un projet EnR
- ☐ Stratégie foncière réservée à d'autres usages (végétalisation, habitation, agriculture...)
- ☐ Acceptabilité de la population
- ☐ Attente d'une opportunité spécifique pour se lancer dans un projet EnR
- ☐ Doute sur la neutralité du réseau
- ☐ Je bénéficie déjà de l'ingénierie nécessaire au sein de ma structure pour développer un projet éolien ou photovoltaïque

☐ Autre:

Pour rappel, le réseau Les Générateurs est présent dans les régions suivantes : Bourgogne-Franche-Comté; Bretagne; Centre-Val de Loire; Grand Est; Guadeloupe; Guyane; Hauts-de-France; Ile-de-France; La Réunion; Martinique; Nouvelle-Aquitaine; Occitanie; Pays de la Loire et Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Seriez-vous aujourd'hui intéressé(e) par un accompagnement d'un conseiller ? *

Veuillez sélectionner une seule des propositions suivantes :

- ☐ Oui
- ☐ Non

En vous appuyant sur la liste ci-dessous, veuillez sélectionner les types de missions Générateurs pour lesquelles vous seriez le plus intéressé(e) *

Répondre à cette question seulement si les conditions suivantes sont réunies :

(G03Q16.NAOK == "Y")

Cochez tout ce qui s'applique.

Veuillez choisir toutes les réponses qui conviennent :

- ☐ Informations générales sur les énergies renouvelables (stratégie, planification territoriale...)
- ☐ Sensibilisation des élus aux énergies renouvelables
- ☐ Sensibilisation de la population aux énergies renouvelables
- ☐ Montée en compétences des élus locaux et/ou des services techniques sur l'éolien et le photovoltaïque
- ☐ Expertise technique (typologie de projets (PV au sol / ombrières, etc), raccordement, enjeux environnementaux/paysagers, note d'opportunité, mise en place d'un AMI, sollicitation de bureaux d'études...)
- ☐ Expertise juridique (urbanisme, procédures d'autorisation, montages de projets, gouvernance...)
- ☐ Expertise financière (financement de projet en général, comptes d'exploitation, indemnisations foncières, retombées économiques, financement participatif...)
- ☐ Médiation / Concertation
- ☐ Accompagnement à l'émergence d'un projet éolien et/ou photovoltaïque pré-identifié
- ☐ Autre:

Pour rappel, les conseillers du réseau Les Générateurs apportent des conseils de premier niveau neutre et objectif aux collectivités uniquement sur l'éolien terrestre et le photovoltaïque. Vous pouvez retrouver des exemples d'accompagnement sur le site national : <https://lesgenerateurs.ademe.fr/projets/>

Souhaitez-vous être recontacté(e) par un conseiller Générateur de votre région ? *

Répondre à cette question seulement si les conditions suivantes sont réunies :
(G03Q16.NAOK == "Y")

Veuillez sélectionner une seule des propositions suivantes :

- ☐ Oui
- ☐ Non

Pour être recontacté(e), veuillez indiquer votre adresse mail :

Répondre à cette question seulement si les conditions suivantes sont réunies :
(G03Q18.NAOK == "Y")

Veuillez écrire votre réponse ici :

Vous connaissez le réseau Les Générateurs et vous avez bénéficié d'un accompagnement - Prise de contact avec le réseau Les Générateurs

Vous connaissez le réseau Les Générateurs et vous avez bénéficié d'un accompagnement par ce dernier durant l'année 2024. Cette section a pour objectif d'établir le cadre dans lequel sont nés les échanges entre la collectivité et le réseau Les Générateurs.

Avez-vous sollicité le réseau les Générateurs ou bien avez-vous été contacté(e) par un conseiller du réseau Les Générateurs ? *

Veuillez sélectionner une réponse ci-dessous.

Veuillez sélectionner une seule des propositions suivantes :

- ☐ Ma collectivité a contacté un conseiller Les Générateurs
- ☐ J'ai été contacté(e) par un conseiller Les Générateurs

Quand avez-vous pris contact avec le réseau Les Générateurs ? *

Répondre à cette question seulement si les conditions suivantes sont réunies :

(G04Q20.NAOK == "AO01")

Veuillez entrer une date :

Comment avez-vous eu connaissance du réseau Les Générateurs ? *

Répondre à cette question seulement si les conditions suivantes sont réunies :

(G04Q20.NAOK == "AO01")

Cochez tout ce qui s'applique.

Veuillez choisir toutes les réponses qui conviennent :

- ☐ Bouche à oreille
- ☐ Annonce en ligne
- ☐ Site internet national <https://lesgenerateurs.ademe.fr/>
- ☐ Réseaux sociaux : LinkedIn / Twitter
- ☐ Réseaux sociaux : TETE (Territoire Engagé Transition Écologique)
- ☐ Webinaire
- ☐ Communication ADEME
- ☐ Communication animateur national AMORCE/HESPUL
- ☐ Autre site internet

Pour quelle(s) raison(s) avez-vous pris contact avec le réseau Les Générateurs ? *

Répondre à cette question seulement si les conditions suivantes sont réunies :
(G04Q20.NAOK == "AO01")

Cochez tout ce qui s'applique.

Veuillez choisir toutes les réponses qui conviennent :

- ☐ Informations générales sur les énergies renouvelables (stratégie, planification territoriale...)
- ☐ Sensibilisation des élus aux énergies renouvelables
- ☐ Sensibilisation de la population aux énergies renouvelables
- ☐ Montée en compétences des élus locaux et/ou des services techniques sur l'éolien et le photovoltaïque
- ☐ Expertise technique (typologie de projets (PV au sol / ombrières, etc), raccordement, enjeux environnementaux/paysagers, note d'opportunité, mise en place d'un AMI, sollicitation de bureaux d'études...)
- ☐ Expertise juridique (urbanisme, procédures d'autorisation, montages de projets, gouvernance...)
- ☐ Expertise financière (financement de projet en général, comptes d'exploitation, indemnisations foncières, retombées économiques, financement participatif...)
- ☐ Médiation / Concertation
- ☐ Accompagnement à l'émergence d'un projet éolien et/ou photovoltaïque pré-identifié

Avant de faire appel au réseau Les Générateurs, aviez-vous essayé de répondre à votre besoin via d'autres moyens ? *

Répondre à cette question seulement si les conditions suivantes sont réunies :
(G04Q20.NAOK == "AO01")

Veuillez sélectionner une seule des propositions suivantes :

- ☐ Oui
- ☐ Non

Quand avez-vous été contacté par le réseau Les Générateurs ? *

Répondre à cette question seulement si les conditions suivantes sont réunies :

(G04Q20.NAOK == "AO02")

Veuillez entrer une date :

Quel était l'objet de cette prise de contact ?

Répondre à cette question seulement si les conditions suivantes sont réunies :

(G04Q20.NAOK == "AO02")

Cochez tout ce qui s'applique.

Veuillez choisir toutes les réponses qui conviennent :

☐ Présentation globale des services et missions du réseau Les Générateurs

☐ Pré-identification par le conseiller Générateur de projets éoliens et/ou photovoltaïques sur votre territoire pour lesquels vous pourriez bénéficier d'un accompagnement

☐ Autre:

Vous connaissez le réseau Les Générateurs et vous avez bénéficié d'un accompagnement - Accompagnement par les conseillers du réseau Les Générateurs

Cette section vise à comprendre quelle était la teneur de l'accompagnement proposé par le réseau Les Générateurs auprès de la collectivité.

Dans cette section, merci de n'indiquer que les évènements, interventions et accompagnements ayant été réalisés sur l'année 2024.

L'accompagnement du réseau Les Générateurs s'est fait dans le cadre de projets *

Cochez tout ce qui s'applique.

Veuillez choisir toutes les réponses qui conviennent :

- ☐ Photovoltaïques en toiture
- ☐ Photovoltaïques en ombrière
- ☐ Photovoltaïques au sol
- ☐ Agrivoltaïques
- ☐ Éoliens terrestres
- ☐ Tous types d'énergies renouvelables

Quels ont été les formats d'intervention du réseau Les Générateurs ? *

Cochez tout ce qui s'applique.

Veuillez choisir toutes les réponses qui conviennent :

- ☐ Réunion en présentielle petit comité (<10 personnes)
- ☐ Réunion en présentielle grand comité (>10 personnes)
- ☐ Atelier en présentiel
- ☐ Réunion publique
- ☐ Conférence en présentiel
- ☐ Visite de site
- ☐ Échange de mails
- ☐ Réunion à distance en visioconférence ou par échange téléphonique
- ☐ Webinaire

☐ Autre:

Ces formats d'intervention étaient-ils adaptés à votre besoin ? (information échangée, public visé...) *

Veillez sélectionner une seule des propositions suivantes :

- ☐ Oui
- ☐ Non

Vous nous avez indiqué que les formats d'intervention n'étaient pas adaptés à vos besoins, pourriez-vous préciser en quelques lignes pourquoi ?

Répondre à cette question seulement si les conditions suivantes sont réunies :

La réponse était 'Non' à la question ' [G05Q29]' (Ces formats d'intervention étaient-ils adaptés à votre besoin ? (information échangée, public visé...))

Veillez écrire votre réponse ici :

Notez les affirmations suivantes en attribuant une note de 1 à 10.

Choisissez la réponse appropriée pour chaque élément :

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
Le réseau Les Générateurs avait connaissance des problématiques de votre territoire	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐
L'accompagnement des Générateurs a répondu à vos attentes en lien avec la sensibilisation aux énergies renouvelables	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐
L'accompagnement des Générateurs a répondu à vos attentes concernant la concertation autour d'un projet d'énergies renouvelables	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐
L'accompagnement des Générateurs a permis une montée en compétences des élus locaux et/ou des services techniques sur les sujets des énergies renouvelables	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐
L'accompagnement des Générateurs a répondu à vos attentes en lien avec les problématiques techniques de vos projets (typologie de projets (PV au sol/ ombrières, etc.), raccordement, enjeux	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10

**environnementaux/paysagers,
note d'opportunité, mise
en place d'un AMI,
sollicitation de bureaux
d'études...)**

**L'accompagnement des
Générateurs a répondu à
vos attentes en lien avec
les problématiques
juridiques de vos projets
(urbanisme, procédures
d'autorisation, montages
de projets,
gouvernance...)**

☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐

**L'accompagnement des
Générateurs a répondu à
vos attentes en lien avec
les problématiques
financières de vos
projets (financement de
projet en général,
comptes d'exploitation,
indemnisations
foncières, retombées
économiques,
financement
participatif...)**

☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐

1 correspond à la moins bonne note et 10 à la meilleure note. Si vous n'êtes pas concerné par un type d'accompagnement, vous pouvez laisser l'affirmation "Sans Réponse"

L'intervention du réseau Les Générateurs *

Cochez tout ce qui s'applique.

Veuillez choisir toutes les réponses qui conviennent :

- ☐ A permis d'initier un projet d'énergies renouvelables sur le territoire de votre collectivité
- ☐ A permis de lever des points de blocage d'un projet d'énergies renouvelables
- ☐ A permis à la collectivité de s'impliquer davantage dans la gouvernance, la prise de décision, et/ou le financement d'un projet d'énergies renouvelables sur son territoire

☐ Autre:

Vous connaissez le réseau Les Générateurs et vous avez bénéficié d'un accompagnement - Bilan général

Recommanderiez-vous l'accompagnement du réseau Les Générateurs à une autre collectivité ? *

Choisissez la réponse appropriée pour chaque élément :

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10

**Notez sur une échelle de
1 à 10, 1 étant la moins
bonne note et 10 la
meilleure**

☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐

Vous avez attribué une note ≤ 5 à la question précédente, quelles sont, selon vous, les principales raisons ou aspects qui pourraient limiter votre envie de recommander le réseau Les Générateurs ?

Répondre à cette question seulement si les conditions suivantes sont réunies :

La réponse était '1' ou '2' ou '3' ou '4' ou '5' à la question ' [G06Q32]' (Recommanderiez-vous l'accompagnement du réseau Les Générateurs à une autre collectivité ? (Notez sur une échelle de 1 à 10, 1 étant la moins bonne note et 10 la meilleure))

Veuillez écrire votre réponse ici :

Avez-vous déjà recommandé le réseau Les Générateurs auprès d'autres collectivités ? *

Veuillez sélectionner une seule des propositions suivantes :

- ☐ Oui
- ☐ Non

Accepteriez-vous d'apporter votre témoignage à d'autres élus et/ou à des conseillers Générateurs ? *

Veuillez sélectionner une seule des propositions suivantes :

- ☐ Oui
- ☐ Non

Si vous êtes favorable au partage de votre témoignage auprès d'élus/conseillers ou sur le site internet du réseau, veuillez indiquer votre adresse mail : *

Répondre à cette question seulement si les conditions suivantes sont réunies :

((G06Q35.NAOK == "Y") or (G06Q34.NAOK == "Y"))

Veuillez écrire votre réponse ici :

Cet espace est réservé à vos commentaires libres en lien avec le réseau Les Générateurs. Vous avez la possibilité de fournir des informations complémentaires sur l'accompagnement. En fonction de votre réponse, nous pourrions notamment la valoriser sous forme de verbatims sur le site internet Les Générateurs.

Veuillez écrire votre réponse ici :

Accepteriez-vous que votre accompagnement par les Générateurs soit partagé sur le site internet du réseau ? *

Veuillez sélectionner une seule des propositions suivantes :

- ☐ Oui
- ☐ Non

Vous pouvez consulter un exemple d'accompagnement sur le site Les Générateurs à ce lien : <https://lesgenerateurs.ademe.fr/projets/>

Fin du questionnaire

Nous arrivons en fin de questionnaire. N'oubliez pas de cliquer sur le bouton « Envoyer » après la dernière question pour valider la transmission de vos réponses.

Encore un grand merci pour votre contribution !

Souhaitez-vous être informé(e) de la publication des résultats de l'enquête ?
*

Veuillez sélectionner une seule des propositions suivantes :

- ☐ Oui
- ☐ Non

Pour information : vous pouvez retrouver les résultats de l'enquête 2023 à ce lien :

<https://librairie.ademe.fr/7591-enquete-annuelle-2023-du-reseau-les-generateurs.html>

Pour recevoir la notification des résultats, veuillez indiquer votre adresse mail
*

Répondre à cette question seulement si les conditions suivantes sont réunies :

(G07Q37.NAOK == "Y")

Veuillez écrire votre réponse ici :

Votre adresse mail ne sera pas utilisée pour d'autres usages.

Merci d'avoir répondu à ce questionnaire.

Vos réponses permettront de valoriser l'accompagnement du réseau Les Générateurs sur les différents médias, et d'améliorer les accompagnements à l'avenir.

Pour suivre les actualités du réseau Les Générateurs, nous vous recommandons de suivre Les Générateurs sur les différents réseaux :

- Le site internet nationale <https://lesgenerateurs.ademe.fr/>
- La [NewsLetter](#)
- Le [LinkedIn](#) Générateurs
- La chaîne [Youtube](#) Générateurs
- Consulter l'[agenda](#) du réseau Les Générateurs

L'équipe d'Animation Nationale du réseau Les Générateurs

20/01/2025 – 17:55

Envoyer votre questionnaire.

Merci d'avoir complété ce questionnaire.

ANNEXE 2 : Guide d'entretien

Enquête annuelle du réseau Les Générateurs

—
Guide d'entretien pour
l'interview d'élue(e)



Cibles des entretiens : Un·e élu·e ayant été accompagné par un·e conseiller·ère Générateurs

Durée estimée des entretiens : environ 35 min (visioconférence)

Objectifs des entretiens :

- Comprendre la perception des élus vis-à-vis du réseau Les Générateurs.
- Identifier les impacts et réussites du réseau dans les projets locaux.
- Recueillir des recommandations pour améliorer l'accompagnement et la visibilité du réseau.
- Avoir des verbatims pour mettre en valeur le réseau (réseaux sociaux, site internet, NL Générateurs, etc.)
- Prévoir les suites de l'accompagnement

Table des matières

Introduction	3
Contexte (5 min).....	3
Présentation de la personne interrogée (3 min).....	3
Questions.....	3
1. Présentation du contexte régional (10 min)	3
2. Perception et expériences avec le réseau Les Générateurs (10 min)	4
3. Les perspectives de l'accompagnement Générateurs (5-10min)	4
Conclusion (3 à 7 min)	4

Le guide d'entretien constitue un fil rouge pour réaliser l'interview et selon les réponses apportées, les questions pourront être abordées dans un ordre différent ou ne pas être posées.

Introduction

Contexte (2 min)

- Présentation du réseau Les Générateurs
 - o Origine du lancement
 - o Nombre de conseillers / Nombre de régions couvertes
 - o Principales missions
- Présentation de l'animation nationale
 - o Rôle et missions
- Présentation du contexte de l'enquête
- Présentation du déroulé de l'entretien
 - o Lister les différentes parties et les temps associés (approximatif)
- Obtention de l'accord pour enregistrer l'entretien

Présentation de la personne interrogée (2 min)

Faire préciser :

- Fonction
- Ancienneté
- Principales missions

Questions

1. Présentation du contexte régional (10 min)

Les questions seront adaptées en fonction de la thématique : soit éolien soit photovoltaïque

Question 1.1 : Comment avez-vous entendu parler du réseau Les Générateurs ? Par quel biais l'avez-vous sollicité ?

Question 1.2 : Pouvez-vous décrire le contexte de votre territoire concernant l'énergie éolienne/photovoltaïque, et éventuellement aborder le contexte politique, notamment les priorités en matière d'énergies renouvelables, de planification, etc.) ?

- *A préciser : temps attendu pour cette réponse 3-4 minutes*

Optionnelle : Question 1.3 : Votre commune a-t-elle identifié des zones d'accélération pour les EnR éolien/photovoltaïque ? Si oui, pourriez-vous partager les principales difficultés rencontrées au-delà des contraintes liées aux délais serrés ?

Question 1.4 : Selon vous, quels sont les principaux freins rencontrés dans l'émergence et la concrétisation des projets éoliens et photovoltaïques au niveau régional ?

2. Perception et expériences avec le réseau Les Générateurs (10 min)

Question 2.1 : Pouvez-vous décrire succinctement le type d'accompagnement dont vous avez bénéficié ?

- *Aide à la réponse : Sensibilisation, réunion publique, conseils techniques ou juridiques, mise en lien avec d'autres acteurs.*

Question 2.2 : Quels ont été les résultats concrets ou impacts positifs liés à cet accompagnement ?

- *Aide à la réponse : Émergence d'un projet, acceptabilité accrue, montée en compétences des élus ou équipes.*

Optionnelle : Question 2.3 : Quels sont, selon vous, les atouts majeurs du réseau Les Générateurs ?

- *Aide à la réponse : Expertise technique, neutralité, connaissance du territoire, proximité.*

Question 2.4 : Avez-vous rencontré des obstacles malgré cet accompagnement, et quels points d'amélioration identifieriez-vous (fonctionnement du réseau, qualité de l'accompagnement) ?

- *Aide à la réponse : Attentes du réseau non résolues*

3. Les perspectives de l'accompagnement Générateurs (5-10min)

Question 3.1 Quelles seraient les attentes futures de votre collectivité vis-à-vis du réseau Les Générateurs ?

- *Aide à la réponse : faire le lien avec les zones d'accélération*

Question 3.2. Quels types de collaboration ou partenariats (ex. avec des associations, des développeurs privés, etc.) pourraient être facilités par le réseau ?

Optionnelle : Question 3.3. Quels formats privilégieriez-vous pour les interactions futures ?

- *Aide à la réponse : Réunions locales, webinaires, outils pédagogiques, visites de site, documentation technique.*

Conclusion (2 min)

- Remerciements
- Remarque(s) libre(s)